

17

ve
O
R
I
E
S
R
I
E
S

AR VRO

GWIRIONEZ

Revue Bretonne d'Etudes — Bimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de direction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek.

Secrétariat : R. Pennek, 2, Venelle Poullbrikenn, Brest-St-Marc (Fin.)

Services de Vente et Publicité :

C. Le Goff, 6, rue de la France Combattante, Brest-St-Marc (Fin.)

Trésorerie : J. Desbordes, Bat. H4, Ker Andon, Concarneau (Fin.)

C. C. P. 1493-79 Nantes

Abonnement : 15 F l'an — Sur beau papier : 20 F

Etudiants, militaires : 9 F

Envoi sous enveloppe fermée, supplément de 3 F

Envoi hors zone-franc, supplément de 2 F

Envoi par avion : nous consulter

Le numéro : 3 F

Les textes et illustrations publiés par AR VRO sont copyright.

Les articles publiés peuvent ne représenter que l'opinion de leurs auteurs, et non point celle de la Direction ou du Comité de Direction.

AR VRO est une revue libre, qui n'est liée à aucun parti ou organisation particulière.

N° 17

Février 1963

SOMMAIRE

AR RENER : <i>Editorial</i>	1
ALAIN LE BANNER : <i>Loi-Programme, Attention !</i>	6
ABANNA : <i>Broad ha Stad</i>	26
JEAN-RENÉ GOURIOU : <i>Recherches sur les chanteurs et chanteuses du « Barzaz Breiz »</i>	33
FANCH MICHELET : <i>Acte I ; La Bretagne commence à ma porte</i>	49
<i>Chronique des Nations</i>	55
<i>On nous écrit...</i>	71
<i>Livres, journaux et revues</i>	79
<i>Tour d'horizon</i>	82

EDITORIAL :

Le Mouvement Breton est devenu, aujourd'hui, la force la plus importante en Bretagne : il groupe, autour d'un idéal commun, qui est la vie et la prospérité de la Bretagne, c'est-à-dire des Bretons qui l'habitent, un nombre imposant d'hommes que l'éducation, les habitudes de pensée, les opinions sociales, pourraient autrement diviser, et un nombre important d'associations, de groupements, qui œuvrent à des tâches aussi diverses, mais toutes concourant au même résultat que l'édification d'usines, la modernisation de l'agriculture ou la promotion de la langue bretonne. Le Mouvement breton, dans son ensemble, est l'expression moderne de la volonté de vivre bretonne — c'est-à-dire l'expression moderne du nationalisme breton.

L'action bretonne — quelle qu'elle soit — trouve sa justification et sa raison d'être dans l'existence d'une nation bretonne. Si nous étions, suivant la terminologie de telle ou telle formule incantatoire, « des Français comme tout le monde » ou encore « deux fois Français », nous n'aurions aucune raison valable de demander des usines à Guichen-Bourg-des-Comptes plutôt qu'à Segré ou à Saumur — de nous opposer à la politique décidée par la majorité hexagonale. Mais il se trouve que l'émigration bretonne n'est pas un simple mouvement de population tel que l'évolution de l'industrie et de l'agriculture en produit partout ; qu'elle n'est pas une simple montée de la population campagnarde que l'agriculture moderne ne peut plus utiliser à plein, vers la ville voisine. Cette émigration est le départ de la population bretonne vers ce qui n'est pas la Bretagne — c'est la perte, pour la nation bretonne, de fils et de filles qui, individuellement, pourront peut-être s'adapter à d'autres horizons et à d'autres voisinages. C'est la mort, lente, mais sûre, de la Bretagne.

La lutte pour la Bretagne se développe sur plusieurs plans distincts, prenant ainsi des formes diverses et mobilisant des hommes de caractères différents ; elle se développe sur le plan politique, sur le plan économique, sur le plan culturel. Sur aucun de ces plans elle ne peut se suffire à elle-même. Ensermée dans le cadre exclusif de l'un ou l'autre de ces thèmes, elle est difficilement défendable ; pire — vouée à l'échec. Si des militants, pour des raisons de commodité, ou de caractère, ou de compétence, se cantonnent plus ou moins étroitement dans

l'une ou l'autre sphère, il n'en reste pas moins que la lutte est une — qu'un progrès sur l'un des fronts signifie un progrès partout — que la Bretagne sera sauvée partout, ou qu'elle périra.

Politique ? Que l'on appelle cela comme l'on veut : c'est rendre le peuple breton maître de son avenir et de son destin. C'est lui donner ce qui permet, au XX^e siècle, de décider, par lui-même, pour lui-même, de ce qui convient à son bonheur, à l'avancement de la civilisation et à l'harmonie du monde. Et, ne nous leurrions pas : c'est, en définitive, l'issue du combat politique qui décidera de tout le reste : de l'économique comme du culturel.

Je ne dis pas qu'avec beaucoup de chances nous ne pourrions, à la longue, avoir notre Plan de Constantine. Je ne dis pas qu'avec beaucoup de chances nous ne pourrions, à la longue, avoir un certain enseignement breton. Pour l'instant M. Pisani se déclare opposé à la Loi-Programme pour la Bretagne et l'insignifiante épreuve de breton au baccalauréat n'existe plus. N'importe comment, ce que nous obtiendrons ainsi viendra toujours, et trop peu, et trop tard. Et surtout quand nous pourrions imposer, et prendre, beaucoup plus. Notre pays a perdu en cinquante ans un million d'hommes, au bas mot. Notre pays a, avouons-le, presque perdu sa culture. Il faudra l'effort gigantesque de toutes les énergies bretonnes pour remonter la pente. Soyons sérieux : ce n'est pas le voisin qui fera cet effort pour nous. Il aura toujours quelque chose de plus pressé, de plus utile, de plus important à faire. Des Mirage IV ou des sous-marins atomiques, par exemple. Ce n'est que pour nous seuls, Bretons, que la Bretagne est ce qu'il y a de plus important au monde. Ce n'est que pour nous seuls qu'elle vaut de vivre et de lutter, de mourir.

Combat politique et combat économique, certes. Mais si la nation ne peut être sans usines, la nation ne peut être sans langue. A l'exemple d'Israël, nous luttons tout ensemble, et avec autant d'ardeur, pour la terre, pour l'usine et pour la langue. Le Breton n'est pas un vague vestige du passé, ce vague vestige du passé, ce n'est pas une vieille tradition fort respectable, ce n'est pas un article folklorique pour jours de fête — c'est le symbole de la nation, c'est le signe de notre personnalité : c'est lui qui fait Bretagne la Bretagne. Et quand je dis le Breton, je dis Langue Bretonne. Je dis langue moderne, apte à tous les besoins de la civilisation — langue

de culture, langue d'un peuple majeur, évolué, contribuant pour sa part au trésor de la civilisation humaine. Car si le breton ne devait être qu'un encombrant puzzle de dialectes et de sous-dialectes, ne pouvant véhiculer que des concepts archaïques et ne répondre qu'aux fragmentaires besoins de villages épars et qui correspondraient avec la civilisation par une autre langue, majeure et seule nécessaire, eh bien, j'allais dire qu'il crève tout de suite ; mais ce n'est même pas la peine : réduit à ce squelettique débris, il est déjà mort.

C'est le Mouvement national breton qui, brisant le cadre de l'étroite vie provinciale, a enfin ouvert les yeux de la Bretagne bretonne sur le monde moderne, l'a fait prendre part, en tant que Bretagne, au mouvement des idées, lui a donné une littérature qui fût une littérature, lui a rendu enfin, bien si précieux, la dignité et le respect d'elle-même.

A l'époque où la presse provinciale — régionale si l'on veut — ne voyait que Paris, et quel Paris ! Breiz Atao publiait les thèses de ce pionnier de la décolonisation de l'Europe que fut Coudenhove-Kalergi, et le Mouvement breton tissait, malgré les frontières, des liens étroits avec d'autres petits peuples, d'autres petites nations qui, comme la nation bretonne, voulaient abattre ces murailles de Chine dont les grands Etats avaient enserré leurs empires. Le Mouvement breton moderne, respectueux du passé qui nous a faits ce que nous sommes, mais délibérément, définitivement tourné vers l'avenir, n'a jamais conçu le renouveau de la Bretagne que comme la meilleure contribution que les Bretons pussent offrir au progrès, n'a jamais imaginé le nationalisme que comme la base indispensable d'un internationalisme de paix, et le sauvetage de la langue bretonne que comme la tâche propre des Bretons dans la conservation et l'exploitation des richesses de la civilisation humaine.

* * *

Dans un précédent éditorial, j'ai rappelé les liens qui nous attachaient, plus particulièrement, aux autres nations celtiques et aux autres petites nations d'Europe Occidentale. Cet intérêt pour l'organisation de l'Europe sur la base des nations n'est ni exclusif, ni limitatif. La collection de notre revue montre assez que tout peuple luttant pour sa liberté, où que

ce soit dans le monde, reçoit notre sympathie et, dans la mesure du possible, notre aide. Nous avons été inspirés par l'Irlande, mais aussi par Israël. Nous avons admiré l'Algérie, si nous admirons le Pays de Galles. Aujourd'hui nos yeux se tournent encore vers le Kurdistan et l'Angola, le Pays Basque. Car la cause de la liberté est une. Celui qui lutte, celui qui tombe pour la liberté de son pays, partout dans le monde, lutte et tombe pour la liberté de tous les hommes. Pour la nôtre. Zighourt Youssef et Ben M'Hidi sont morts pour nous aussi. Ils sont morts pour que tout peuple, comme le leur, ait sa place au soleil.

* * *

Les informations qui nous viennent du Pays Basque nous émeuvent beaucoup. Vingt jeunes Basques arrêtés, cet été, par la police espagnole, doivent être bientôt traduits en jugement. Le récit des « interrogatoires » auxquels ils ont été soumis forme une longue kyrielle de coups, de violences et d'insultes que l'on ne peut que qualifier de tortures. Le prisonnier est tenu au secret, de nombreux jours, battu par une demi-douzaine de policiers à la fois, pendant des heures d'affilée, sans nourriture, sans sommeil, souvent aveuglé par une lampe puissante. Abreuvé d'insultes, roué de coups jusqu'à ce qu'il tombe inconscient, il est martyrisé tant qu'il n'a pas signé ce qu'on veut lui faire signer, ou que les policiers s'avouent vaincus. Chaque police a, semble-t-il, ses tortures à elle : les petites inventions ! Baignoire et dynamo marquent des époques. Celle des policiers espagnols est de tenir le prisonnier, jambes nues, agenouillé, pendant des heures, sur des graviers pointus : s'asseoir sur ses épaules et lui battre la plante des pieds est un raffinement dont on peut rarement se passer. Le crime des torturés : faire partie du Mouvement Basque Euzkadi Ta Azkatasuna — dont AR VRO a récemment publié le programme. Le Mouvement Appeal for Amnesty, de Londres, est intervenu. Le Parti National Gallois est intervenu. Les Bretons ne peuvent rester insensibles aux souffrances de leurs frères basques : eux aussi interviendront.

* * *

Il y a vingt ans cette année que, renouant les premiers avec la tradition chouanne, des hommes donnaient leur vie pour que vive la Bretagne. Fin 1943, trois militants bretons tombaient pour la Patrie : aucun d'eux ne portait d'armes, aucun n'avait fait autre chose, durant sa vie, que servir le Pays. Ce furent : YANN BRIKLER, fondateur de « Unvaniezh Yaouankiz Vreizh » ; KERHOAS, militant du P.N.B. ; YANN-VARI PERROT, fondateur du « Bleun-Brug ». Il y a vingt ans... Qui, aujourd'hui, pense à eux ? Qui rappelle leur nom, vénère leur mémoire ? AR VRO, qui a décidé de rendre à la jeune génération son héritage, lui rendra aussi ses martyrs. AR VRO rendra à ces héros le respectueux tribut qui leur est dû.

**AR
RENER**

20^e anniversaire de la mort de

YANN-VARI PERROT

mort pour la Bretagne

et en souvenir de tous ceux qui,
comme lui, sont tombés pour le pays

LUNDI DE PAQUES, 15 AVRIL 1963

- Cérémonie à 11 heures au lieu dit « La Croix-Rouge », à l'endroit même où est tombé Y.-V. Perrot.
- Repas en commun à Scignac, à 13 heures.
- Pèlerinage à Koad-Keo, sur la tombe de l'Abbé Perrot, à 15 heures.

L'Unvaniezh Koad-Keo demande aux sections bretonnes d'organiser leur déplacement en commun et de venir nombreux à la cérémonie du souvenir

Alain LE BANNER.

LOI-PROGRAMME, ATTENTION !

— I —

UN géant qui utilise sa force à broyer des coquilles de noix n'est jamais qu'un homme faible. Le peuple breton s'épuisera-t-il en des luttes dérisoires pour la Loi-programme ?

Dérisoire, la loi-programme ? Inutile, néfaste ? Objet de la duperie éternelle des Bretons ? Cela fera bondir. De braves gens attendent tout d'un régionalisme appliqué désormais à l'économie ; ils ont toujours tout attendu. Allons ! la Bretagne va rattraper son retard et se mettre au niveau du reste de la France. Déjà, on crie victoire : union des paysans et des ouvriers, — pourquoi ne l'avez-vous pas faite plus tôt ? — prise de conscience du « problème breton », mise en garde de nos édiles, colère du peuple... O joie naïve ! Est-ce la première fâcherie des Bretons ? Les premières démarches de leurs élus ? L'histoire nous apprend la vanité de tous les efforts antérieurs. Et déjà, la querelle rebondit sur une question de tarifs...

Nous voulons faire la part belle à nos adversaires et supposer que la Loi-programme nous soit enfin accordée. Nous soutenons qu'elle ne guérirait pas la Bretagne, que ce succès réserverait bien des surprises et des déceptions, qu'elle n'aurait pour effet réel que d'augmenter la différence qui sépare un peuple nanti d'un peuple colonisé.

L'EXEMPLE ITALIEN DU MEZZOGIORNO

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement central se penche sur une province arriérée. Avant les efforts actuels de Paris, Rome établit, dans l'immédiat après-guerre, un

plan grandiose de « bonification » des provinces du Sud, subventionné par la *Cassa per il Mezzogiorno* (Caisse pour le développement du Midi).

Le problème du « Mezzogiorno » est celui des pays sous-développés : il est seulement plus prononcé que celui de la Bretagne : faiblesse de la production, sous-industrialisation, pauvreté du revenu individuel, surpopulation, sous-emploi et chômage, émigration. Ajoutons, en ce qui concerne le Midi italien : sous-alimentation et misère, mortalité infantile, ignorance et crasse. De même que pour la Bretagne, le problème réside dans son contexte, l'Italie tout entière. Il est moins en ces provinces mêmes que dans les conditions qui leur sont faites et, beaucoup plus qu'en une réalité incommode, dans des différences intolérables.

Le Sud, ici, fait partie d'une nation riche, évoluée, en plein essor économique, qui a réalisé depuis un siècle son unité. Prise dans son ensemble, l'Italie est devenue l'une des premières puissances de l'Europe, on ne le sait pas assez. Depuis la guerre, le dynamisme italien a consolidé et poursuivi le redressement spectaculaire opéré par Mussolini. La stabilité politique était à la fois suffisante et assez incertaine pour obliger la Démocratie Chrétienne, parvenue au pouvoir, à devancer l'adversaire par des mesures économiques et sociales heureuses. Les désastres immenses de la guerre, que le Français soupçonne peu, bien que la guerre et les armées étrangères aient longtemps ravagé le pays, ont été vite effacés. Ce redressement s'est opéré, ici et là, par l'acharnement au travail d'un peuple réputé paresseux et les initiatives originales de ses industriels, la politique alternée des bas et des hauts salaires, l'abandon d'une centralisation outrancière qui s'inspirait du modèle français, le développement spectaculaire des capitales provinciales. La prospérité du Nord est éclatante. Les gratte-ciel font de Milan une vieille ville américaine. Le « tempo » y est celui de Paris, de Munich, de Boston. Presque sans minerais, surtout de fer, l'Italie est devenue un grand pays industriel, doté dans le nord de puissantes aciéries. De 1953 à 1958, l'industrie a doublé sa production, le revenu national s'est accru de plus de 30 %. L'Italien, ce maçon-né, s'en donne à cœur joie : les villes s'étendent dans les plaines sillonnées de canaux millénaires, naissent, comme Valdarno, au croisement des chemins hier poussiéreux, tandis que les villages deviennent villes et que Rome retrouve le chiffre

antique de sa population. Partout un air d'aisance, d'activité heureuse qui demeure pourtant à la mesure de l'homme. Sauf dans le Sud. Sauf en Sicile. Il est vrai que le Sud et la Sicile sont assez vastes pour présenter eux-mêmes de tels contrastes : la plaine de Métaponte et les tristes villages de Calabre, les bourgeois de Messine et les gueux de Lucanie. Les vergers de Catane semblent n'avoir rien de commun avec les villages tout africains de l'ouest sicilien. Partout, à quelque échelle qu'on se place, si petite que soit l'unité qu'on détache, la partie riche et la partie pauvre, contiguës, juxtaposées, sans rapport, étrangères l'une à l'autre comme la face heureuse et le visage tragique d'un Janus bifront.

Le Sud (Abruzzes, Pouilles, Lucanie, Calabre et Basilicate) et la Sicile ne portent pas le nom de colonies mais en possèdent les caractéristiques. Le Sud est libre, mais dans la misère ; l'égal du Nord, mais dans la dépendance. Il ne saurait se plaindre d'une domination politique mais sa soumission économique rend vaine cette égalité. De quoi se plaint-il ? La réponse est celle du mauvais riche : « De tout et de rien ».

Émigration : vers l'Europe, mais surtout la Tunisie et l'Amérique du Sud. Par tradition, par facilité, les émigrants du Nord traversent plutôt les Alpes. Ceux du Sud fuient véritablement leurs pauvres terres et s'embarquent à Naples ou Palerme pour des patries plus lointaines. En 1910, une saignée de cinq cent mille hommes. En six mois (1961), dix-sept cents jeunes Siciliens s'expatrient pour servir dans les hôtels de l'Europe. Il existe une autre émigration : fonctionnaires, douaniers, soldats que le gouvernement central envoie sur les frontières du Nord ou dans le Haut-Adige comme hier en Abyssinie.

Misère : sur 4.462.000 habitants que comptait la Sicile en 1953, 1.200.000 figurent parmi les plus misérables. Près de 900.000 pauvres. Soit un total de 47,7 % de gens qui ne mangent pas à leur faim. Dans la province de Palerme, un sixième de la population est inscrite sur les listes d'indigents : 10.754 habitants répartis sur dix villages groupant 66.000 personnes (environ 100 au km²). Ils ne mangent qu'une fois par jour, presque jamais d'œufs, de viande, de poisson ou de lait. Un coup d'œil sur les taudis des petites villes de l'ouest sicilien, à Enni ou Palma de Montechiaro, convainc le voyageur mieux que toute statistique : chaussées défoncées où

picorent de maigres poules, chiens faméliques, et ces quartiers de viande presque noirs au soleil, à la porte des rares boucheries...

Misère, promiscuité, saleté. Pire, une indifférence qui choque le voyageur quand il ne blâme pas une paresse dont il ne devine pas les raisons profondes.

L'ignorance accompagne la misère. Pourcentage officiel des analphabètes : 46 % chez un peuple à l'esprit vif, curieux, plein d'admiration devant le savoir et les « messieurs » instruits, soucieux des plus hautes vérités. En Calabre, la population misérable est de 35 % tandis qu'elle ne dépasse pas 6 % dans le Centre-nord italien. L'Italien du Sud consomme deux kilos de viande par an, le citoyen de Milan 35 kilogrammes.

Misère, inégale misère. 47,7 % de la population sicilienne est constituée de travailleurs agricoles salariés et de journaliers sans terre, les *bracchiantis*, qui n'ont pour toute ressource que leurs bras. Inégalité plus générale encore : personnes travaillant de façon régulière : Milan, 47,7 % ; Naples, 35,5 % ; Palerme, 30,9 %.

En Sicile, la moyenne des journées de travail par personne et par an est de 99. Maçon : 127,5 journées ; carrier : 140 ; mineur de soufre : 75 ; menuisier : 50 ; cordonnier : 76,6 ; forgeron : 125 ; journalier : 127,5 ; tailleur : 165 ; casseur de pierres : 60. Ces chiffres officiels, rendus publics par Danilo Dolci dans sa célèbre *Enquête à Palerme*, laissent incrédules la plupart des voyageurs. Ils ont été confirmés par notre propre enquête.

Maladie : malaria, typhus, fièvre Maltaise, trachome, charbon, méningite cérébro-spinale. Mouches, rats et bêtes contribuent à la diffusion de tous ces maux. Mortalité infantile à Palma de Montechiaro : 103 pour mille, dix fois celle de l'Italie du Nord. Les ascarides atteignent 11 % de la population de tout âge. Un certain type de ténia, d'espèce courte, possède à Palma son record du monde : il mine la santé de 34 % des gens (1).

(1) Cf. ROBERT GUILLAIN, *Le Monde*, 15 sept. 1960. Voir aussi : DANILLO DOLCI, *Enquête à Palerme* (Éditions du Seuil).

LES BÉNÉFICES DE LA DÉCENTRALISATION

Soyons juste : d'année en année, nous avons vu disparaître la misère. Il y a dix ans les enfants et les femmes marchaient pieds nus sur les routes de Sicile ou de Campanie. Des ânes couverts de croûtes et de plaies, des mulets faméliques déambulaient sur les routes. Des loques séchaient au soleil. Aujourd'hui, les charrettes ont remplacé les ânes et les mulets. Ailleurs, les « guêpes » bourdonnantes qu'on nomme Vespas ou les voitures Fiat succèdent aux charrettes. Entre Catane et Messine, les bicyclettes apparaissent, qui remplacent les longues marches des « brachiantis » au lever du soleil. Le regard observateur peut témoigner du relèvement économique du Sud, mais pour constater aussitôt que ce relèvement demeure inégal. La misère des campagnes contraste avec l'opulence apparente des villes, l'ouest de la Sicile avec les plaines de Catane ou de Messine.

Quelles sont les causes de ce relèvement ?

A partir de 1946, la Démocratie Chrétienne, parvenue au pouvoir, effrayée par les révoltes des « brachiantis (1) » et la peur du communisme, prend des mesures réelles après un siècle de palabres : création de la Caisse du Midi, réforme agraire, plan Vannoni, création de la Région autonome de Sicile. La *Cassa per il Mezzogiorno* porte son effort sur l'amélioration des routes, la construction de digues ou de canaux d'irrigation, de barrages et d'aqueducs, la mise en valeur du marché local et l'écoulement des produits régionaux, l'implantation d'usines dans la banlieue de Naples (San Giovanni), à Salerne, Bari, Syracuse, Catane, le développement du tourisme en Sicile et en Sardaigne, l'équipement hôtelier, la reconstruction des ports aussi bien que le dégagement des temples grecs de Sicile. Les industriels du Nord ne demeurent pas insensibles à la misère du Sud et nous voulons croire aux bonnes intentions d'Olivetti qui installe à Naples une usine ultra-moderne, à celles d'Enrico Mattéi, président de l'*Ente Nazionale Idrocarburi* (E. N. I.) et rival heureux des grands pétroliers anglo-américains. A Latina, au centre des marais pontins dont l'assèchement fut l'une des grandes entreprises mussoliniennes, l'E. N. I. construit le plus

(1) On nomme ainsi les ouvriers agricoles démunis de terres, qui n'ont que leurs bras pour vivre.

grand réacteur atomique d'Europe. En Sicile, près de Gela, sur la côte sud, l'E. N. I. découvre un vaste gisement de pétrole lourd, non loin des asphaltes bitumeux de Ragusa. A Gela, qui vit la mort d'Eschyle, les puits de pétrole s'avancent dans la mer à cinq kilomètres des côtes. Près des vestiges de Sélinonte apparaissent des usines d'engrais et de matières plastiques, une nouvelle station balnéaire. En Lucanie, à Ferrandina, l'E. N. I. découvre un gisement de gaz méthane qui alimentera bientôt par des méthanoctucs Bari et Tarente, peut-être Salerne et Naples. Le massif de la Sila, en Calabre, retrouve peu à peu la forêt qui lui donna son nom. Enrico Mattéi décide de monter à Ferrandina une grande usine de fibres artificielles. Disons tout de suite que les efforts de Mattéi ne doivent rien au gouvernement central et que l'industrie pétrolière de Sicile s'est développée avec le seul appui du gouvernement autonome de Sicile.

La Calabre, à son tour, réclame son autonomie.

La réforme agraire s'est opérée grâce aux lois Gullo et Segni, du nom de deux anciens ministres de l'agriculture, celui-là communiste, l'autre démocrate-chrétien, aujourd'hui président de la République. Pour l'ensemble du territoire Pouilles-Lucanie-Malise, 200.000 hectares furent expropriés. Ici, la réforme agraire a touché un million et demi d'habitants, soit 36 % de la population. Mais sa plus belle réussite est la mise en valeur et la transformation complète de la plaine de Métaponte, hier royaume dépeuplé par la malaria.

Pourtant, derrière ces réussites spectaculaires, bien réelles, de Matera ou de Catane, des ombres subsistent. La réforme agraire est-elle réellement appliquée ? Il n'est personne pour l'affirmer. Dans la province de Palerme, 48 % seulement des terres, soit 12.000 ha, ont été distribuées (2.714 ayants droit). En Italie méridionale subsistent 2,5 millions d'ha de *latifundia* dont 500.000 seulement sont cultivés suivant les méthodes capitalistes intensives et rationalisées ; le reste est soumis à une culture extensive, archaïque, 55 % du sol arable sont répartis entre des propriétés inférieures à 10 ha ; 875.000 ha se divisent entre 5.000.000 de propriétés, la plupart possédant moins d'un demi-hectare. En face d'elles se trouvent 502 propriétés possédant chacune au moins 1.000 ha, en tout 876.000 ha. Il faut y ajouter les 1.440 propriétés allant de 500 à 1.000 ha qui représentent presque un million d'ha. Les paysans possèdent donc environ 40 % du sol cultivable, 60 %

sont propriétés bourgeoises ou seigneuriales, dont 37 % sont administrés et cultivés par le propriétaire ⁽¹⁾ avec de la main-d'œuvre salariée (journaliers), des métayers, des fermiers, des « colons », et 23 % loués aux cultivateurs exploitant directement ou aux administrateurs de type capitaliste. Il en résulte qu'en Italie du Sud, 70 % de la population devrait vivre de l'agriculture. Il y a en Italie plus de 1,8 million de journaliers sans terre, en grande partie en chômage, soumis au bon vouloir des contremaîtres, gérants et propriétaires.

Ce n'est pas tout. Les terres expropriées sont d'inégale valeur, d'ordinaire médiocres. Dans ce pays de soleil, le propriétaire de l'eau est maître de la vie. Appuyé par la mafia en Sicile ou par la camora des environs de Naples, il possède le pouvoir. L'administration ne compte pas. Des tyrans locaux empêchent toute réforme. Trop souvent ils trouvent l'Eglise à leur côté. Le cardinal de Palerme, un clergé intégriste, interviennent dans les luttes politiques. Ils ont empêché de réussir l'élan généreux de Milazzo au Parlement sicilien et d'un groupe de députés démocrates-chrétiens dissidents, accusés de pastiser avec le socialisme. L'expérience de Milazzo, chef du gouvernement autonome de Sicile, a été suivie avec intérêt par toute l'Italie. Son échec consternant et de véhémentes mises en garde du haut épiscopat italien ont joué un rôle décisif dans la vie politique de l'Italie entière. Il n'est pas dit que l'Eglise y trouve, à long terme, avantage. La révolution sociale, pour être reculée, risque de l'emporter. Déjà les paysans de Calabre et de Lucanie ont pris l'habitude de voter « rouge », une habitude définitive, nous certifierait l'un d'eux. Dans l'immense jeu politique de ce siècle, il se pourrait que la Sicile, lasse d'attendre le bonheur, bascule dans le camp de l'Est. Verrons-nous au cœur de la Méditerranée un nouveau Cuba ?

BRETAGNE ET SICILE

Ce n'est pas la première fois que nous rencontrons un peuple pauvre dans un pays riche. Les raisons sont faciles à déceler : une démographie trop puissante ou plutôt mal adaptée, une mauvaise répartition des richesses, une fuite des

(1) Tel était le cas, en Sardaigne, du nouveau président de la République, Monsieur Segni.

capitiaux, l'incapacité de l'administration, son absence de pouvoir qui fait de ces pays des terres abandonnées autant que sa main-mise la plus brutale. Toutes ces causes agissent de concert ; nous rencontrons rarement l'une sans les autres. Le peuple réagit d'une façon désordonnée à sa misère : il engendre la vie au maximum ou se réfugie dans la servilité, passe de la résignation à la colère. L'administration peut être à la fois tyrannique et sans pouvoir : il lui suffit d'être étrangère. Elle demeure inadaptée, abstraite, indifférente. C'est pourquoi le remède apparaît, aux yeux de l'étranger, dans une révolution sociale et dans l'indépendance.

Je n'ai jamais cessé de songer à la Bretagne au milieu de ces hommes pauvres et fraternels. Leurs problèmes étaient ceux des miens. La nature les opprimait moins que les systèmes qui leur distribuent chichement les fruits de leur travail et de la terre. Encore heureux s'ils pouvaient travailler ! Le pire des fléaux n'était pas l'inégalité de la richesse mais que la richesse fut étrangère. Les forces vives du peuple et de la terre étaient captées au bénéfice de l'étranger. Ainsi le peuple et la nature apparaissent solidaires. Les peuples sont les fruits de la terre. Ici, ils étaient détournés de leur destination naturelle, les fruits qui étaient nés d'une semence végétale ou humaine.

Les efforts du Sud se joignaient à ceux du Nord, qui ne se complétaient pas. Le pire était que le Nord fit réellement son devoir, que le Sud accomplissait le sien et que la situation demeurât désastreuse. L'écart augmente toujours entre le Nord et le Sud, le rapport du Comité des Ministres pour le Midi le constate avec amertume : en 1951, le revenu moyen d'un habitant du midi ne dépassait guère la moitié de celui de l'Italien du Nord. Malgré les efforts réels, l'argent englouti dans la *Cassa per il Mezzogiorno*, deux mille milliards de lires, le Midi, loin de rattraper son retard, l'accroît. Le chômage méridional s'est accru de 15 % de 1951 à 1958, l'émigration ne s'est pas ralentie : cent mille personnes par an, en moyenne, « montent » vers le Nord tandis que l'émigration vers l'étranger entraîne de 50.000 à 100.000 âmes. L'artisanat local, la petite industrie qui naissait à peine se trouvent dans une situation pire et ne peuvent supporter la concurrence des trusts et des usines modernes du Nord, du grand capitalisme lombard, piémontais ou ligurien.

Le Nord dépensait des milliards de lires et les reproches

qu'on lui adressait n'étaient pas justifiés, pas davantage ceux que le Nord adresse éternellement au Sud : « Sempres neve, case di legno, gran ignoranza, ma danari assai » que Goethe écoutait déjà dans la bouche des paysans de Sicile. Nul n'osait en tirer la conclusion : l'un ne peut rien pour l'autre. Nous devons ajouter aussitôt que cette conclusion est loin d'être pessimiste. Au contraire. Le Nord et le Sud ne collaborent pas, ils ne peuvent le faire dans l'état actuel du donateur et de l'obligé. L'uniformité des vêtements, du langage ou des mœurs peut gagner du terrain. Derrière cette uniformité relative, les différences profondes s'accroissent. Pourtant une collaboration serait bénéfique. On ne peut collaborer qu'entre égaux. Il faut que le Sud soit l'égal du Nord comme la Bretagne devrait être l'égale, économiquement et politiquement, de chaque région française.

★

On se récriera. La Bretagne n'est-elle pas l'égal de n'importe quelle province ? Nous sommes victimes les uns et les autres de ces fausses égalités qui perpétuent l'injustice. Le développement de chaque nation s'est fait inégalement. La formation politique de chacune en est seule responsable, non pas la nature, ni les hommes. La France et l'Italie sont des nations prospères. Elles comptent parmi les plus riches de l'Europe et du Monde, bien que certaines parties de leurs territoires devraient figurer parmi les nations sous-développées. Bretagne et Sicile par exemple. Comment l'homme de ces contrées ne s'interrogerait-il pas ? D'où vient ici cet excès de richesse et là cette pauvreté ? Cet excès de richesse est né de cette pauvreté. Notre peuple sert de réserve de matériel humain, obtenu à bon compte, pour les travaux de la paix et ceux de la guerre, pour les entreprises colonialistes, pour la puissance extérieure de la France. Et parfois de grenier. La Sicile était aussi l'un des greniers de Rome. L'aide aux pays sous-développés, aux provinces pauvres, est nécessaire mais n'est pas suffisante. C'est le pauvre qui doit se relever, non le pauvre que l'on doit élever. Il y va de sa dignité. Nous devrions haïr le pauvre pour mieux aimer l'homme. Les communistes ont raison en cela, en cela seulement. La charité avilit autant que la tyrannie colonialiste. Elle n'est au fond que l'aspect moralisateur du système colonial. Aucun effort ne sera efficace s'il n'est d'abord l'œuvre du peuple, aussi bien

dans le domaine économique que moralement. Car le riche et l'étranger ne peuvent développer qu'une économie factice même si elle est prospère. Elle dépend de leurs besoins et, au fond, de leurs propres ressources. Celles du Sud doivent compléter celles du Nord, comme la Bretagne doit se mettre au service de Paris, des régions industrielles du Nord et de l'Est, de la France tout entière.

Comment le Nord supporterait-il une économie rivale ? La moindre crise ou menace de crise atteint d'abord ses domaines extérieurs. Dans une situation générale favorable, ceux-ci peuvent paraître prospères. Ils se nourrissent des miettes devenues plus abondantes de la table centrale. Mais l'inégalité demeure et croît entre l'hôte du dernier rang et le maître. Un peuple ne peut se relever avec les capitaux de l'étranger ou ceux du pouvoir central qui peuvent être assimilés à des capitaux étrangers. Depuis que le capital existe, sa fonction fut de faire des bénéfices au détriment des peuples où il s'investit. Nous ne dénoncerons jamais assez cette économie fautive, cette aide spectaculaire qui ne résout pas le problème mais contribue à l'aggraver malgré les cris de ses thuriféraires. Une aide peut être dangereuse quand elle contribue, par une propagande habile, une mise en place ingénieuse, une prospérité éphémère, à tromper le peuple alors qu'elle n'est qu'une aumône enfermant le pauvre dans sa misère. Les milliards de lires dépensés par la *Cassa per il Mezzogiorno* ou l'argent investi dans le *Plan de Constantine* ne peuvent résoudre les problèmes du Sud italien ou de l'Algérie, de même que les problèmes bretons ne peuvent être résolus par des subventions ou des déplacements d'usines. Ils renforcent la colonisation ou la semi-colonisation qui sont responsables du marasme et dont il s'agissait justement de pallier les torts. Ils affirment plus que jamais la main-mise du Nord ou de l'Étranger quand on prétendait émanciper les peuples. En veut-on un exemple ? Un industriel du Nord, Marzotto, propriétaire des usines textiles de Valdarno, construit dans le Sud italien la chaîne des *Hôtels Jolly*, au nombre de soixante-huit, pour lesquels la Caisse du Midi lui avance 80 % des capitaux. Le personnel, sauf le personnel subalterne, vient des provinces du Nord. Quels avantages réels en tire le Sud ? Il semble qu'on le dépouille de ses richesses touristiques, des bénéfices qu'il en allait tirer. L'aide accordée n'est qu'une exploitation. Elle ne pourrait réussir que si le Nord et le Sud étaient vraiment

semblables, semblables l'Algérie et la France, ou simplement la Bretagne et la France. Mais elle ne prétend même pas supprimer les différences essentielles, celles du climat, de la nature et des hommes. Quoi de commun entre l'habitant de Paris et le berger berbère, entre l'homme de Bretagne soumis aux tempêtes, penché sur la charrue et le mineur du Nord, le fonctionnaire parisien, l'officier de Sarralbe ou de Coëtquidan ?

La générosité se concilie trop aisément avec l'intérêt pour n'être pas suspecté. Il s'agit toujours pour l'Etat de nouer en une seule nation le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, mais la réalité crie et implore. Elle ne peut se soumettre, sinon dans la misère. Le but n'est donc jamais atteint. Ou bien le Nord, ou bien le Sud. A moins que chacun ne se développe de lui-même, dans sa propre voie, qui exige d'abord d'être libre. Devenus égaux, alors pourront-ils s'aider. D'ici là le riche ne peut qu'abaisser le pauvre.

Le néo-colonialisme est pire que la domination brutale qui maintenait sourdement les énergies. Il se couvre de cet esprit de mission qui concilie la bonne foi et l'intérêt, et se dissimule à lui-même son orgueil. Comment avons-nous l'audace d'enseigner, nous qui avons tout à apprendre ? Nous qui avons perdu les traces du christianisme et vous qui n'avez pu réaliser un socialisme harmonieux, qui n'avez peut-être même pas réalisé le socialisme ? Les peuples affranchis ne sont pas libérés s'ils ne s'affranchissent d'abord en esprit. Leur liberté n'est qu'un leurre. Ils demeurent tributaires d'une civilisation étrangère, qui est le pire des périls.



— II —

CES efforts d'un gouvernement central, dans le cadre d'une nation moderne, nous les retrouvons à l'échelon mondial en faveur des pays sous-développés. Les fonds publics versés par les grandes puissances industrielles varient actuellement entre 3 et 4 milliards de dollars (U. S. A. entre 0,9 et 1,3 milliard, Europe occidentale plus d'un milliard, U. R. S. S. 1,5

milliard environ). De telles sommes demeurent pourtant insuffisantes. On a calculé (L. Tabah, in *Le Tiers Monde*, I. N. E. D.) que le doublement, en 35 ans, du niveau de vie des populations sous-développées, soit 1.600 millions d'hommes, nécessiterait de 50 à 60 milliards de dollars dès la première année. Cette somme devrait s'élever progressivement jusqu'à atteindre près de 300 milliards selon que l'accroissement démographique se serait plus ou moins ralenti. Elle représenterait 14 % du revenu national des pays développés. C'est un devis relativement modeste en regard des 100 milliards de dollars qui sont consacrés annuellement aux dépenses militaires dans le monde. Il n'est pas certain pourtant que ces efforts, maintenus sous leur forme actuelle d'une aide charitable, donneraient tous leurs fruits.

Ainsi, de 1949 à 1953, le revenu national des U. S. A. est passé de 1.463 dollars par habitant et par an à 1.870 dollars, tandis que le revenu en Inde passait de 57 à 60 dollars. Avant guerre le rapport entre l'Indien et le Yankee était de 1 à 15, il est aujourd'hui de 1 à 35. Durant les dix ans qui ont suivi la fin de la guerre, le gouvernement français a investi en Algérie autant que les Etats-Unis ont accordé aux pays sous-développés : 25.000 ouvriers au total ont trouvé du travail dans l'industrie alors que la population active s'accroît annuellement de 60.000 personnes. Yves Lacoste (*Les Pays sous-développés*, Presses Universitaires de France) ajoute : « La faiblesse des résultats obtenus en dépit de ces investissements massifs s'explique par l'absence de circuits monétaires normaux, la majeure partie de la population étant dans une situation de chômage chronique. L'injection de fortes sommes dans une économie sous-développée risque d'autre part d'y provoquer une grave inflation. Ces investissements peuvent aussi, en gonflant l'activité du secteur capitaliste, enrichir une minorité et disloquer un peu plus encore le secteur « traditionnel » sans pour autant que les populations puissent trouver à se récasier ailleurs ». Ajoutons que cette minorité n'est même pas toujours nationale. Elle investit ailleurs, et le plus souvent dans le pays riche ou la puissance tutélaire, en des dépenses somptuaires, en de nouvelles sources de revenus, les bénéfices qu'elle réalise dans le pays pauvre. Et par là, la différence ne peut que s'accroître.

Nous pourrions trouver dans cet échec une amère satisfaction. La charité a quelque chose d'immoral, mais que dire des charités intéressées ? Après avoir appauvri un peuple par

le colonialisme, il suffirait de donner de l'argent, de construire des usines pour avoir bonne conscience. Les dons généreux, et de plus profitables, effaceraient la honte. Le pauvre n'aurait plus à se plaindre. Il resterait encore du côté de ses anciens maîtres, qui sont toujours ses maîtres. Son devoir sera de les remercier. Mais tout cela est faux, cette charité qui grince des dents échoue. L'écart ne cesse d'augmenter. L'économie la plus matérialiste confirme toujours la morale : la charité elle-même est inopérante.

C'était sous une forme plus subtile que le colonialisme aujourd'hui condamné venait prendre la place de l'autre. En aidant le pauvre à se développer, on prenait en main son destin. C'est-à-dire et toujours le colonialisme.

Par delà la liberté reconnue, octroyée, subsiste la dépendance. Toutes sortes de liens économiques, culturels, sociaux ont été tissés. La France compte sur eux pour maintenir son emprise. Il lui arrive de l'avouer. Si bien que cette indépendance n'est nullement réelle, pas plus que n'est réelle la liberté dans le monde capitaliste ou le pouvoir du peuple dans les démocraties populaires.

Le résultat ne se fait guère attendre. Nous citerons un journaliste français, Robert Mandrou : « Il ne suffit pas de proclamer que la coopération assurera à l'Algérie l'assistance technique, les capitaux nécessaires à son essor : l'expérience de l'Afrique noire devrait être largement et honnêtement étudiée à cet égard. L'Afrique est mal partie, déclare sans cesse René Dumont (se sera le titre de son prochain livre). Et pour cause : l'assistance technique, si elle consiste à envoyer au delà des mers des économistes métropolitains laissés pour compte, ou bien des capitaux à transformer en motocyclistes d'escorte et en gardes mobiles, n'est pas d'un grand secours pour ces pays nouvellement arrivés à l'indépendance. La charité capitaliste consentie aux Etats noirs depuis trois ans porte déjà ses fruits : faute de véritables réformes agraires, faute de plans d'industrialisation, la faillite menace : les jeunes Etats africains ont besoin, mois après mois, d'une imposante aide financière : l'indépendance devient un leurre, une façade. Seule une aide généreuse — conçue par un socialisme sans œillère capable d'élaborer des formules neuves et hardies de développement — serait valable en ce domaine. » (1)

(1) France-Observateur, 22 mars 1962.

★

Nous ne cesserons de le dire, c'est au pauvre, au pays opprimé à se développer lui-même. La simple efficacité matérielle rejoint ici la dignité humaine. Lui seul peut prendre les remèdes qui lui conviennent et non ceux que la puissance protectrice croit lui convenir parce qu'ils présentent pour elle-même des avantages. On sait l'hypocrisie de la charité et combien l'esprit est prompt à masquer d'idéalisme son intérêt. Tout autre, et à plus forte raison qui nous opprime, est mauvais juge de nos intérêts.

★

De même qu'hier encore l'Algérie, la France voit dans la Bretagne son complément naturel. Et de même qu'il lui faut la Bretagne pour combler l'hexagone, cette réserve de marins, de soldats, de manœuvres lui est nécessaire, cette masse qui attire et fixe vers le bas les salaires nationaux, qui compense jusque dans sa pauvreté et son retard la sur-évolution parisienne.

Oui, les intérêts de la Bretagne et de la France sont solidaires, mais dans ce sens : pour que la France soit prospère, il faut en partie que la Bretagne végète. Non pas qu'elle soit tout à fait misérable, — un pauvre, chez soi, est cause de ruine, — mais qu'elle demeure à cette distance qui rend humble ou engendre des colères faciles à réprimer. Sans doute nous ne disons pas qu'un tel dessein soit délibérément poursuivi, pas même qu'il demeure conscient, — encore que nous n'en sommes pas tout à fait sûrs, — mais que tout se passe selon ce schéma. Ayant dépassé le seuil, tacitement admis, de la pauvreté, il est donc possible que le gouvernement central lâche du lest. Ce lest, c'est la Loi-programme.

Mais comme on est loin des véritables intérêts de la Bretagne !

L'exemple culturel paraîtra plus clair. Paris peut avoir intérêt à maintenir vivante une certaine Bretagne folklorique, que la langue ne meure pas tout à fait pourvu qu'elle ne puisse se relever. On a besoin d'elle pour prouver la liberté intérieure, la générosité, la diversité harmonieuse de la nation française, repousser au besoin l'accusation de génocide. A la condition que la Bretagne se maintienne à sa place, celle du pauvre sous l'escalier, comme un aimable objet folklorique

qui survit aux temps anciens, une potiche d'honneur dans la vitrine. A aucun moment, il ne s'est agi des véritables intérêts bretons. C'est pourquoi le peuple breton, lorsqu'il croit lutter pour améliorer son sort, combat contre lui-même puisqu'il lutte pour renforcer son assujettissement.

Sans doute la situation n'est-elle pas aussi schématique ni le paupérisme aussi développé. La situation économique n'est que médiocre, le peuple breton le pressent tout au plus. Et comment sa situation lui apparaîtrait-elle plus clairement ? Il ne découvre que des situations individuelles ou locales, l'ensemble national demeure complexe et mystérieux. Pris dans un réseau toujours plus complexe de relations interrégionales, il a cessé de consommer ses propres produits ou même de les produire : en revanche, il consomme de plus en plus de produits étrangers à son sol et parfois même à ses besoins. Il est sorti d'une demi-autarcie, dans laquelle il pourrait se trouver à l'aise, pour entrer, avec ses capacités amputées, dans le circuit inhumain des consommateurs dévorés. De multiples interférences lui cachent le problème et contribuent à l'asservir. Nous soutenons ici que les intérêts de la Bretagne ne se conjuguent pas forcément avec ceux de la France s'ils peuvent être ceux de l'Europe, — que la Bretagne est en soi sa propre réalité, non le complément d'une nation artificielle, — qu'elle fait figure, à tous points de vue, d'une entité sociale, culturelle, économique dont les intérêts lui sont d'abord propres avant de se confondre avec ceux de l'Europe et de l'humanité. On voit tout ce qui nous sépare de ceux qui n'ont pas osé faire une révolution qui s'accomplit d'abord en soi-même.

*

Nous devrions donc lutter contre la loi-programme, c'est-à-dire contre le réformisme. Le réformisme, — tel est le nouveau nom du régionalisme, d'un régionalisme dont les préoccupations se voudraient désormais économiques, après s'être enfermé si longtemps dans des demandes dérisoires, — cache et éloigne le vrai problème, celui d'une Révolution bretonne. Il est dangereux parce que le palliatif n'a jamais guéri mais, en prolongeant le malade, prolonge le mal. Je voudrais adopter l'esprit vivant du *léninisme* qui refuse la duperie. Hélas ! nos compatriotes depuis longtemps se nourrissent de mythes et d'illusions. Ils ne comprennent pas leur

problème. Ils peuvent se battre courageusement dans toutes sortes de guerres et de bagarres pourvu qu'aucune audace intellectuelle ne soit requise. Ils luttent toujours contre eux-mêmes.

*

Nous avons besoin d'une liberté totale, dut-elle être ensuite limitée. Nous seuls pourrions choisir nos chaînes. Les limites de notre liberté ne peuvent être que celles de la solidarité européenne ou internationale. L'indépendance est la condition nécessaire de notre relèvement. Elle n'est pas la condition suffisante. Elle seule permet de résoudre les problèmes, elle ne les résout pas. Elle est la condition du bonheur, elle n'est pas le bonheur.

Une indépendance totale, complète. L'autonomie est dangereuse qui cache sous le mot liberté bien des entraves. Moins celles du présent que celles du passé. Un peuple opprimé n'est pas libéré par une indépendance verbale. Il reste longtemps sous le joug. Les liens culturels, qui paraissent secondaires, sont les derniers à se rompre. Leur survivance empêche tout essor et jusqu'à la liberté économique et politique. Ils maintiennent les anciens besoins et les formes de pensée qui engendraient ces besoins. Ils détournent les élites de leur devoir. Elles ne se séparent pas de leurs anciens maîtres dont elles continuent à perpétrer la domination. La puissance tutélaire permettait seule de satisfaire les besoins puisqu'elle seule les avait engendrés. S'ils ne disparaissent pas, son rôle subsiste, nul ne peut la remplacer. L'autonomie n'est que nominale. A sa faveur l'ex-colonisateur poursuit son rôle d'asservissement et même le poursuit mieux puisqu'il trouve la collaboration d'un peuple qui se croit libre et de ses élites installées dans une bonne conscience définitive. Il n'a plus à compter sur une opposition sourde et sur des réticences mais trouve une joyeuse adhésion à sa main-mise cachée. Il n'a plus désormais d'entraves policières ou politiques, son action pénètre insidieusement le corps prétendu libre. L'autonomie devient pernicieuse. Le mal empire. Lorsqu'on finit par s'en rendre compte, comment ne pas en accuser l'indépendance ? Elle a déçu d'abord, elle paraît bientôt responsable. Eh ! quoi, nous avions cru, en devenant libres, être plus heureux ! Mensonge ! Retournons à la servitude !

N'accusez pas la liberté. Au contraire. Votre liberté n'en

était pas une. Vous êtes plus asservis que jamais. La contrainte développait en vous cet espoir, cette colère qui vous ont fait obtenir cette indépendance fictive ou qu'un manque de courage intellectuel a démuné de tout sens. La liberté ne s'arrête pas à la conquête de la liberté.

LA LOI-PROGRAMME ? ILLUSION ET DUPERIE

La Bretagne fait figure dans le contexte français d'un pays sous-développé. Le diagnostic de nos maux est devenu banal, nous ne chercherons pas à le contredire. Il s'agit pour notre pays, et Paris peut être d'accord, de rattraper son retard afin que la France puisse atteindre un développement plus élevé parce que plus harmonieux. Les revendications bretonnes apparaissent comme des revendications françaises, dès lors légitimes. L'effort d'un Pleven est, en dernier regard, tourné vers la France tout entière : son combat, selon son aveu, n'aurait pas lieu s'il n'était persuadé qu'en travaillant pour la Bretagne il ne continuât d'assurer le service de la France. Nous y voyons une antinomie.

Non pas irréductible, certes, il n'en est guère dans un monde où les intérêts des peuples sont finalement solidaires, mais à la condition de récuser d'abord les confusions naïves et les supercheries intéressées. Dans quelle mesure les intérêts bretons et les intérêts français sont-ils antagonistes, dans quelle mesure peuvent-ils être conciliés, cette analyse indispensable a-t-elle jamais servi de base aux promoteurs de la Loi-programme ?

Que des capitaux qui ne sont pas les nôtres s'investissent en Bretagne, y construisent des usines, nous ne voyons pas de quoi nous réjouir et pousser les cris des thuriféraires. Sans doute ils retiennent une partie (très minime) des futurs émigrants, de même qu'une armée d'occupation fait apparaître des signes de prospérité et qu'une part de son bien-être passe dans le peuple opprimé. Ce n'est qu'une prospérité factice, inégale, parasitaire, c'est-à-dire en dernier ressort un appauvrissement. Une prospérité financière n'indique pas toujours

un relèvement économique, elle peut même l'entraver. Les capitaux qui s'investissent cherchent ici une main-d'œuvre à meilleur marché, plus abondante, plus docile, c'est-à-dire un accroissement de leurs bénéfices. Où a-t-on vu que le peuple breton en bénéficiât ? L'amélioration légère qui se produit profite plus encore à l'étranger puisqu'elle augmente la consommation du peuple asservi qui est le débouché des usines étrangères dans son propre pays. L'écart s'accroît toujours. Le marché que constitue le pays sous-développé est nécessaire à la puissance industrielle dominatrice qui veut un marché ne succombant ni sous la pléthore des biens ni dans le paupérisme qui les ruinerait ensemble. Elle peut invoquer leur solidarité : elle demeure celle que le maître a toujours préconisée à son domestique. Il est possible que la Loi-programme, la semi-industrialisation de la Bretagne entrent d'abord dans le jeu des trusts et des capitaux français, comme le Plan de Constantine y trouvait sa place, et bénéficient dès lors d'un appui politique indispensable. Qui devons-nous remercier ? Une collaboration économique profitable n'est possible qu'entre deux peuples libres.

Alors que le temps presse, ces efforts de pré-industrialisation et d'industrialisation complémentaire (produits de luxe) apparaissent dérisoires et, sur une structure déjà existante, mal adaptés et insuffisants. L'équipement déjà réalisé, en Bretagne, la valeur de la main-d'œuvre même si l'enseignement technique demeure en retard, permettraient avec des liens économiques nouveaux une tout autre industrialisation, et notamment l'introduction ou la renaissance des industries textiles, la création d'une industrie demi-lourde. Qu'on ne dise pas qu'elle serait impossible par suite de l'absence de minerais. Même si cette pénurie était prouvée, l'exemple de l'Italie démontrerait la possibilité d'une industrie lourde adaptée et devenue facteur d'équilibre. Les complexes sidérurgique de Dunkerque et de Constantine, celui prévu de Marseille, ne trouvent pas davantage dans leur arrière-pays les matières premières ou les sources d'énergie que la Bretagne, par tous ses ports, pourrait facilement importer. L'indépendance permettrait les remèdes rigoureux qu'exige la situation bretonne par l'intermédiaire d'une planification adaptée aux ressources comme aux besoins : réforme agraire, industrialisation, voies de communication, liens économiques nouveaux et puissants avec le monde, développement culturel, sans

autres entraves que les limites du réel et non d'une volonté politique étrangère.

On a pu attribuer à une évolution historique différée le sous-développement des régions pauvres dans les nations riches, le Sud-Italien par exemple. Lorsque se réalisa l'unité, l'écart était déjà grand entre le Nord et le Sud. Nous ne sommes pas d'accord en ce qui concerne notre pays : l'industrialisation du siècle dernier a trouvé la Bretagne intégrée à la France. Les historiens (cf Durtelle de Saint-Sauveur) affirment d'ailleurs qu'elle se confond depuis longtemps avec la France. C'est le contraire qui est vrai : c'est parce qu'elle a suivi le sort commun alors qu'elle était différente que la Bretagne n'a pas cessé de paraître plus arriérée et plus pauvre. La duchée, on le sait, était une des plus riches nations d'Europe. Elle présentait un état politique, culturel, économique et social en avance sur celui du royaume de France. Elle est devenue très vite « le complément » de la France. Dès lors, et c'est l'une des caractéristiques des pays sous-développés, la production marchande fut orientée vers un nombre toujours plus limité de produits. Que l'on songe à toutes les productions bretonnes disparues, objets manufacturés aussi bien que matières premières (lin, chanvre, kaolin, ardoise ou granit dont le déclin vient de commencer, etc...) jusqu'à la confection des *boutoù koad* !

En veut-on des exemples précis : les usines de Strasbourg ou de la banlieue parisienne venant acheter chaque semaine les matières animales qu'elles transformeront et revendront ensuite à la Bretagne. Or, seul un gouvernement breton peut affranchir la Bretagne de cette limitation croissante et de la monotonie de la production. On répondra que la Bretagne, en se spécialisant, submergera le marché français et bientôt celui de l'Europe unifiée. Nous prétendons que ces marchés, en réalité, lui sont retirés : la transformation profitable, qui retient la main-d'œuvre et amène un brassage de capitaux et des investissements, a lieu le plus souvent ailleurs (fromages de Normandie désormais consommés par la population urbaine de Bretagne, usines Olida et Géo, confection parisienne, etc.). Par suite, l'économie bretonne est de plus en plus tributaire d'une économie étrangère qui a pour intérêt de la maintenir dans sa dépendance et comme son complément. C'est, à l'échelle de la Bretagne, l'opposition monoculture-polyculture

qui soumet le producteur monoculteur à toutes les crises et à toutes les pressions.

Il ne s'agit plus d'une stagnation économique « traditionnelle » mais d'une *insuffisance économique nouvelle*. La loi-programme ne comble pas le déficit actuel et moins encore le déficit futur. Pire, celui-ci ne peut manquer de s'accroître. La loi-programme développe une économie moderne incomplète, limitée et dépendante. Elle aboutira à déclencher involontairement, mieux avec l'acquiescement enthousiaste des Bretons, une évolution qui renforce le mal qu'elle prétend guérir.

En attendant, Messieurs, nous vous offrons un grand sujet de protestation : les nouveaux tarifs des chemins de fer. Ne dirait-on pas que cette dernière injustice n'a été créée que pour donner au mécontentement breton un motif secondaire ou sur lequel on lui donnera ensuite satisfaction ? On détourne ainsi les grandes colères. Nous nous fâchons pour les vrais motifs.

En un mot, toute aide extérieure est suspecte, ambiguë, inefficace et finalement détruit son but en supposant que celui-ci ait été désintéressé. Elle « endort » le peuple par une propagande éhontée et en captant les meilleures énergies pour des tâches secondaires. Une autonomie incomplète fait plus de mal que de bien. Elle empêche de résoudre les problèmes les plus importants. Qu'on ne vienne pas, demain, nous dire en constatant son échec : « Vous l'avez voulue ». Le devoir de tout Breton intelligent devrait être de lutter contre elle.

VALERE DEPAUW

" BREIZ ATAÖ "

— roman —

Editions Uitgeverij Westland, MERKSEM, Belgique

230 pages — couverture cartonnée

beau papier — 12,50 francs

L'édition originale en texte néerlandais est disponible
au prix marqué à la trésorerie d'AR VRO

ABANNA

BROAD HA STAD

KOMZ a reer eus sterniañ an dud. Ken ret all e vez sterniañ ar mennozhioù ma ra an dud ganto. Bevañ a reomp mui pe vui war ur framm mennozhioù gall. N' eo ket ur rebech ; didec'hus e oa peogwir omp bet an holl ac'hanomp stummet er skolioù gall.

Koulskoude seurt anzav n' eo nemet derez kentañ ur stad-deraouiñ. Dav dimp ober un adwel warnomp hon-unan, da lavarout eo war hor buhez hiniennel, tiegezhel, keodedel a-benn diverzout kement a zo deut ennomp a-berzh aspadennoù ar gevredigezh vreizhat, a-berzh hor stummadur gall hag etrevroadel, hag evel-reizh, a-berzh an Emsav. Ha neuze gouzout petra zo da zerc'hel ha petra zo da argas. Rak e-touez an traoù a zo ennomp a-berzh ar sujidigezh ez eus traoù mat hep ket a var, bez' ez eus ivez traoù sanket ken don ma ne vimp ket evit o argas, hag int koazhet ennomp ha breizhekaet, — soñjet da skouer er gerioù latin ha gallek gwriennet en hor yezh. Hogen, diwar beseurt arouezioù-barn ober an disparti ? Setu ur gudenn vras. Ken bras ha m' he lezan e skourr evit bremañ, rak ar respont ne deuy ket hep deomp bezañ kemeret da gentañ an emzalc'h spered ret, ha moarvat da gentañ bezañ gouezet hag ur gudenn da ziluziañ gant ar spered ez eo.

Pa n' omp ket evit kaout krog er wrizienn. eomp war-du ar bleñchoù, ha kemeromp d' he studiañ an hini eus an tachennoù-disparti a zo ar muiañ anat dimp : ar vuhez kevredigezhel.

Amañ emaoomp en ur gêriadenn a Vreizh-Izel. E Sant-Nikolaz ez eus en deizioù-mañ un dornad brezhonegerien eus ar seurt a raed en Emsav kentañ « emskiantek » anezho. Ha tro-dro dezho buhez Breizh-Izel a gendalc'h evel a-raok. War ar maezioù, koueriaded, a ra gant ar brezhoneg c'hoazh. E kêr, kenwerzhourien, a ra kentoc'h gant ar galleg. An holl avat a ra gant ar galleg adalek ar mare ma 'z eus anv a vuhez kevredigezhel, a skol, a relijion, a bolitikerezh, a velestradur,

a sindikadoù, a deknik, hag all. Da lavarout eo, setu penaos e c'heller taolennañ ar seurt kevredigezh : aspadennoù ur gevredigezh vreizhat anat c'hoazh war ur frammadur-stad gall. An hiniennoù a zo enno c'hoazh un anien breizhat ; kement tra enno, hag ar galleg ma reont gantañ, a zo merket don gant o broadelezh vreizhat. An hiniennoù a zo c'hoazh liv Breizh warno. Ar gevredigezh a zo gall.

Amañ e kejom gant daou vennozh pouezus-kenañ ; diouzh un tu ar vroadelezh, diouzh an tu all ar stadelezh. Aze emañ alc'houez kudenn Vreizh ha kement bro sujet : n' eus ket, evel ma kreder, ur vroadelezh o stourm enep ur vroadelezh all. Ar broadelezhioù ne stourmont ket, ar stadelezhioù ne lavaran ket. Ur stadelezh estren he deus faezhet hor stadelezh ha sammet hor broadelezh, d' he c'hoazhañ evel-just. Evit ober ur skeudenn, ar stad o vezañ ar c'horf, ar vroadelezh an ene : daou zen bev a c'hell en em gannañ hag unañ lazhañ egile ; ur wezh lazhet egile avat, petra stourmo, e ene, e anaon ? Doue oar ne c'hell ket kalz a dra er bed-mañ an anaon.

Bez' e weler diouzhtu pezh a zo diwir er skeudenn am eus implijet : rak stourm a zo evelkent. N' eo ket aet broadelezh Vreizh diwar ar bed, pa glever c'hoazh anv eus ar Vrezhoned, pa gaver tud c'hoazh a ra Brezhoned anezho o-unan. Met neuze e ranker, da vezañ reizhvez, kemman hor c'heal eus ar stadelezh, eus ar Stad.

Kejañ a reomp gant unan eus an treuzvennozhioù bet sanket dimp gant hon deskadurezh c'hall, hag homañ eo : ober a reomp eus ar Stad ar gouarnamant, hag e welomp ar stadelezh evel kement a zinaou eus ar gouarnamant. Hag end-eeun, setu ar mennozh faos m' emañ diazezet warnañ ar Stad C'hall ha kement Stad vras a anavezomp bremañ. Distroomp da ster kentañ ar ger *stad* : stad an traoù, kement tra a zo er gwirvoud.

Ma cheñchit un dra en ho puhez hiniennel, ma teskit brezhoneg ha ma rit dioutañ yezh ho pemdez, setu ur c'hemm a zegasit e stad an traoù. Ma savit un tiegezh a vo ennañ ar brezhoneg yezh ar pemdez, setu ur c'hemm brasoc'h c'hoazh a zegasit e stad an traoù. Ar Stad a zo e gwirionez kement a zo, hag e-keñver broadelezh, kement a zo korf d' ar vroadelezh.

Dre-se e c'hellomp merzout derezioù ar stadelezh. An derez hiniennel, an derez tiegezhel, an derez keodedel, an derez broadel, an derez etrevroadel. Hogen diazezet e vez pep derez war an hini a zo dindanañ : n' eo ket tra o tinaouiñ,

tra o tiskenn ez eo ar stadelezh, met tra o pignat, tra o sevel. Kavout a reomp amañ ster all ar ger *stad*, pa ouzomp e tever eus un hevelep gwizienn gant hor ger *sevel*. Ar stadelezh n'eo ket kement a zinaou eus galloud ur gouarnamant, ur melestradur, evel ma wêlomp e Bro-C'hall. Ar stadelezh a zo da gentañ penn hiniennel, neuze tiegezhel, neuze keodedel, neuze broadel, a-raok bezañ gouarnamantel ha melestradurel. Emañ ar peürvoud e trañ ar skeul, n'eo ket el laez.

Bremañ peseurt kemm a zegas ar rezizadur-mañ en hor stourm dimp-ni ? En ur ger : stourm an Emsav, stourm hor broad, a dle en em anavezout evel stourm stadel. Bevañ a ra ennomp ar vroad, met ne vev nemet pa roomp korf dezhi, pa reomp stad anezhi.

Petra eo reiñ korf d'ar vroad, petra eo ober stad eus ar vroad ? Se zo sevel, a-dal hag a-enep d'ar stadelezh c'hall em silet e pep lec'h, en hor spered koulz hag hon darempredoù keodedel, ur stadelezh vreizhat. Ur stadelezh er c'heñver hiniennel. Deskiñ brezhoneg, klask e kement lec'h m' o c'haver, an arroudennoù, an aspadennoù, an dilerc'hiadoù eus Breizh, eus ar geltelezh ; — en ur dremen, merkomp amañ he ster reizh d'ar c'herienn « mont d'ar bobl » ; brasañ fazi eo mont d'ar werin d'en em heñvelaat outi, p' emañ dres lusk ar werin en em heñvelaat ouz ar skouer astennet dezhi gant ar Stad C'hall ; gall eo stadelezh ar werin : dimp-ni da gemer diganti teñzorioù he broadelezh vreizhat, ar re n'eo ket deut a-benn c'hoazh da deurel dreist bourzh, d'o degas war lestr ar stadelezh vreizhat, da c'hortoz ar mare da gas d'ar strad lestr ar stadelezh c'hall e Breizh. Ur stadelezh vreizhat er c'heñver tiegezhel. Amañ emañ degouezhet evit gwir talbenn hor stourm. Kement tra a stadelezh hiniennel a oa da seveniñ a zo bet sevenet gant Emsav *Gwalarn-Breiz Atao* ; kefridi Emsav ar goudebrezel a zo bet diazezañ ar stadelezh vreizhat war an derez tiegezhel, hag e ouzomp bremañ petra a c'hell bezañ kaset da benn war ar seurt derez ha petra na c'hell ket hep ma ve diazset ar stadelezh war an derezioù uheloc'h. Setu perak emañ bremañ en hon emell stagañ diouzhtu gant kudennoù praktel ar frammañ kevredigezhel : war an derez-se e rank bremañ sevel talbenn hor stourm.

Da glozañ, e lavar in hon eus da ziwall diouz ar soñj e vo saveteet Breizh dre zegouezh, gant tud o dije strivet davit un finvez all, hag int eneberien d'an hevelep stad a draoù

ma enebomp outi. Saveteet e vo Breizh gant ar re o devo en em savet er stadelezh vreizhat. Ne vo e Breizh da gaout ar stadelezh vreizhat nemet ar re he savo a-benn-kefridi en o buhez, en o ziegezh, en o c'hevredigezh, e kement tra a zo en o c'herz. Ar re a gomz eus difenn un dra bennak n'int nemet touellerien. N'eus netra da zifenn e Breizh evit difennerien. Savomp da gentañ ur c'horf da Vreizh, ha gouest e vo ar c'horf-se d'en em zifenn e-unan.

*(Displeget e Sant-Nikolaz-ar-Pelem da geñver
15^{vet} Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerien.)*

Stagadenn

Krediñ a ran n'eus kammed war-raok er bed na vije bet da gentañ ur c'hammed er spered. Unan eus ar pouezusañ kammedoù-spered hon eus d'ober eo argas an enepsterioù eus hor buhez, bezañ reizhvez e pep keñver ganeomp hon-unan. Ha reizhvez ne vezer ket mar ne bleustrer ket bemdez da spisaat ster-diazez hor mennozhioù. Meizourien diek ez omp, ha dister e chom ar brederouriezh vreizhat, pa chom stignet hor spered war ur mennoziadur amprestet digant ar C'hallaoued. Ne roin da skouer nemet an daou geal e reomp ganto bemdez-Doue : keal ar vroad, keal ar Stad. Ar re a c'houlenn warno an anv a vroadelourien a vev evel pa vije ar Stad Vrezhon amzeriet penn-da-benn en dazont : pa soñjont broad, e venegont Breizh, pa soñjont Stad e teu d'o spered Bro-C'hall. Fazi-bras, rak tu broadel ha tu stadel ne deont ket an eil hep egile, stummoù n'int ken eus an un gwirvoud ; pa'z eus broad, ez eus Stad, anez e ve huñvre c'hlan ar vroad ; — ha graet e vez ar seurt fazi dre berzh ma reer eus ar Stad pezh na vez nemet an heuliad anezhi : ar Gouarnamant. E gwir, pep prantad eus hor buhez, ken hiniennel, ken tiegezhel, ken keodedel, a zo dezhañ e du broadel hag e du stadel, ar stadelezh o vout diouti an diazez, an urzh, ar c'horf ma kemer dizehan ar vroadelzh harp warnañ da vont war-raok, — e-keñver boudoniezh ez eus tra

unan hag hevelep eus broad ha Stad, ar vro eo, evel ma 'z eus tra unan hag hevelep eus un den : bez' e kejan gant ur c'heneil, neket gant ur c'horf-hag-ene ; korf hag ene a zo selledoù difetis, kalvezel, na deont da wirvoud nemet pa zeu freuzh en den, pa varv, dres evel ma tiforc'h broad ha Stad pa zeu freuzh er vro, pa gouezh dindan sujidigezh. Ar gouarnamant a vez anezhañ hepken an emframmadur hollekañ, diretañ, ha breskañ eus ar stadelezh, — amañ e kejom gant Reol ar C'housezadelezh, bet addispleget en hir gant al lizher meur *Mater et Magistra* : e frammadur ar Stad, ar pezh a vez dindan, gou-sezet, pa seller diouzh al linenn difetis a ya eus an hinienn d' ar strollder, a zo trec'h d' ar pezh a vez war-c'horre ; frankiz klok d' an *awen* war he maez-estaol, an hinienn, ha plegerezh mut d' ar *beved* en e bezh ha dreist-holl en e gerc'h ledanañ, gouarnamant ha melestradur ar Stad ; ar c'hontrol-mik eus pezh a anavezomp gant ar Stadoù bras a-vremañ.

Da heul hon diouziegezh war ar poent-se, setu ar gwall-bleg edomp ennañ e derou ar bloaz-mañ : bez' ez eus e Breizh un Emsav broadel ha brizhemsavioù stadel ; an Emsav broadel ne vez ket chalet gant e stadelezh ; ar brizhemsavioù stadel, pell diouzh bezañ estaoladur ha korf an Emsav broadel, a zo, en enep, skourroù eus ar stadelezh c'hall ; ken ez eus keñver-ha-keñver ur vroadelezh vreizhat distadelezh (pe skort he stadelezh, pa ne da ket pelloc'h eget derez an tiegezh, lakaet er-maez ar gevredigezh, nag abaf, ma 'z eo *Kuzul ar Brezhoneg*) hag ur stadelezh divroadel dre berzh he statudoù (*Kendalc'h*). Ha setu ur frouezhenn all d' hon diouziegezh : ar speredoù a-ziwar-c'horre a oa techet da welout al ledemsav stadel hag an Emsav broadel evel kevrennoù emglokaus ; alese o c'hoant eeunik d' o unvaniñ, hep merzout e klaskent lakaat tud o deus roet d' o buhez ur stadelezh vreizhat da heul un dispac'h speredel groñs, dindan tud a zo manet diazezet er stadelezh c'hall, a-benveit-kaer pe dre wanded. Ne c'heller ket kevreañ an Emsav broadel gant ar brizhemsavioù stadel a anavezomp bremañ hep dinaturañ an eil ha drastañ ar re all, — pezh a ouie ervat reoù 'zo ken e *Kuzul ar Brezhoneg*, ken er *Fondation Culturelle Bretonne*, pa voe anv d' o c'henframmañ. Diouzh savboentoù disheñvel e loc'he evel-just an eil re hag ar re all : evit ar vroaderien vreizhat amañ plas *Kendalc'h* e-kichen an Emsav, evel dor ha kloc'h anezhañ, evel ragemsav, tra n'o dije ar re all brasoc'h disamm eget gwelout ar vroadelouriezh vreizhat kaset

da get. E gwirionez, ne oa nemet un hent dirazomp, hag unan eeun-tenn, anezhañ esteuler hor stadelezh hon-unan, neket deren an Emsav e skeud skourroù, kammanvet brezhon, ar stadelezh c'hall ; henn komprenet hon eus e koulz.

Un touell all a lak direizh gweladur ar vrogarourien ; touell an niver an hini eo. War zigarez ez eus ur sifr muioc'h e niver izili *Kendalc'h* eget en hini a verkfe ur Strollad Broadel, e vezont darev da zezevout emañ ar gwir penn-da-benn gant *Kendalc'h* pe, war dachenoù all, gant ar M. O. B., ar C. E. L. I. B. ha me oar. Evito, emañ an efedusted e-keñver an niver ; n'o deus ket desket emañ er c'hontrol niver bras an heulierien e-keñver nerzh-kalon ha sklaerboell emsav bihanniver hag unvan ar vlenierien. Dre-se e weler sañset broadelourien o kouezhañ er stultennusañ mibiliezh. Ar *Festoù-Noz*, *Gouelioù ar Rouanezed* hag al *Loi-Programme* a zo trawalc'h da leuniañ o c'halon. Aet eo diwar o soñj ar marevezh burzhudus pa zifluka, dre nerzh, labour hag unvaniezh un dornadig tud yaouank, ul lennegezh a rez etrevroadel ha ganti yezh ha kellidoù strujus ur sevenadur modern klok ; ur frammadur kreñv, frammadur politikel ar Stad Vrezhon, a zeue a-benn, e korf un nebeut bloavezhioù, da gontrollañ an darn vrasañ eus an obererezh breizhat hag un darn vat eus an obererezh gall e Breizh. Ankouaet o deus e oa rannet er mare-se evel bremañ ar re a rae war-dro Breizh diouzh an daou rumm a anavezomp : an Emsaverien wirion, strolladig graet ganto o dispac'h, kemeret ganto ur stadelezh vreizhat, ha foar ar vrizhemsaverien kavet ganto o gwalc'h er stadelezh c'hall. Hogen e sell an arvester diavaez, an Emsav breizhat a oa hini ar wastadourien ha neket, evel bremañ, ar foar o ren tro-dro ; luz ebet ne oa e spered ar re yaouank dedennet gant ar stourm breizhat. Un dra all, heuliad grevus an eil touell-se : en hon amzer, e teu pep broad da soursial muioc'h-mui gant ar re all ; ni, a zo e-barzh, a wel hor broadelezh moarvat, met ar broioù all ne welont eus hor broadelezh nemet pezh a zo fetisaet diouti e-ser ensavadurioù stadel, — ha n'eus tamm lorc'h ennomp o soñjal e vezomp anavezet a-dreuz d' an F. C. B. Grevusoc'h zo c'hoazh : Emsav Gwalarn ha B. A. a stumme emsaverien yaouank. — hag hep mar, ar re o deus graet ul labour efedus e Breizh abaoe ar brezel, ken e-keñver sevenadur, ken e-keñver politikerezh, a zo an holl anezho tud bet stummet gant Emsav *Breiz Atao-Gwalarn*. Hiziv, ar re yaouank a zegouezh tre

betek ar stadelezh vreizhat leun a c'heller niveriñ en un analad : burzhudoù bev ez int, rak dre nerzh o divrec'h e c'honzont o stummadur e-kreiz ar c'hriñañ digenvez ha trompilhaded didorr ar falsprofeded. Un arouez ez int eus nerzhder ene Breizh, hag int personelezhioù dreist a-hend-all. Dibarderioù n'int ken avat, hag un direizh vras eo se : kefridi an Emsav a zo heñchañ, stummañ hag emframmañ Breizhiz en o stadelezh, n'eo ket o distreiñ war-du gripedoù an estren, na foranañ o yaouankiz er mibiliachoù, nag ober touellerien diouto. Kement-se hon eus komprenet ivez.

MAEN AR YA, *East-Gwengolo* 1962.

**DRAPEAUX DES SIX
NATIONS CELTIQUES**

Irlande — Bretagne — Galles
Ecosse - Cornouaille - Ile de Man

*drapeaux en tissu
peints sur les deux faces, 18 × 12 cms
fabrication très soignée*

Le drapeau :

— Bretagne : 1,00 F
— autres pays : 1,50 F

La série de 6 : 7,00 F

EN VENTE EN EXCLUSIVITE A AR VRO
J. DESBORDES, B&L H 4, Ker Andon, Concarneau
C. C. P. 1493-79 Nantes

Jean-René GOURIOU

**Recherches sur les chanteurs
et chanteuses
du "Barzaz Breiz"
1962**

A maintes reprises le « Barzaz Breiz » de Théodore Hersart de la Villemarqué a subi la censure des philologues et des historiens, mais il est une enquête que la plupart des critiques ont totalement dédaignée, c'est celle qui consiste à s'informer sur l'état civil des personnages cités dans les commentaires de ce beau livre.

Les éditions antérieures à celle de 1867 contiennent les noms de tous les personnages ayant fourni à La Villemarqué les chants indiqués et ce n'est qu'à partir de cette date que l'éditeur supprime tous ces noms, sans aucun doute pour éviter des enquêtes servant à confondre l'auteur du livre.

On est aujourd'hui très étonné de constater que certains de ces personnages étaient encore vivants au moment où Luzel et Le Men passèrent à l'attaque ; pourquoi n'ont-ils pas été interrogés ces personnes ? On l'ignore. Mais aujourd'hui une énigme demeure et il est cependant intéressant de s'informer sur l'existence de ces « rustiques rhapsodes ».

Malheureusement les recherches dans l'état civil des communes sont extrêmement longues, fastidieuses, et même quelquefois impossibles étant donné les renseignements très vagues que contient le « Barzaz Breiz ». On ne dresse pas forcément un acte d'état civil, naissance, mariage ou décès, là où l'on a vécu et cela complique terriblement la question ?

Malgré tous ces inconvénients j'ai décidé de passer mes vacances à faire une enquête, aussi minutieuse que possible, et après un mois de recherches très assidues j'ai été en partie payé de ma peine.

Pour compléter ce qui est cité dans le « Barzaz Breiz », j'ai aussi voulu m'informer sur les personnages qui avaient communiqué à Madame de la Villemarqué, mère de l'auteur de ce recueil, les chants qu'elle inscrivait sur un « cahier de recettes médicales ».

Étant donné la longueur de ces recherches et surtout des déplacements, je n'ai pu tout terminer, le temps m'ayant manqué.

Dans son remarquable ouvrage ayant pour titre « Théodore Hersart de la Villemarqué et le Barzaz Breiz », Monsieur F. Gourvil a abordé le sujet des personnages ayant fourni les chants du « Barzaz Breiz ». Mais étant donné la longueur des recherches, il ne me semble pas toujours avoir été heureux. C'est là un sujet qu'il faudra reprendre plus d'une fois.

Voici donc le résultat de mon enquête dans quelques communes.

ANNAIC LE BRETON (Anne le Breton)

Trois personnages de ce nom figurent au cours du XIX^e siècle dans les actes de décès à Nizon.

- Anne le Breton veuve de Julien Rouat, âgée de 70 ans, décédée le 2 mai 1807 au bourg de Nizon.
- Anne le Breton veuve de Colomban Gouiffès, âgée de 56 ans, décédée le 16 mars 1878 à Kergoadic-bihan en Nizon, journalière née à Nizon.
- Marie Anne le Breton, âgée de 7 ans, décédée le 25 août 1849, née à Nizon.

De ces trois personnes, la dernière est à éliminer en raison de son âge ; mais des deux autres, laquelle est la chanteuse de Madame de la Villemarqué ? Cette dame avait 31 ans en 1807 puisqu'elle était née en 1776, donc la vieille femme morte à 70 ans en 1807 peut être la personne en question. La seconde personne morte à 56 ans est mentionnée dans son acte de décès exerçant la profession de journalière ; bien que plus jeune que Madame de la Villemarqué, elle peut aussi lui avoir communiqué des chants. Il semblerait que ce soit plutôt la veuve de Julien Rouat qui soit à retenir, mais rien non plus ne s'oppose à ce que ce soit la veuve de Colomban Gouiffès.

Monsieur Gourvil dans son livre cite une Anne le Breton décédée en juillet 1846 (p. 342, « La Villemarqué et le Barzaz Breiz »). Malgré toutes mes recherches à Nizon même, je n'ai pu la trouver, les décès de l'année 1846 ne contenant aucune personne de ce nom.

ANNAIC OLLIVIER (Anne Olivier)

Quatre personnes de ce nom figurent au cours du XIX^e siècle dans les actes de décès de Nizon.

- Anne Ollivier veuve de Maurice le Delliou, âgée de 77 ans, décédée le 21 mars 1845 à loge-Kerigasul, mendiante, née à Gorréquer en Nizon.
- Marie Anne Ollivier veuve de Louis Gouanvic, âgée de 79 ans, décédée le 9 décembre 1823 à Kerengall, mendiante née à Nizon de père inconnu.
- Marie Anne Olivier épouse de François le Barzic cultivateur, âgée de 28 ans, décédée le 29 février 1828 à Kercaudan, cultivatrice.
- Marie Anne Ollivier célibataire âgée de 7 ans, décédée le 10 avril 1853 au Haut-bois, cultivatrice.

Seules les deux premières personnes citées sont susceptibles de retenir l'attention, surtout que toutes deux sont indiquées mendiante dans l'état civil. La seconde est prénommée Marie Anne et décédée à Kerengall, or Madame de la Villemarqué nous cite une Anne de Kerigasul, conditions remplies par la première de ces personnes. Nous pouvons en conclure que Marie Anne Ollivier veuve Le Delliou est donc bien la chanteuse en question. Ceci n'est d'ailleurs pas une nouveauté car M. Gourvil la cite avant moi dans son livre et mes recherches ne font que confirmer la véracité des faits.

PERRINE MICHELOT (Perrine Michelet)

Le nom de Michelot est inexistant à Nizon dans l'état civil, mais quelques Michelet y sont inscrits. La seule personne portant le prénom de Perrine, est une Marie Perrine Michellet mentionnée aux actes de mariages ; elle épousa le 6 février 1831 un certain Joseph Pierre Guéguen, aide-cultivateur âgé de 24 ans, originaire de Melgven. En outre elle est indiquée âgée de 27 ans domiciliée à Nizon, mais elle est née à Trégunc le 19 nivôse An 12 (10 janvier 1804).

Est-ce la chanteuse de Mme de la Villemarqué ? Il y a tout lieu de le croire étant donné que c'est la seule personne portant les nom et prénom de Perrine Michellet, mais on peut aussi objecter qu'elle s'appelait Marie Perrine, qu'elle était de Trégunc et non de Nizon.

M. Gourvil qui cite aussi cette personne dans son livre mentionne qu'elle est désignée une seconde fois sous le nom de Perrine Quéguen. Il semble qu'à Nizon même aucune erreur ne soit contenue dans l'acte et le nom de Perrine Quéguen n'y est pas du tout mentionné.

PERE MICHELOT (Pierre Michelet)

Nous avons ici un personnage cité à la fois dans le « Barzaz Breiz » et dans les tables de Mme de la Villemarqué sous le nom de Père Michelot ; ce personnage est peut-être le plus important de tous ceux cités dans le livre de la Villemarqué, c'est lui qui aurait chanté étant encore jeune « Les Séries » (Ar Rannou) à l'auteur et les « Vespres des Grenouilles » à Mme de la Villemarqué.

Comme je l'ai déjà dit, les Michelet sont très peu nombreux à Nizon et il m'a été facile de le trouver, attendu qu'il est le seul Pierre Michelet décédé dans le XIX^e siècle à Nizon.

Né à Trégunc, Pierre Michelet exerçait la profession de journalier et était domicilié à Kernonen en Nizon. C'est à cet endroit qu'il mourut le 1^{er} octobre 1881 âgé de 68 ans ; il était marié à Françoise Furic, ménagère, âgée de 57 ans à son décès. M. Gourvil qui cite ce personnage dans son livre, le fait mourir le 28 octobre 1881 ; il est évident que c'est là une erreur.

On est très étonné de constater que Luzel n'ait pas été rendre visite à cette personne en 1872, date à laquelle la querelle du « Barzaz Breiz » devient violente. Étant encore vivant, il était facile de le consulter et au besoin de l'assigner comme témoin. Il y a là quelque chose d'étrange de la part de Luzel comme de la part de la Villemarqué.

MARIE JEANNE PENQUERH

Trois personnes de ce nom figurent aux actes de décès de Nizon dans le cours du XIX^e siècle.

- Marie Jeanne Penquerch épouse de Jacques Droal, âgée de 59 ans, décédée le 20 novembre 1856 à Pénanros, née à Nizon.
- Marie Penquerch veuve de Mathieu Montfort, âgée de 60 ans, décédée à Luzuen le 3 août 1830, mendiante née à Nizon de père inconnu.
- Marie Jeanne Penquerch célibataire âgée de 6 ans, décédée chez ses parents à Kernonen le 20 août 1835, née à Pénanros en Nizon.

De ces trois personnes, la dernière, trop jeune, est à éliminer. Mme de la Villemarqué dans sa table nous indique que la Marie Jeanne Penquerch était de Pen-an-ros, il doit donc s'agir de la première des trois personnes citées ; de plus, la seconde personne ne porte pas le prénom de Jeanne, elle est donc à éliminer.

M. Gourvil, dans son livre, déclare qu'elle était née Droal et épouse Penquerh, décédée le 21 novembre à 56 ans. C'est

le contraire qu'il faut voir et d'autre part deux erreurs se sont glissées dans les nombres 21 et 56 concernant la date et l'âge.

MAIRE LE BRICE (Marie Le BRIS)

Les Marie Le Bris sont assez nombreuses et voici toutes celles décédées dans le cours du XIX^e siècle.

- Marie Renée Le Bris veuve en première noce de Jean François Le Courant, veuve en seconde noce de Yves Landrain, âgée de 58 ans, née à Riec, décédée le 11 juin 1876 à Kergoadic-bihan, journalière.
- Marie Le Bris âgée de 30 ans, aide-cultivatrice née à Riec, décédée le 24 février 1826 à Bossulan.
- Marie Louise Le Bris veuve de Henri Le Noc, âgée de 66 ans, cultivatrice née à Bannalec, décédée le 9 septembre 1861.
- Marie Le Bris veuve de Jean Le Marrec, âgée de 78 ans, mendiante née à Nizon, décédée le 20 juin 1847 à loge-Pontaro.
- Marie Perrine Le Bris âgée de 22 ans, aide cultivatrice, née à Trégunc, décédée le 26 août 1877 à Kerguillotou en Nizon.
- Marie Le Bris épouse de Yves Kerhervé cultivateur, âgée de 39 ans, décédée le 8 pluviôse An 3 (27 janvier 1795) à Bossulan en Nizon.

Mme de la Villemarqué nous déclare que la chanteuse en question était de « loge daille Nizon ». Aucune fois dans les actes, ce nom de lieu n'est mentionné, mais cela ne peut être une condition « sine qua non » ; la première, la troisième, la quatrième personne peuvent être la chanteuse recherchée. Je choisirais de préférence la quatrième personne, veuve de Jean Marrec, étant donné qu'elle était mendiante et que d'autre part son grand âge convient à merveille à la date 1839 où parut le premier « Barzaz Breiz ».

CATEL ROUAT (Catherine Rouat)

Trois Catherine Rouat sont indiquées dans les décès du XIX^e siècle à Nizon.

- Marie Catherine Rouat veuve de François Fichard, âgée de 81 ans, ménagère décédée le 6 octobre 1860 au bourg de Nizon, née à Nizon.
- Catherine Rouat, épouse de François Le Barzic, âgée de 65 ans, cultivatrice née à Névez, décédée le 23 octobre 1829 à Kercaudan le bourg, mariée le 16 octobre 1793, domiciliée à cette date à Kervic en Névez.
- Catherine Rouat veuve de Louis Salles, âgée de 75 ans,

cultivatrice née à Névez, décédée le 24 mars 1877 à Petit Rotspern.

Il devient ici très difficile de déclarer quelle est la chanteuse recherchée, car toutes peuvent avoir communiqué à Mme de la Villemarqué le chant « Geneviève de Rustéphan ». Celle-ci nous l'indique comme étant du bourg de Nizon, or toutes peuvent y avoir résidé plus ou moins longtemps. En ce qui concerne le lieu de décès de la seconde personne ci-dessus l'acte d'état civil est étrangement rédigé, il mentionne « Kercaudan le bourg » : est-ce que le scribe de la mairie a voulu mettre Kercaudan en ce bourg ou autre chose ? Je ne sais qu'en penser.

M. Gourvil dans son livre cite la Catherine Rouat morte à 75 ans comme étant décédée le 25 décembre 1877 ; c'est là une erreur. La seule Catherine Rouat de l'an 1877 est bien morte à la date que je cite et l'acte de décès est daté du 25 mars 1877, c'est-à-dire le lendemain de sa mort.

IVON PERON (Yves Péron)

Le nom de Péron est assez fréquent à Nizon, voici tous les Yves Péron décédés au cours du XIX^e siècle.

- Yves Péron veuf de Marie Jacqueline Le Scoul, âgé de 79 ans, cultivateur né à Nizon, décédé le 12 décembre 1874 à Botspern.
- Yves Péron veuf de Marie Véronique Huon, âgé de 74 ans, sans profession, né à Botspern en Nizon, décédé le 7 janvier 1847 à Boissulan.
- Yves Péron âgé de 76 ans, cultivateur né à Lesdomini, décédé le 28 février 1868 à Lesdomini en Nizon.
- Yves Péron célibataire âgé de 13 ans, décédé le 29 novembre 1827.
- Yves Péron célibataire âgé de 14 ans, décédé le 7 novembre 1856, né à Nizon.
- Yves Péron âgé de 3 ans, décédé le 26 mars 1825 à Nizon (neveu de Yves Péron âgé de 33 ans).

De tous ces Yves Péron, les trois derniers ne peuvent être pris en considération en raison de leur âge. Je pense aussi que le premier Péron cité est douteux à cause de son âge en 1839, mais il n'est pas à rejeter. Le second ou le troisième Yves Péron peuvent donc être le personnage recherché. Comme Mme de la Villemarqué nous l'indique étant de Lustumini-Nizon, qui est le nom « breton » de Lesdomini, nous voyons que le Péron décédé le 28 février 1868 doit être le personnage en question, d'autant plus que son acte de décès mentionne « né, domicilié à Lesdomini en cette commune ».

LOUIS GUIVARCH

On trouve trois hommes de ce nom décédés pendant le XIX^e siècle à Nizon.

- Louis Guyvarc'h époux de Marie Perrine Le Guyader, âgé de 58 ans, journalier né à Nizon, décédé le XI mars 1884 à Kergoadic bihan.
- Louis Guyvarc'h époux de Marie Jeanne Herledan, charron né à Riec, âgé de 52 ans, décédé le 13 février 1869 à Saint-Maudé (et non Saint-Mandé).
- Louis Guyvarc'h époux de Marie Jeanne Le Burel, âgé de 50 ans, journalier décédé le 29 mai 1825 à Lesdomini.

Dans sa table, Mme de la Villemarqué nous précise « fait par Louis Guivarch, autrement Louis le boiteux, ti nai nen hudic Nizon ». Quel est ce nom de lieu ? Est-ce Kerangludic ou encore Kercutulic tous deux en Nizon ? Il devient ici difficile de situer le personnage et je préfère laisser une personne plus compétente que moi décider du choix.

Dans son livre, M. Gourvil ne cite que le premier de ces personnages et il y est indiqué décédé à 56 ans, ce qui est une erreur. D'autre part, c'est l'acte qui est rédigé à la date du 12 mars 1844 au lendemain du décès.

HELEINE OLIVIER (Hélène Ollivier)

La seule personne de ce nom mentionnée dans les décès de la commune de Nizon est, Hélène Ollivier veuve de René Morvan, mendicante née à Nizon, âgée de 75 ans, décédée le 27 juin 1869 à Kergos en Nizon.

Comme c'est la seule que l'on puisse trouver, il n'y a pas le choix et l'on constate d'ailleurs que la date de décès et l'âge qu'elle porte concordent avec la date de parution du « Barzaz Breiz ».

M. Gourvil nous indique dans son livre que cette personne était veuve d'un autre Louis Guivarch. Cela est inexact, car si l'on en juge par l'acte d'état civil de Nizon, il porte bien mentionné « veuve de René Morvan ».

FANCHE MELAN (Françoise Droal)

Deux femmes portant ce nom sont mentionnées au cours du XIX^e siècle dans les décès de Nizon.

- Françoise Droal, veuve de Joseph Le Guyader, journalière née à Nizon, âgée de 84 ans, décédée le 12 octobre 1884 à Penanros.
- Marie Françoise Droal décédée le 8 août 1857, âgée de six semaines.

Seule la première personne peut nous intéresser.

Fille de Françoise Nicolas, son père est indiqué à l'acte de décès « Jacques Droal ». Par contre à l'acte de mariage de ses parents, qui eut lieu à Nizon le 22 vendémiaire An 6 (13 octobre 1797), le grand-père paternel est indiqué « Melane Droal ».

Comme le suggère M. Gourvil, la chanteuse devait porter un surnom fait avec le prénom de son grand-père, d'où son nom de « Fanche Melan » rapporté par Mme de la Villemarqué. Je signale aussi que l'acte de mariage des parents de cette chanteuse est très difficile à déchiffrer et c'est « Melane Droal » qui y apparaît.

Une autre chose étrange m'est aussi apparue au cours de cette enquête ; morte en 1884 à 84 ans, Fanche Melan, indiquée à son acte de décès « née à Nizon », devait obligatoirement avoir son acte de naissance inscrit en 1800 dans l'état civil. Or si l'on consulte l'état civil, on est obligé de constater que cet acte n'y a jamais été inscrit entre l'An 6 (21 septembre 1797) et 1806.

Cependant on y trouve l'acte de naissance d'une Marie Jeanne Joseph Troal, fille de Jacques Troal et de Françoise Nicolas, née le 7 janvier 1806. La première lettre du nom est surchargée dans l'acte, on a dû écrire en premier lieu Droal, puis ajouter un T majuscule sur le D, ou inversement. Une erreur de six années me paraît douteuse mais on ne sait jamais.

M. Gourvil rapporte dans son livre que cette Françoise Droal est décédée en 1866, âgée de 84 ans. J'ai regardé de très près les années 1865-1866-1867 et, malgré tout le soin mis dans mes recherches, je n'ai pu la trouver, l'année 1866 ne contenant pas un seul nom de Droal aux décès.

MARIE TANGUI

On trouve dans les actes de décès de Nizon plusieurs Marie Tanguy, voici toutes celles du XIX^e siècle.

- Marie Catherine Tanguy épouse de Louis Marie Le Sellin, âgée de 29 ans, née à Nizon, cultivatrice décédée le 5 avril 1856 à Kergam (ou Kergome) en Nizon.
- Marie Louise Tanguy veuve de Jacques Le Naour, mendicante née à Riec, âgée de 62 ans, décédée le 20 août 1837 à Pennanros.
- Marie Tanguy veuve de Jérôme François, mendicante née à Trégunc, âgée de 66 ans, décédée le XI janvier 1820 à Kergoanton.
- Marie Tanguy âgée de 80 ans, née à Nizon (veuve de non indiqué), décédée au manoir du Plessis le 23 fructidor An XI (10 septembre 1803), cultivatrice, déclaration faite par ses deux petits-fils René Colliou et Joseph Dagorn, de Kerlan en Névez.

- Marie Tanguy épouse d'André Villéon, cultivatrice née à Kerangallic en Nizon, âgée de 69 ans, décédée le 30 avril 1812 à Kerangallic.
- Marie Louise Tanguy, épouse de Joseph Collin journalier, née à Kercaudan en Nizon, âgée de 37 ans, décédée le 10 vendémiaire An XIV (3 octobre 1805) à Kercaudan en Nizon.
- Marie Louise Tanguy décédée le 29 novembre 1844, âgée de 4 ans.
- Marie Louise Tanguy décédée le 8 avril 1849, âgée de 41 jours.
- Marie Louise Tanguy décédée le 24 mars 1837, âgée de deux ans et demi.
- Marie Peirine Tanguy décédée le 29 mars 1819, âgée de 3 ans.
- Marie Louise Tanguy décédée le 7 août 1819, âgée de 10 mois.
- Marie Louise Tanguy décédée le 7 décembre 1821, âgée de 3 ans.

Une bonne partie des Marie Tanguy est à éliminer en raison de l'âge, même la sixième dans l'ordre donné, l'épouse de Joseph Collin, est à écarter. La quatrième Marie Tanguy, décédée le 10 septembre 1803, mérite une attention particulière. Son acte de décès indique qu'elle est morte au manoir de Plessis en Nizon, donc chez Mme de la Villemarqué. De plus, cet acte mentionne que ses deux petits-fils qui font la déclaration de décès demeurent à « Kerlan nevez ». Un lieu dit Kerlan situé sur la commune de Nevez devait être son domicile de temps à autre, chez ses petits-enfants. C'est sans doute pour cela que Mme de la Villemarqué l'appelle Marie Tanguy de Kerlan.

La Marie Catherine Tanguy décédée le 5 avril 1856 est aussi très intéressante à examiner. Mme de la Villemarqué nous cite dans sa table deux Marie Tanguy, l'une de Kerlan, l'autre de Lesdomini. Or cette dernière est décédée au lieudit Kergam et son acte mentionne la déclaration des témoins Jean et Jacques Cannevet qualifiés « demeurant à Lesdomini voisins de la défunte ». Sur les cartes modernes nous ne trouvons pas Kergam près de Lesdomini, mais les anciennes cartes de Cassini, très détaillées et dressées en Bretagne vers 1800, mentionnent un « Kercamenteque » devenu aujourd'hui « Keramentec », et qui, très proche voire tangent à Pont-Aven, doit être le Kergam en question.

Je ne suis pas d'accord avec M. Gourvil lorsqu'il déclare comme invraisemblable que deux Marie Tanguy aient chanté la même année devant Mme de la Villemarqué et qu'il s'agisse de la même personne. Deux personnes de même nom peuvent

très bien avoir chanté le même jour des chansons à la châtelaine du Plessis sans que ce soit invraisemblable. Malheureusement cela est aujourd'hui devenu difficilement contrôlable. En terminant je signale qu'une erreur est à la page 343 du livre de M. Gourvil, ce n'est pas en l'An XII que Marie Tanquy est morte, mais en l'An XI.

MARIE JEANNE TAERON

Ici mes recherches sont infructueuses, les trois seules personnes de ce nom mentionnées aux décès de Nizon dans le cours du XIX^e siècle sont :

- Anne Taëron épouse d'Yves Penven, née à Riec, âgée de 34 ans, journalière décédée le 19 décembre 1822 à Kerannonen en Nizon.
- Marie Jeanne Taëron âgée de 8 ans, décédée le 21 décembre 1827 à Kerangal en Nizon, née à Nizon.
- Marie Louise Hyacinthe Taëron âgée de 19 jours, décédée le 29 juillet 1836 à Kerquillotou en Nizon.

Il est peu probable que la première de ces trois personnes soit la chanteuse de Mme de la Villemarqué, sans toutefois qu'il y ait impossibilité absolue. Nous ne pouvons donc rien décider.

PERRINE PICARDE (Perrine Picard)

La seule Perrine Picard que l'on trouve à Nizon dans les décès du XIX^e siècle est, Perrine Picard épouse de Henry Rouat, âgée de 34 ans, décédée le 27 mars 1866 au « issues de Kergoanton », cultivatrice.

Mme de la Villemarqué nous indique cette personne comme étant de « Kerhuile » (Kerhuil). Sur les cartes actuelles nous constatons que Kerhuil est très proche du lieudit Coat-canton qui, je le présume, doit être le nom rédigé à l'acte, « Kergoanton ». Il doit donc bien s'agir de la chanteuse de Mme de la Villemarqué.

MARIE JEANNE GAM (Marie Jeanne Le Cam)

La seule personne de ce nom au cours du XIX^e siècle est Marie Jacquette Le Cam, célibataire, née à Nizon, décédée le 20 juillet 1882, à l'âge de 49 ans, en son domicile du Croissant Kergos en Nizon.

Mme de la Villemarqué nous indique une « Marie Jeanne Gam du Kergos en Nizon ». Je pense que la concordance est établie et que c'est donc bien Marie Jacquette Le Cam la chanteuse de Mme de la Villemarqué. La châtelaine du Plessis a donc modifié le prénom de la chanteuse à sa fantaisie.

MARIE épouse du PERE NAVINER

Bien que le nom de la chanteuse ne soit pas indiqué nous avons recherché dans les actes des mariages le nom de Pierre Naviner. Les trois seuls Naviner mentionnés au XIX^e siècle à Nizon sont :

- Pierre Célestin Naviner âgé de 20 ans, né à Riec au Chatel, épouse le 20 vendémiaire An X (12 octobre 1801) Marie Jeanne Tamic âgée de 14 ans, née au Haut Bois à Nizon et y demeurant.
- Pierre Navier épouse le 5 juin 1833 Marie Julienne Le Reste ; le 26 avril 1834 ils ont un fils, Pierre Marie Célestin, né au Haut Bois en Nizon, et le père est indiqué âgé de 21 ans ; les 1^{er} mars 1837, 7 juillet 1839 et 25 septembre 1841, ils ont d'autres enfants.
- Yves Naviner 36 ans et Marie Jean Kerlan 32 ans, le 18 octobre 1877 ; leur fille Marie Jeanne âgée de 1 an est décédée au Haut Bois en Nizon.

L'indication que donne Mme de la Villemarqué, « Père Naviner », doit certainement être la prononciation en « breton » de Per qui est Pierre en « français ». En conséquence, seuls les deux premiers Naviner prénommés ainsi peuvent être retenus. On constate aussi que tous ces Naviner sont du Haut Bois en Nizon et certainement apparentés. Si l'on prend en considération l'âge des personnes on constate que c'est Marie Jeanne Tamic qui a certainement dû être la chanteuse de Mme de la Villemarqué. Ils eurent plusieurs enfants nés aux dates suivantes : 31 août 1821, 18 février 1824, 26 juin 1827, tous nés au Haut Bois.

GUILLOU AR GALL (Guillaume Le Gall)

Nous abordons ici un personnage de première importance, cité seulement dans le « Barzaz Breiz » pour la « Prophétie de Gwenc'hlan ». A Melgven même j'ai mené un examen très attentif de l'état civil pour la recherche de ce personnage. En voici les résultats :

- Guillaume Le Gall de Pen-an-court, âgé de 40 ans, originaire de Kernével, déclaration de la naissance de sa fille Marie Hélène le 1^{er} frimaire an VII (21 novembre 1798).
- Guillaume Le Gall demeurant à Kerligoare, acte de naissance de sa fille Françoise le 16 ventôse an IX. Le même, acte de naissance de sa seconde fille Marie Jeanne le XI thermidor an XII.
- Guillaume Le Gall, époux de Corentine Le Tallec, âgé de 33 ans, journalier à Kerdettant en Melgven, fait la déclaration de naissance de son fils Guillaume né le 23 décembre 1829 à Kerdettant.

Ce dernier personnage est très important : ayant 33 ans en 1829, il en avait 43 au moment où le « Barzaz Breiz » parut. Je ne pense pas que ce soit l'un des deux autres personnages cités qui soit à retenir attendu que de la Villemarqué aurait recueilli le chant de la bouche même du chanteur. Malheureusement ce Guillaume Le Gall n'est pas né, ni mort à Melqven, et le silence de l'acte d'état civil sur son lieu de décès, ainsi que sur son lieu de naissance, complique les recherches. On le retrouve une seconde fois à l'état civil le 27 mai 1830 venu faire la déclaration de décès de son fils mort à l'âge de 5 mois et toujours demeurant à Kerdettant.

ANNE ROLLAND

Cette personne citée dans le « Barzaz Breiz » est, d'après l'auteur originaire de Trégourez. Voici toutes les personnes de ce nom relevées au cours du XIX^e siècle dans les décès :

- Anne Rolland épouse de Jean Henry, âgée de 65 ans, née à Briec, décédée à Kerfinous en Trégourez le 4 juin 1866.
- Anne Rolland, épouse de Michel Tallédec, âgée de 33 ans, née à Langolen, ménagère décédée le 7 mars 1868 au bourg de Trégourez.
- Marie Catherine Rolland épouse de Nicolas Le Dréau, mendicante, âgée de 45 ans, décédée le 9 janvier 1821 au bourg de Trégourez.
- Marie Rolland, veuve de feu Joseph Le Roy, âgée de 81 ans, décédée le 2 avril 1834 à Kermadec en Trégourez.
- Françoise Rolland, âgée de 1 mois, décédée le 25 mai 1837 au Ménic en Trégourez (déclaration faite par son oncle Yves Henry, 40 ans, demeurant au lieu de Folézou).
- Marie Louise Rolland, âgée de 2 mois, décédée au Rest en Trégourez, le 15 décembre 1886.

De toutes ces Rolland, la première va retenir notre attention. Elle est de Kerfinous en Trégourez, lieu situé à moins de 500 mètres de Folézou. Son mari Jean Henry devait certainement être le frère ou parent du Yves Henry, demeurant à Folézou. Nous constatons aussi que des Rolland habitent au Ménic, lieu distant de 1 kilomètre de Kerfinous et très proche de Folézou. Lors de ma visite à la mairie de Trégourez, le secrétaire de mairie m'a déclaré, qu'il y avait eu des Rolland à Kerfinous jusqu'à l'an 1900 environ. La chanteuse de la Villemarqué doit donc être Anne Rolland, épouse de Jean Henry.

L'acte de l'état civil nous indiquant la chanteuse née à Briec, ceci nous démontre d'une manière évidente que les déclarations inscrites dans les commentaires du « Barzaz Breiz » ne doivent pas être interprétées aveuglément. Le lieu accompagnant

souvent le nom du chanteur n'est pas forcément celui où il est né, mais celui où il résidait au moment où la Villemarqué entra en contact avec lui.

M. Gourvil, dans son livre, cite une Marie Rolland décédée en 1851, âgée de 31 ans (voir p. 335). Malheureusement, je n'ai pu la trouver, attendu que l'année 1851 ne contient aucun nom de Rolland, hommes ou femmes.

JOSEPH FLOCH

J'avais communiqué à M. Maodez Glanndour toute une liste de Le Floch mentionnés à l'état civil de Leuhan, et c'est à lui qu'incomba la pénible tâche de trouver quelque chose de précis. Il suggérait dans son article (voir revue « Ar Vro », N° 13, mars 1962) que le jeune Joseph Floch, décédé à Kerguérez en Leuhan, le 1^{er} mai 1860, âgé de 7 ans, pouvait avoir un grand-père prénommé Joseph. Cette supposition était très vraisemblable car on donnait très souvent les prénoms des grands-parents aux petits-enfants. J'ai donc encore précisé mes recherches au sujet de ce Le Floch, mais il faut pour cette supposition en faire notre deuil. Ce jeune Joseph Floch avait pour père Jean Floch et pour mère Isabelle Le Vaillant ; le mariage eut lieu à Leuhan le 5 août 1841. Le grand-père, prénommé Jean comme son fils (ainsi que l'arrière-grand-père), mourut le 1^{er} janvier 1848 à Kerbos, âgé de 56 ans.

J'ai également vérifié l'état civil de Plonévez-du-Faou pour le Joseph Floch décédé le 14 septembre 1859, mais l'acte m'a révélé qu'il s'agissait d'un enfant âgé de 11 ans, né à Plonévez-du-Faou ; ce ne peut donc être le personnage recherché.

Dans la commune de Laz, j'ai trouvé l'acte de décès d'un Joseph Floch, âgé de 52 ans, journalier, né et domicilié en cette commune ; fils de Louis et de Catherine David, époux de Marie Philippe Eon, il est décédé le 16 avril 1849 au lieu de Kerdrubulle. Attendu que les journaliers agricoles voyageaient souvent pour leur travail, il n'y a rien d'impossible que ce Joseph Floch ait habité Kerguérez en Leuhan, commune adjacente à celle de Laz.

Dans la commune de Tourc'h, au cours de recherches sur d'autres personnes du « Barzaz Breiz », j'ai noté en 1844 le décès de Marie Jeanne Floch, dont le père, Joseph Floch, journalier, âgé de 43 ans, demeurait à la loge de Hangaën en Tourc'h. Aux naissances, on trouve en 1839 celle de Jean Floch dont le père, Joseph Floch, cultivateur, âgé de 38 ans, époux de Marie Jeanne Le Grand, est domicilié à Bronne en Tourc'h.

LOEIZA GLODINER

Les recherches effectuées à Tourc'h sur cette personne n'ont donné aucun résultat. Les décès ont été examinés de 1800 à 1900 ; et les naissances de 1792 à 1850 ; aucun nom de Glodiner ou phonétiquement approchant n'est indiqué. La seule personne de quelque intérêt est une Marie Louise Carnot, née en 1813, au lieu de Kerloyou.

BRANGOLO

Vu que ce personnage est indiqué « sabotier à Coatsquiriou », j'ai examiné l'état civil de Quéménéven où existe un lieu de Coatsquiriou. Les décès de 1792 à 1899 n'ont rien révélé ; les mariages m'ont donné un certain Alain Bédou, né le 5 novembre 1773 à Quinescau, domicilié à Coatsquiriou. Il épouse le 19 vendémiaire An XIII Marguerite Piriou, née à Cast, le 19 septembre 1777. Excepté ce cas, les mariages de 1793 à 1852 ne donnent absolument aucun nom de Brangolo ou même phonétiquement approchant.

GORVEL

Le « Barzaz Breiz » nous le mentionne de Maël-Pestivien. Les recherches dans l'état civil de cette commune n'ont absolument rien donné ; j'ai examiné en vain les décès de 1833 à 1892 et les mariages de 1792 à 1815 sans trouver de nom phonétiquement approchant.

GUILLARME AR FOLL (Guillaume Le Foll)

A Plounévez-Quintin, l'examen des décès depuis le 2 vendémiaire An XII (22 septembre 1803) jusqu'à 1900, et des naissances de 1786 à 1792, n'a rien révélé. Les noms de Le Foll y apparaissent mais aucun d'eux ne porte le prénom de Guillaume. D'autre part, seul François Le Foll aurait pu entrer en contact avec de la Villemarqué, car il est décédé le 10 mai 1840 âgé de 60 ans ; en outre, ce cultivateur était né à Saint-Gildas (Côtes-du-Nord). Les autres Le Foll sont morts avant le 1^{er} avril 1833, date où l'on trouve le décès de Ollivier Le Foll, âgé de 63 ans.

CATHERINE PIKAN

Les recherches effectuées à Nizon n'ont absolument rien donné comme résultat, mais au cours de recherches à Pont-Aven, j'ai trouvé quelques noms de Piquand.

— Marie Anne Piquand, âgée de 82 ans, née à Blin, fille de défunt Joseph et de Rose Philippeau, épouse de Louis

Alain Hochet âgé de 65 ans, décédée le 3 novembre 1872 à Pont-Aven.

- Marie Anne Piquand, âgée de 33 ans, née à Savenay (Loire-Inférieure) le 23 février 1792, épouse le 16 janvier 1826 Jean Martin Verette, brigadier de gendarmerie, né à Paris le 14 août 1776.
- Marie Céleste Piquand, célibataire, âgée de 32 ans, propriétaire, décédée le 19 juillet 1873.

Ce sont là toutes les femmes ayant nom de Piquand, mais aucune ne porte le prénom de Catherine, et je rappelle, en terminant, qu'il s'agit de l'état civil de Pont-Aven, et non de celui de Nizon.

LOZACHMEUR

La Villemarqué nous rapporte que Lozachmeur était un vieux pêcheur de l'île de Groix. Dans le but d'éclaircir cette affaire, j'ai fait exprès un voyage à Groix pour pouvoir examiner l'état civil. La mairie ne contient aucun acte d'état civil antérieur à l'an 1806 et, de plus, l'examen des actes de 1806 à 1882 démontre clairement que le nom de Lozachmeur n'existe pas à Groix, s'il y a jamais existé. Le secrétaire de mairie m'a déclaré qu'il n'avait jamais connu une seule personne de ce nom dans l'île. Le pêcheur en question ne devait donc pas être de Groix. Par contre, au cours de recherches effectuées à Pont-Aven, j'ai noté que le nom de Lozachmeur était très répandu. Comme la Villemarqué a contacté des personnes de la région de Pont-Aven, il serait peut-être intéressant de continuer des recherches à Doelan qui est un port de pêche, cela donnerait peut-être quelques indications sur le nom de Lozachmeur.

LOEIZ VOURRIKEN (Louis Bourriquen)

D'après le « Barzaz Breiz », cette personne serait de la paroisse de Lannuel-en-arez et dans sa jeunesse aurait été soldat de Georges Cadoudal. La paroisse en question n'existe actuellement nulle part, aussi est-il très difficile d'identifier le personnage. Lors de mes recherches à Tourc'h, j'ai noté à l'état civil le mariage d'un Louis Bourriquen en 1774, il est veuf, il se remarie. De toute façon je ne pense pas qu'il s'agisse du personnage en question.

IOUENN VRAS

La Villemarqué nous indique cette personne comme étant mendiant de Plouyé. M. Gourvil dans son livre déclare « qu'une dénomination aussi sommaire (le grand Yves) ne permet pas d'établir son identité ». Je ne suis pas convaincu

que le nom soit trop sommaire ; on peut essayer de chercher des Yves Le Bras dans la commune de Plouyé.

J'ai donc commencé les recherches à propos de Yves Le Bras, mais je n'ai pas eu le temps de terminer. Cependant le nom de Le Bras est assez fréquent à Plouyé, et parmi ceux-ci on trouve :

- François Marie Le Bras décédé le 3 octobre 1815, fils de Yves le Bras, 46 ans, cultivateur, et de Anne Cloarec.
- Yves le Bras décédé le 14 décembre 1808, fils de Louis Le Bras, 24 ans, et de Françoise Lagadec ; cet enfant est mort à l'âge de deux mois.

Il ne serait donc pas impossible que le père de François Marie Le Bras soit le louenn Vras du « Barzaz Breiz ». Ceci est une suggestion personnelle qui peut être valable, comme elle peut être également à rejeter.

*
**

Nous conviendrons donc, pour conclure cette étude, que de nouvelles recherches sont à effectuer sur place, soit pour éclaircir des points de détail sur les personnages déjà trouvés, soit pour chercher les chanteurs qui jusqu'ici sont restés introuvables. Il y a là matière à une très longue besogne dans l'intérêt de la vérité sur les origine du « Barzaz Breiz ».

N. B. : Certains noms de lieux et de personnes, qui peuvent sembler des erreurs, ne sont dus qu'à des transcriptions erronées dans les actes de l'état civil. Ceci concerne les mots mis en italique dans le texte.

PUBLICATIONS BIBLIQUES

AL LIZHEROU KATOLIK

traduction de Maodez Glanndour et Marsel Klerg

— 3,50 F —

Mlle SAINT-GAL DE PONS, *Keresperz*,
LOUANNEC (Côtes-du-Nord)
C. C. P. 51-940 Rennes

Fanch MICHELET

ACTE 1

La Bretagne commence à ma porte

Déclaration faite au conseil municipal de
Saint-Jean-Trolimon le 15 décembre 1962

Messieurs,

Pour que la Bretagne subsiste au sein des grands courants modernes d'industrialisation, pour qu'elle vive et participe efficacement à la formation de la nouvelle Europe, pour qu'elle garde sa personnalité... il faut que tous ceux qui la constituent possèdent, au fond de leur cœur, son histoire.

Afin de se mieux connaître, de mieux aimer sa terre ; afin de mieux faire l'avenir, la connaissance de l'Histoire est l'élément essentiel.

C'est à la suite d'un entretien avec Monsieur le Maire, que j'ai sollicité cette invitation à me trouver parmi vous ce soir.

C'est en tant qu'artiste et militant breton que je me présente à vous.

Je suis de ceux qui réclament l'enseignement de la langue bretonne et de l'Histoire de Bretagne dans les écoles, afin que nos enfants sachent non seulement s'exprimer, mais lire et écrire en breton, et ceci en complet accord avec la Charte de l'Unesco.

Bigouden — puisque Combrit est le berceau de la plus grande partie de ma famille — ayant vécu dans un milieu scolaire et universitaire, j'ai été, durant mon enfance, tenu éloigné des questions bretonnes.

C'est de moi-même que j'ai appris l'Histoire de mon Peuple — notre Histoire — et que je commence, présentement, à étudier notre langue. Non ! je ne veux pas que mes enfants

soient également obligés, à l'âge adulte, d'apprendre ce qui devrait faire partie de toute leur existence, que mes enfants — et les vôtres — soient, par la force des choses, ignorants de la vie de leurs ancêtres !

Estimant, d'autre part, que le rôle de l'artiste est d'être au milieu des siens, de contribuer à la vie des autres, je crois donc qu'il est de mon devoir de partager, avec vous, les connaissances que j'ai acquises dans le domaine de l'Histoire et qui, il faut bien le dire, sont ignorées de beaucoup d'entre nous.

Aussi je vous soumetts le projet suivant :

- Créer une série de conférences sur l'Histoire de la Bretagne, intéressant, à la fois, les adultes, les jeunes gens, les enfants, et cela avec l'accord, l'appui, en un mot le patronage de la Mairie de Saint-Jean-Trolimon.

De cette façon, entre nous, un soir par mois ou par quinzaine, je pourrai — si vous l'acceptez — vous faire part des faits, des événements qui se sont déroulés sur votre terre durant les siècles qui nous séparent de nos origines. A la fin de chaque conférence, une tribune libre permettrait, à chacun, de poser les questions qu'il désire.

Si vous acceptez mon offre, il ne me restera plus qu'à établir le calendrier de ces conférences, afin qu'il vous soit aisé d'y assister, et la diffusion de ce calendrier, afin que toute la population de Saint-Jean-Trolimon soit contactée.

Si vous refusez cette offre, ce projet, je ne m'en estimerai pas moins lié vis-à-vis de vous et solidaire de vos joies ou de vos déceptions au sein de votre travail pour l'avenir de la commune et — pourquoi ne pas le dire ? — de la Bretagne tout entière.

(Projet accepté par le Conseil municipal de Saint-Jean-Trolimon ce 15 décembre 1962.)

Je suis un artiste peintre, fresquiste et poète de Bretagne, revenu dans son Pays afin d'y vivre à jamais et de contribuer à la grande réalisation bretonne.

Ici, en mon Clan Bigouden, non loin de la Palud-de-la-Torche fouettée par les vents d'hiver, s'ébauche sur mes toiles, sur mes murs, sur les innombrables feuilles de mes manuscrits, une œuvre que je voue à la Bretagne, ma Patrie — chaque jour passé me rapprochant de son cœur.

Ce dernier mois de décembre m'est venue l'idée d'apporter à mon Peuple la possibilité de revivre les siècles passés. C'est dans cet esprit, désireux de lui soumettre un minimum de documentation dont bénéficient les citoyens, et animé de l'esprit bardique, que j'ai conçu cette décentralisation — à l'échelle bretonne — vers la masse rurale, population déshéritée, tenue à l'écart.

Il ne faut pas méconnaître sa réceptivité et l'intérêt qu'elle porte à l'histoire de sa terre, sans toutefois la connaître vraiment. C'est pour lui permettre cette grande découverte de l'Histoire de la Bretagne et afin de répondre à des questions qu'elle se pose trop souvent vainement — puisqu'il est de bon ton, maintenant, de parler le langage du fer, des fumées d'usines, de la productivité, et cela au détriment du cœur, de ses aspirations — que j'ai décidé de créer, pour la population rurale, un cycle de conférences.

Cette idée, acceptée par le conseil municipal et patronnée par la mairie de Saint-Jean-Trolimon, a pu, en ma commune, se concrétiser, le 17 janvier dernier, par une première réunion.

Le temps peu clément et particulièrement froid de cette soirée n'a pas empêché une cinquantaine de personnes d'y assister. Je remercie une nouvelle fois et très vivement les amis bretons de Kemper qui sont venus me prodiguer leurs encouragements.

C'est donc par un soir glacial — que de mémoire de Bigouden nul n'avait vu depuis l'an 1917 — et dans une salle non chauffée que commença ma première causerie, mon premier contact avec un auditoire à majorité paysanne.

Très handicapé par les rigueurs du temps, j'ai, néanmoins, commencé mon exposé, ayant au préalable et sous forme de préface présenté l'ensemble des conférences, afin « d'accrocher » l'assistance sur l'ensemble de mon travail.

Voici un extrait de cette introduction :

« Mesdames, Messieurs,

Conformément à la décision du conseil municipal acceptant le projet que je lui ai soumis le 15 décembre 1962, m'offrant

pour créer, à Saint-Jean-Trolimon, des réunions de documentation sur l'Histoire de la Bretagne, je vous propose, ce soir — avant de commencer la première partie d'Histoire — de vous expliquer ce que seront ces conférences.

Elles se diviseront en deux grandes lignes dont voici le plan :

- 1) *D'où nous venons* — c'est-à-dire nos origines ;
- 2) *Ce que nous sommes* — c'est-à-dire notre histoire proprement dite.

Dans la première partie, « Nos origines », je vous expliquerai ce qui s'est passé 1.000 ans avant l'ère chrétienne, comment vivaient nos lointains ancêtres jusqu'aux premiers siècles de notre ère.

Ensuite, quels sont les faits qui les ont amenés en Grande-Bretagne.

Je vous dirai, également, les noms des peuplades vivant en Armorique avant notre installation sur cette terre, comment elles durent se battre contre les Romains, quelle fut la société qui se créa à la suite de ces combats.

Ce que nos ancêtres faisaient pendant ce temps en Ile de Bretagne et comment ils vinrent s'installer ici, créant la Bretagne où nous, leurs descendants, vivons depuis.

Dans la deuxième partie, « Notre Histoire », je vous dirai comment nos Pères se sont installés en notre Bretagne, comment ils ont vécu, ce qu'ils ont fait, quels furent leurs ennemis, leurs guerres ; quelles furent leur société, leur économie.

Je vous parlerai, également, de la lutte héroïque de notre Clan Bigouden pour défendre son sol et ses droits ; de la naissance de Pont-l'Abbé et de sa Baronnie que nous retrouverons à travers l'Histoire de Bretagne. »

« Ici, Mesdames, Messieurs, c'est en toute liberté et avec objectivité que nous allons parler de l'Histoire de notre Pays, de sa véritable Histoire, car il n'y a qu'elle qui puisse nous intéresser vraiment. »

J'ai, volontairement, traité ce premier entretien à la façon d'une prise de contact de quarante minutes environ, afin de permettre une « tribune test » importante.

La contradiction m'a été portée par un peintre-céramiste d'expression gallo-romaine ; cela me permit de mettre l'accent

sur les points essentiels de cette conférence dont le thème était le suivant :

— *Nos origines et l'établissement de notre communauté celtique en ancienne Armorique, créant, de ce fait : La Bretagne.*

Donc, création de la Bretagne jusqu'à son unité sous le règne de Nominoë (après un traité de la Grande Celtie et de nos déplacements européens) ; rapide « survol » de l'Armorique avant et après l'invasion romaine, puis nos débarquements successifs alors que, quittant l'Ile de Bretagne, nous entreprimes la conquête du sol qui, depuis, est le nôtre.

Je me suis arrêté tout de suite après les invasions normandes — repoussées par Alain Barbe-Torte qui devint Duc de Bretagne en l'an 937 — moment où commence de façon précise l'histoire de la Baronnie de Pont-l'Abbé.

Le thème de la seconde réunion sera donc :

— *Maison de Rennes, Baronnie de Pont-l'Abbé... Suite de l'Histoire de la Bretagne à travers le Pays Bigouden.*

De nombreuses réflexions et réactions, recueillies à la suite de cette première causerie, me permettent de penser qu'elle a suscité un très vif intérêt, et de nombreux cultivateurs qui n'avaient pas été avertis par la mairie ou à qui le mauvais temps et l'éloignement n'avaient pas permis de se déplacer, viendront, enthousiastes, lors du prochain rendez-vous.

C'est mon souhait le plus sincère, car ainsi la Bretagne revivra dans les cœurs, la Bretagne de ma terre et de mes paysans.

KER ROD AN AMZER, le 25 janvier 1963.



« Plus on étudie l'histoire, celle d'hier comme celle d'aujourd'hui, plus on se convainc qu'il n'existe, quoiqu'on puisse prétendre, aucun événement fatal. »

KCESTLER (LE ZÉRO ET L'INFINI).



(Cliché DOORBRAAK)

à BRUXELLES : l'exemple flamand. — *Lutte pour la défense de la langue nationale*

Chronique des Nations

« Il n'est pas de salut sans une part de sacrifice, ni de libertés nationales qui puissent être pleines si on n'a pas travaillé à les conquérir soi-même. »

MARC BLOCH (peu avant sa mort).

CELTIE

ECOSSE.

ELECTIONS. — Au cours des élections qui ont eu lieu à Woodside, en novembre, le candidat nationaliste Alan Niven a obtenu 2.562 voix, se classant ainsi en 4^e position, après le travailliste (8.303), le conservateur (6.935), le libéral (5.000) et nettement avant les candidats socialiste-indépendant (134) et socialiste de Grande-Bretagne (83). Il y a eu 54,6 % de votants.

TIMBRES ET BILLETS DE BANQUE. — Un nouveau billet de banque, écossais, d'une valeur de 5 livres, vient d'être mis en circulation : il porte l'effigie de Walter Scott. Emis sous la responsabilité de banques écossaises, il a cours légal, comme la monnaie émise par la Banque d'Angleterre. Rappelons que l'Administration des Postes Britanniques a émis des timbres écossais, gallois et manxois en plus des timbres anglais. Excellent exemple pour les banques bretonnes et les P et T.

RADIO ECOSSAISE. — A l'occasion du Jour de l'An, la Radio Libre Ecosaise a réalisé une émission... à Londres ! On a notamment pu entendre des messages de Mr. Arthur Donaldson, chairman du Parlement Ecosais, aux exilés écossais à Londres, au peuple anglais et aux représentants diplomatiques dans la capitale anglaise.

PROGRES DU NATIONALISME ECOSSAIS. — Le « Sunday Post » (4-11-62) écrit que le Parti National Ecosais connaît les plus gros progrès de son histoire : « C'est entre 300 et 400 adhésions qui arrivent par semaine aux bureaux de Glasgow. Les nouvelles sections voient le jour au rythme de 3 à 4 par semaine. En septembre, 13 nouvelles sections ont ainsi été créées ». Rappelons que pour pouvoir créer une section du Parti National Ecosais, il faut réunir au moins 20 adhérents « résidant dans la même ville ou le même village ».

LE PLAN LIBERAL POUR L'ECOSSE. — Les progrès du nationalisme écossais sont tels que le Parti Libéral a publié en novembre

une brochure intitulée « Scottish Self-Government ». Dans les 12 pages de cet écrit, on lit un bref historique de l'appui libéral au principe du Home-Rule pour l'Ecosse, le problème du Parlement Ecossais pour les affaires écossaises et un exposé sur la façon de parvenir à obtenir cela.

D'après ce plan, le Parlement Ecossais serait compétent pour tous les aspects des affaires écossaises et aurait le contrôle complet des revenus écossais, y compris les douanes ! Il y aurait des taxes fédérales que le Trésor écossais paierait, en fonction des revenus du pays. La défense, les affaires étrangères et du Commonwealth seraient du ressort des ministères fédéraux britanniques. Le Parlement écossais serait composé d'une Chambre de 150 représentants, élus au suffrage universel pour cinq ans maximum. Le gouvernement écossais serait composé d'un Premier Ministre, d'un Chancelier de l'Echiquier (Finances), d'officiers de la Couronne et de ministres chargés du commerce, de l'agriculture, de l'éducation, de la santé et de l'habitat, des Highlands et des Iles, du développement industriel, de la recherche scientifique et industrielle, des transports, de l'énergie, et des postes et communications. Il y a bien sûr quelques points non satisfaisants pour les purs nationalistes écossais qui n'ont pas manqué de les relever. (Comment concilier l'absence de politique étrangère autonome et une politique commerciale vraiment libre ? Pourquoi n'a-t-on pas prévu une Cour constitutionnelle réglant les différends au sujet des problèmes posés par le fédéralisme ?) Néanmoins les Bretons seraient bien aise de lire semblable programme dans les publications du M. R. P. ou du P. S. U. ! Les lecteurs bretons seraient cependant surpris de lire dans ce plan libéral pour l'Ecosse que « depuis qu'elle est membre du Marché Commun, la France songe plus sérieusement que jamais au statut de la Bretagne » (page 8). Il reste à souhaiter que les brochures du Parti Libéral Britannique soient attentivement étudiées à l'Elysée !

PAYS DE GALLES.

FEUILLES D'IMPOTS EN GALLOIS. — Les autorités municipales de la ville de Rhyl (18 % d'habitants parlant gallois) ont décidé, à la suite d'une campagne conduite par Philip Lloyd, trésorier de la section locale du Parti National Gallois, d'imprimer en anglais et en gallois les feuilles d'impôts. Ce mouvement — car d'autres villes ont déjà précédé Rhyl — a été lancé par nos amis Eileen et Trefor Beasley, qui, pendant sept ans ont refusé de payer leurs impôts et après plusieurs ventes par huissier d'une partie de leur mobilier, ont obtenu des autorités de Llanelli qu'elles considèrent la langue galloise comme une langue administrative et officielle. Les pétitions et motions venues à cette occasion de Bretagne avaient apporté à nos amis Beasley une aide non négligeable.

OUVERTURE D'ECOLES EN GALLOIS. — Un nouvel établissement secondaire de langue galloise vient d'être ouvert à Rhyd-felen. Il a été inauguré par le Ministre de l'Education, Sir Edward Boyle. C'est le premier établissement de ce genre dans le Comté de Morgannwg (Montgomery), mais le Conseil scolaire du Comté a

décidé de tout mettre en œuvre pour ouvrir d'autres établissements. 82 élèves fréquentent le lycée gallois de Rhyd-felen où tout l'enseignement est donné en langue nationale.

Par ailleurs, le Conseil des parents d'élèves de l'école galloise de Dinbych vient à son tour de demander la création à Dinbych d'un lycée gallois. L'école primaire qui a 71 élèves formera les premiers éléments de cet établissement.

Enfin, les autorités scolaires de Mon (Anglesey) ont décidé de prendre en considération la demande qui leur a été faite d'ouvrir une école primaire « tout-en-gallois » dans la région de Porthaethwy.

AIDE AUX LIVRES GALLOIS. — Les éditeurs gallois reçoivent actuellement l'aide suivante pour leurs publications :

1°) 4.000 livres sterling (5.000 à partir de l'année prochaine) sont versées annuellement par le Ministère des Finances britanniques (eh oui, Monsieur Giscard !). Ce fonds est géré par le Conseil des Publications de l'Université Galloise — organisation autonome, comme chacun le sait à Rennes...

2°) La Fédération des Conseils scolaires gallois vient de promettre d'acheter chaque année pour 27.500 livres sterling — environ 31 millions d'anciens francs — de livres scolaires et de livres pour la jeunesse.

3°) Un comité spécial groupant des délégués des 5 Comtés assure l'achat de 2 exemplaires par école de tout livre nouveau édité à l'intention des enfants de moins de 11 ans, garantissant ainsi aux éditeurs gallois la vente de 850 exemplaires de tout livre avant même sa mise en librairie !

Signalons enfin qu'il paraît au Pays de Galles 80 périodiques en gallois, dont deux hebdomadaires, et méditons sur la situation scandaleuse de l'édition bretonne, en comparaison !

NOUVELLES DU PLAID CYMRU. — Le *Pwyllgor Gwaith* du Parti National Gallois a chargé son secrétaire d'envoyer au ministre espagnol Hurmendi une énergique protestation contre la détention du patriote basque Felix Arrieta Jauregui, et de demander sa libération immédiate conformément au droit des gens (droit qui n'est pas un vain mot pour fronton de prisons chez nos frères d'Outre-Manche).

Par ailleurs, le trésorier du Parti a annoncé que celui-ci avait recueilli 11.800 livres sterling (soit environ 17 millions d'anciens francs) au cours de la quête du *Cronfa Gwyll Dewi* en 1962.

Enfin il a été décidé de présenter un candidat aux élections partielles qui doivent avoir bientôt lieu à Swansea-East. Le candidat choisi est Chris Rees qui obtint 4.700 voix en 1959 lors des élections générales dans la même circonscription.

COMBAT POUR LA LANGUE GALLOISE. — La « Société pour la Langue Galloise » a lancé une nouvelle forme d'action. Fin janvier, deux étudiants et deux universitaires d'Aberystwyth se sont volontairement fait dresser procès-verbal pour atteintes au code de la route : avoir circulé deux sur la même bicyclette et avoir laissé des voitures sans feux de stationnement ! Cités à

comparaître, les quatre inculpés ont refusé d'obtempérer à des citations rédigées en anglais. La Société pour la Langue Galloise a alors fait parvenir une pétition aux magistrats d'Aberystwyth demandant que le gallois soit utilisé par eux comme langue officielle, et le samedi 2 février, une soixantaine d'étudiants et d'universitaires ont commis des dizaines d'infractions : ils ont, en particulier, couvert les monuments et édifices publics, y compris le poste de police, d'affiches telles que « Statws Swyddogol i'r Iaith Gymraeg », c'est-à-dire « Le gallois, langue officielle ! », et bloqué la circulation sur l'une des routes principales menant à la ville. Aucun n'a malheureusement réussi à se faire arrêter ! Une autre manifestation du même genre est prévue à Bangor en attendant d'étendre cette forme de désobéissance civile à tout le Pays de Galles.

EUROPE

ILES FEROE.

VICTOIRE DES NATIONALISTES. — Le gouvernement local de Thorshavn, qui dirige l'archipel des Iles Féroé, a maintenant pour président M. Hakon Djurhuus, chef du Parti Républicain. Les quatre partis favorables à l'indépendance totale — Parti Républicain, Parti de l'Indépendance, Parti du Peuple et Parti Progressiste — ont en effet obtenu la majorité absolue (15 sièges sur 29) aux dernières élections et ont décidé de former un front commun pour l'indépendance. Les Iles Féroé ont un statut autonome au sein du royaume de Danemark.

CATALOGNE.

DEPLACEMENTS... — Le gouverneur civil espagnol de Catalogne vient d'être limogé et transféré... au Pays Basque ! En échange on a envoyé en Catalogne l'ancien gouverneur de la province basque de Biscaye et son commissaire général, ainsi que des spécialistes de la « reprecion del separatismo vasco ».

ON RECULE... — Depuis le 1^{er} janvier, le *Diario hablado* (Journal parlé espagnol que toutes les stations émettrices doivent diffuser deux fois par jour) ne donne plus les trois hymnes nationaux officiels de l'Espagne franquiste. Même l'hymne royaliste (en général le moins mal toléré) n'est plus joué. De même on a cessé depuis cette date de lancer, en fin d'émission, les cris traditionnels depuis 1939 : « Viva Franco, arriba España ! » et « Gloriosos Caidos por Dios y por España, presentes ! ».

CAMPAGNE POUR LA LIBERTE CULTURELLE. — Les nationalistes catalans mènent actuellement une campagne de tracts contre le « traître » catalan Ignacio Agusti, directeur de la revue « *El Español* », organe du ministère de l'information espagnol, après avoir écrit des livres en catalan et collaboré à des revues

catalanistes avant la guerre civile. Les « Jeunesses Nationalistes Catalanes » et le « Bloc des Etudiants Nationalistes Catalans » avaient adressé en décembre une lettre-ouverte réclamant une authentique liberté de la presse, l'autorisation de publier des journaux en catalan et l'enseignement de cette langue (ce qui est interdit depuis l'avènement du franquisme). Ignacio Agusti leur répondit d'une manière considérée comme injurieuse par les nationalistes qui demandent sa destitution et invitent les patriotes à boycotter la librairie Argos qui appartient au « traître ». Les tracts diffusés par les nationalistes catalans disent notamment : « Dans la nouvelle Europe, les Catalans de l'un et de l'autre bord seront reconciliés et vivront d'une manière civilisée, oubliant cette heure terrible qui les séparait ».

A son tour le nouveau gouverneur civil de Catalogne, Ibañez Freire, a participé au débat en disant que la Catalogne avait contribué plus qu'aucune autre région (sic) de la péninsule ibérique à l'unité de l'Espagne... Air connu et déjà entonné ailleurs...

JEUX FLORAUX. — Le Dr Pons, célèbre personnalité ibérique, vient de demander, dans un discours prononcé le 26 janvier à Barcelone (triste anniversaire de l'entrée des troupes franquistes espagnoles dans la capitale de la Généralitat), l'autorisation des « Jeux Floraux » de Barcelone, interdits depuis 1939. Ces fêtes de la communauté catalane sont célébrées avec ferveur par tous les Catalans en exil.

INSCRIPTIONS NATIONALISTES. — Le 24 octobre 1962, les « Jeunesse Nationalistes Catalanes » inscriront, sous le nom de José Antonio Primo de Rivera (fondateur de la Phalange espagnole) qui figure sur le mur de la cathédrale de Barcelone, les noms de trois martyrs de la cause catalane : Companys, Carrasco et Peiro. Puis les jeunes militants adresseront une longue lettre expliquant leur geste à l'archevêque de Barcelone, ainsi qu'au secrétariat d'Etat du Vatican et à diverses personnalités ecclésiastiques de la péninsule et d'Italie.

De cette lettre, citons les passages suivants :

« Vous devez avoir vu que nous nous sommes permis d'ajouter au « nom d'une victime qui mourut pour la cause de l'Espagne et du « totalitarisme les noms de trois autres victimes, mortes pour la « Catalogne et la liberté. Ces quatre noms symbolisent les victimes « de la guerre civile qui a eu lieu sur les terres ibériques.

« Comme vous le savez nos peintures sont sur le mur de la « Cathédrale Basilique de Barcelone. Elles ont déjà dû être effacées « par les autorités gouvernementales qui auront voulu faire dispa- « raître les noms que nous nous sommes permis d'ajouter. Nous « aurions pu faire le contraire et effacer le nom qui figure en « lettres métalliques : celui de José Antonio Primo de Rivera.

« Si nous ne l'avons pas fait, ce fut pour vous en offrir l'initia- « tive, à vous, à qui nous estimons qu'il sied de le faire.

« ...L'usage des murs des églises pour une pareille politisation « est, d'après nous, totalement impropre. La tolérance de l'Eglise « peut être interprétée comme une adhésion... Nous trouvons qu'il « est bien peu honnête de faire usage du nom d'un défunt comme

« bannière de la discorde politique. D'après nous l'Eglise ne peut « prêter le nom de ses temples pour cet usage. Uni à d'autres noms, « sa signification change et on peut le considérer comme un souvenir de toutes les victimes. »

La « Joventut Nacionalista Catalana » nous rappelle qui étaient les patriotes dont elle inscrivit les noms sur les murs de la cathédrale :

Lluís COMPANYS Jover : Président de la Généralitat de Catalogne, séquestré par les Allemands à La Baule (Bretagne) et livré à Franco. Il fut jugé par un tribunal militaire qui le condamna à mort et il fut fusillé le 15 octobre 1940. Il est mort avec un courage exemplaire en criant « Vicca Catalunya ! » (Vive la Catalogne !). Avant d'être abattu, il s'était déchaussé afin de sentir le contact de sa terre bien-aimée en mourant.

Manuel CARRASCO Formiguera : Dirigeant catholique catalan, fondateur de l'Union Démocratique de Catalogne. Il fut capturé par le croiseur « Canarias » sur le « Gadalmes » dans lequel il voyageait vers le Pays Basque. Condamné à la peine de mort en août 1937 par un Conseil de guerre. Toutes les démarches faites pour le sauver par l'archevêque de Tarragone et le cardinal Mercier, archevêque de Paris, échouèrent et il fut fusillé le 9 avril 1938.

Joan PEIRO Belis : Dirigeant syndicaliste catalan. Emprisonné par la Gestapo en France, livré par le régime de Vichy à Franco qui l'emprisonna. On lui offrit de collaborer au régime espagnol mais Peiro refusa. Condamné à 15 ans puis à 30 ans de prison. Battu pour avoir à nouveau refusé de collaborer. Le 24 juillet 1942, une bande de phalangistes entra dans sa cellule et, au cours de cette « longue nuit », l'assassinèrent. Le 26 juillet on simula une exécution et le 27 on publia la sentence de mort par fusillade de ce martyr catalan.

PAYS BASQUE.

TORTURES DE PATRIOTES. — Il nous est parvenu un document poignant, rédigé en anglais, et relatant les sévices et les tortures subis par vingt nationalistes basques dans les prisons espagnoles. Tous ces malheureux étaient accusés de faire partie du mouvement de lutte nationale basque E. T. A. (Euzkadi Ta Azkatasuna).

Nous ne pouvons évidemment reproduire dans cette chronique les longues pages de ce document qui comptera comme l'un des plus poignants du long martyrologe de la nation basque. De l'atroce récit des tortures endurées par l'un des résistants, Felix Arrieta Jauregi, citons ces quelques passages :

« A 6 heures 30, il fut mis en cellule : il y resta jusqu'à 8 heures « du matin et là eut lieu le premier interrogatoire dirigé par « Manzanos, qui, à grand renfort d'insultes et de coups, le maltraita « jusqu'à 11 heures du matin. Il fut insulté... et battu avec un gourdin en caoutchouc sur la tête, la poitrine et les jambes. Arrieta « supporta tout sans rien dire. A 6 heures de l'après-midi... une « nouvelle séance « d'interrogatoire » commença, cette fois avec un



(Cliché DOORBRAAK)

Le service d'ordre flamand intervient pacifiquement pour calmer la bagarre.

« groupe de « spécialistes » de Madrid. Sept policiers commencèrent à le questionner et à le torturer sauvagement.

« Cependant que l'un d'eux le frappait du genou, un autre lui assénait des revers de la main ouverte sur l'oreille (il avait souffert deux jours avant d'une grave otite) et le frappait de toute sa force... Il reçut un coup terrible sur la nuque... et quand il fut à demi-inconscient, les policiers le projetèrent contre la table, lui ouvrant une large plaie à la tête et lui faisant perdre connaissance.

« Lorsqu'il revint à lui les mêmes traitements continuèrent et Gavalcon (l'un des tortionnaires), enragé, lui ordonna d'enlever sa chemise et de s'étendre sur le sol, et il lui dit : « Ici, tu n'es rien, nous pouvons te tuer : cela n'a aucune importance... » puis « s'adressant à ses collègues : « Ou il parle ou je le tue avec ce bâton ! » et prenant un gourdin, il se rua sur lui comme un fou, le frappant partout, jusqu'à ce que le prisonnier soit comme mort, étendu sur le sol, sans connaissance. Les collègues de Gavalcon furent obligés de le retenir. Certains policiers s'en allèrent ne pouvant supporter la sauvagerie de la scène, mais d'autres, comme le prisonnier était encore à demi-inconscient sur le sol, le frappèrent à coups de pied de toutes parts et l'un d'eux sauta plusieurs fois sur son dos... »

Les « interrogatoires » se déroulent suivant un schéma bien établi : le prisonnier est battu soit à coups de poing, soit à coups de gourdin, par une « équipe » de spécialistes qui frappent de tous côtés à la fois, sans laisser de répit à la victime assaillie de questions. Les insultes les plus honteuses accompagnent les coups. Souvent, un projecteur est placé devant les yeux du prisonnier. Puis la victime, à demi-dévoûtée, est placée à genoux sur un tas de gravillons très pointus, pendant que les coups continuent à pleuvoir. L'interrogatoire (*sic*) dure pendant plusieurs jours, avec les seuls arrêts nécessaires à la victime pour reprendre conscience et la force de supporter la torture. Le prisonnier passe ses quelques heures de repos allongé sur le ciment d'une cellule, sans couverture et sans nourriture. Les séances de torture se déroulent dans les bâtiments du Gobierno Civil de San Sebastián. Les noms des policiers les plus haineux et les plus violents ont été relevés. Les domiciles des prisonniers sont fouillés sans mandat.

Voici quelques faits :

Antonio Irondo Barrenetxea, 24 ans, arrêté le 18 août 1961, interrogé pendant 18 heures les 19, 20 et 21 ; tenu au secret 87 heures à la prison de Martutene : pour toute nourriture, six sandwiches. — Angel Aranzabal Atxaerandio, 28 ans, marié, ouvrier, arrêté le 19 août, battu pendant 9 heures. — Jose Urbieta Irizar, arrêté le 23 juillet, six « interrogatoires » durant chacun de 4 à 6 heures. — Jose Antonio Eizaguirre Arillaga, arrêté le 20 juillet : interrogé et battu pendant 16 heures. — Eustakio Narbaitza Aspitarte, arrêté le 20 juillet : interrogé et battu pendant 9 heures avant son départ pour Madrid où il est de nouveau « interrogé » à la Direction General de Seguridad. — Xabier Agirre Izagirre, arrêté le 16 août, interrogé pendant trois jours, laissé 40 heures sans nourriture. — Julen K. de Madariaga Agirre, avocat, 29 ans, marié, deux enfants, arrêté le 4 août : interrogé et battu pendant 31 heures en trois

jours ; six jours au secret ; transporté à Madrid par train de marchandises : 22 heures de voyage sans sommeil ni nourriture ; interrogé de nouveau à Madrid. — Felix Arrieta Jauregi, arrêté le 19 juillet : interrogé et battu pendant 9 heures 30 le lendemain. — Agustin Olaskoaga Roteta : arrêté le 20 juillet, interrogé et battu pendant 18 heures. — Imanol Laspiur Zabala, 32 ans, marié, arrêté le 28 juillet, interrogé pendant deux nuits et un jour presque sans arrêt ; emprisonné le 30 ; extrait de prison deux jours plus tard pour être interrogé et battu toute la journée. — Ruben Lopez de Lakalle Langarika, arrêté le 21 août, à 18 heures : interrogé et battu pendant 15 heures et demie. — Iñaki Balerdi Garagarza, arrêté le 24 juillet à 13 h. 45 ; interrogé et battu presque sans arrêt jusqu'à minuit et demie. — Eduardo Ferran Oyarzabal, arrêté le 25 juillet, violemment battu avant son transfert le lendemain à Madrid. — Xabier Elozegi Aldasoro, étudiant, arrêté le 22 août, une jambe dans le plâtre : interrogé et battu pendant 8 heures 30. — Evaristo Urrestarazu Fernandez, arrêté le 1^{er} août, à 15 heures : interrogé et battu pendant 17 heures ce jour-là et le lendemain. — Jose Maria Kesada Lasarte, arrêté le 26 juillet, interrogé et battu pendant 44 heures avant d'être transféré à Madrid, le 29 ; de nouveau interrogé quatre fois à la D. G. S. — Iñaki Larramendi Lertxundi, 32 ans, marié, arrêté le 8 août : interrogé et battu pendant 14 h. 30, les 8 et 9 ; tenu au secret jusqu'au 15 ; interrogé et battu pendant 21 heures avant d'être envoyé à Burgos, le 18, et ensuite à Madrid où deux nouveaux interrogatoires ont lieu. — Pontxo Iriarte Otermin, arrêté le 28 août, interrogé et battu pendant 9 heures, puis tenu dix-neuf jours au secret, d'abord à la prison de Martutene, puis à Madrid. — Rafael Albisu Ezenarro, 29 ans, marié, deux enfants, arrêté le 12 août, gardé pendant 72 heures dans les locaux de la police de San Sebastián, interrogé et battu pendant 42 heures sur ce temps, a reçu un sandwich pour toute nourriture. — Sabin Uribe Kuadra, 30 ans, arrêté le 25 août, transféré à Bilbao, puis San Sebastián, et plusieurs fois « interrogé » avant d'être transféré, vingt-deux jours plus tard, à Madrid.

Les 16 (seize) pages de ce document sont remplies d'horreurs qui prouvent jusqu'où peut s'abaisser l'impérialisme menacé dans son hégémonie totale. Un fait est à retenir dans ce récit : c'est l'insistance avec laquelle les tortionnaires attaquent l'Eglise et le clergé basques, coupables à leurs yeux de soutenir la cause nationale. Les prêtres basques sont injuriés très grossièrement et plusieurs détenus furent menacés d'avoir à avaler des hosties jusqu'à devoir en vomir ! Catholique Espagne...

ZUTIK ! — Tel est le titre de l'organe du Mouvement E. T. A. qui, dans chaque livraison, donne des nouvelles de la résistance, chaque jour plus âpre, du peuple basque à la dictature espagnole de Franco. Son audience est particulièrement grande auprès des jeunes et le fait que *Zutik !* ne soit pas seulement publié en espagnol, mais aussi pour une bonne part en basque, montre la sincérité du combat pour l'ethnie basque. *Zutik !* et E. T. A., jugeant trop modérée l'attitude du P. N. V. (Parti Nationaliste Basque), notamment à l'égard de la France, ne s'embarrassent pas de tels scrupules et leur action concerne aussi bien les Basques continentaux

que péninsulaires. *Zutik !* réclame l'indépendance totale de tout le peuple basque, en marge de l'Espagne et de la France, mais dans une Europe unie, fondée sur les unités ethniques réelles : les peuples millénaires de l'éternelle Europe.

PROCES. — Le service d'information de E. T. A. communique : « Le Conseil de guerre contre 16 nationalistes basques, accusés d'activités sur l'ordre du Mouvement basque E. T. A. a été finalement fixé à Madrid pour le 12 janvier ». Il donne ensuite le nom et l'âge des inculpés, dont trois font partie du Mouvement E. S. B. A. (Euskal Sozialisten Batasuna Azkatuta). L'appel se poursuit ainsi : « La dictature fasciste de Franco, loin d'assouplir l'oppression policière qui la caractérise, est décidée, encore une fois, à étouffer toute opposition coûte que coûte. Ainsi le Procureur du Tribunal du Colonel Eymar (ami de Himmler) [voir AR VRO n° 10] va demander des peines allant de 4 à 10 ans de prison, pour des activités légales dans tous les pays civilisés. Il faut que tous les vrais démocrates fassent cette fois un effort pour éviter qu'une nouvelle injustice soit passée sous le silence total du monde occidental... Aidez-nous ! Aidez par tous les moyens ces 16 victimes de la dictature franquiste ! »

S'il fut un temps, très bref, où AR VRO pouvait citer le nom de tous les « gudaris » basques emprisonnés, il n'en est plus de même maintenant. D'une part, la répression espagnole est beaucoup plus forte, d'autre part, heureusement, il sort chaque jour de l'ombre de nouveaux combattants de la liberté d'Euzkadi. AR VRO adresse à tous son plus fraternel salut.

UN PRETRE BASQUE JUGE A HUIS-CLOS. — L'abbé Nemesio Echaniz, poète et romancier basque, a écrit au Gouverneur Civil de Saint-Sébastien, Manuel Valencia Ramon, pour protester contre le refus de passeports opposé aux 339 prêtres basques signataires de la lettre collective à leurs évêques en défense des libertés basques, contre le maintien en prison de Emilio Agote et Joseba Guereca, contre les tortures infligées aux prisonniers basques. Les deux lettres au gouverneur civil ont été publiées par le journal *Gudari*, imprimé au Venezuela. Poursuivi pour « publicité illicite », l'abbé Echaniz est comparu les 12 et 15 décembre devant le tribunal de Saint-Sébastien. Le juge, Ignacio Lopez Arroyo, a réclamé six mois et un jour de prison et 2.500 pesetas d'amende. Le procès s'est déroulé à huis-clos. Deux cents prêtres et une centaine de jeunes ont fait à l'abbé Echaniz une garde d'honneur lorsqu'il s'est rendu au Palais de Justice.

PAS DE MISE AU POINT ! — Un lecteur nous ayant gentiment fait remarquer : « Dans la *Chronique des Nations*, rubrique *Pays Basque*, il doit y avoir erreur. Comment des jeunes de 24 à 33 ans ont-ils pu être « passeurs » de la résistance... », nous nous sommes précipités sur le texte incriminé. Regrets, cher ami, il n'y a pas d'erreur. Car nous n'avons jamais écrit que les quatre Basques dont nous donnions les noms étaient les anciens « passeurs ». Nous avons parlé « des séparatistes basques » et précisé que « certains d'entre eux » avaient joué un rôle de 1939 à 1945. Je réponds person-

nellement à l'autre partie de votre lettre et vous remercie de trouver *La Chronique des Nations* très intéressante.

WALLONIE.

DIRECTIVES. — De « bons Belges » appartenant à quelques organisations dites patriotiques ayant l'intention de lutter contre l'actuel courant fédéraliste qui balaye la Belgique en organisant, en mars prochain, un « rendez-vous général des Belges », le Directoire de « La Wallonie Libre » a, dans un communiqué, demandé aux Wallons de s'abstenir d'assister à ce rassemblement « belge ». A cette occasion, le Directoire rappelle « que le véritable patriotisme ne consiste pas à maintenir un régime qui condamne la Wallonie à l'asservissement et à la décadence, mais bien à promouvoir une réforme de la structure de l'Etat qui sauvegarde les droits et la personnalité des deux communautés composant la Belgique ».

UKRAINE.

ACCUSATIONS. — Les Soviétiques mènent une lutte silencieuse mais acharnée contre le nationalisme ukrainien. Un des thèmes favori de la propagande moscovite est la prétendue collaboration des nationalistes ukrainiens avec les Allemands, durant la dernière guerre. Du moins pour les Russes de Moscou. Car les Russes contre-révolutionnaires, réfugiés dans divers pays et notamment en France, ne sont pas moins colonialistes que leurs compatriotes au pouvoir à Moscou ! Mais avec d'autres arguments. Car pour les Russes en exil « l'organisation de Bandera (chef nationaliste ukrainien) était financée par les services secrets allemands et... des agents soviétiques en faisaient partie » ! Pour Nikita Khrouchev, au contraire, « les nationalistes ukrainiens... après la défaite de leurs maîtres fascistes allemands, ont changé de camp et servent les pires ennemis de la démocratie et de l'humanité progressiste : les impérialistes anglo-américains ». La première de ces citations est extraite du journal des Russes en France *Exil et Liberté* (n° 82), et la seconde d'un discours de l'actuel chef russe soviétique, le 24 janvier 1948.

La vérité ne serait-elle pas que, contre les Russes comme contre les Allemands, les Ukrainiens se sont battus (et luttent toujours) pour une Ukraine Indépendante ? Il faut croire que les accusations de « capitalisme » et de « soviétisme » ne tiennent pas beaucoup puisqu'elles se détruisent mutuellement. Reste l'accusation d'avoir pactisé avec les Allemands, commune aux deux clans russes...

C'est certainement pour aider les nationalistes ukrainiens que les Nazis donnèrent l'ordre suivant :

« Einsatzkommando C/5 der Sicherheitpolizei u.d. S.D.
Kdo-Tbg. N° 12432/41

O.U., le 25 novembre 1941, G.R.S.

A tous les postes extérieurs : Kiev, Dniepropetrovsk, Nikolayev,

Rowno, Shitomir, Vinnytzia.

Objet : O.U.N. (Mouvement de Bandera).

Il a été établi irrécusablement que le mouvement de Bandera prépare un soulèvement dans le Reichskommissariat dont le but est la création de l'Ukraine indépendante. Tous les membres importants du mouvement de Bandera doivent être immédiatement arrêtés et, après un interrogatoire approfondi, liquidés en secret comme pillards.

Les procès-verbaux des interrogatoires doivent être envoyés à Einsatzkommando C/5. Cette lettre doit être détruite après lecture par le Kommandoführer.

Signé : illisible, S.S.-Obersturmbannführer. »

Le texte de cette lettre se trouve dans le livre « Deutschland und die Ukraine », Osteuropa-Institut, Munich, 1958 (page 338).

C'est ainsi partout. En trahissant délibérément l'Histoire, en élevant le mensonge à la hauteur d'une institution d'Etat, l'impérialisme de toute couleur cherche toujours à salir les Mouvements qui luttent pour la seule liberté des nations opprimées. Nous avons connu cela en Bretagne...

TESSIN.

UN EXEMPLE A MEDITER. — Dans le Tessin (Suisse) l'usage de la langue du pays (officiellement l'italien, c'est-à-dire le toscan classique) est obligatoire pour tous les hôtels et restaurants, toutes les entreprises commerciales, magasins, firmes industrielles, sociétés et artisans, pour toutes affiches apposées à l'usage du public quel qu'en soit le contenu et la durée. Des traductions des inscriptions en une ou plusieurs langues peuvent être ajoutées au texte original, sous réserve d'une taxe et que le texte en langue étrangère soit composé en caractères deux fois plus petits que le texte dans la langue du Tessin (Decreto legislativo circa le insegne e le scritte destinate al pubblico - 28-9-1931).

FRIOUL - VENETIE JULIENNE.

AUTONOMIE. — Le Sénat romain a approuvé, fin janvier, la création d'une cinquième région italienne dotée d'un statut autonome spécial : la Vénétie Julienne. Ont voté pour : les démocrates-chrétiens, les socialistes démocrates, les socialistes nenniens et les communistes. Ont voté contre : les libéraux, les monarchistes et les néo-fascistes. Quand verra-t-on les M. R. P., les S. F. I. O., les P. S. U. et les communistes bretons se désolidariser ainsi des indépendants, des royalistes et de l'O. A. S. en votant pour l'autonomie de la Bretagne ?

FLANDRE.

REFLEXIONS APRES LE SUCCES DE LA MARCHE SUR BRUXELLES... — Nous ne nous attarderons pas longtemps sur la « Deuxième Marche sur Bruxelles ». La presse du monde entier en a parlé, et, assez unilatéralement informée, a surtout relaté les incidents (parfois assez violents) organisés par quelques centaines de contre-manifestants et s'est appliquée à publier des photos



(Cliche DCORBRAAK)

PANCARTES POUR LA « FRONTIERE LINGUISTIQUE »



(Cliche DOORBRAAK)

Nous sommes Flamands pour être Européens

« sensationnelles » (contre-manifestants blessés, bagarres avec la police, saluts à l'hitlérienne, etc...).

Bornons-nous à quelques réflexions. Ce qui frappe surtout, c'est que la participation à la 2^e Marche fut beaucoup plus importante qu'à la 1^{re} : le chiffre de 150.000 participants semble assez proche de la réalité. Mais ce chiffre ne reçoit toute sa signification que si l'on tient compte du fait qu'en 1961 la Marche fut plus ou moins ouvertement soutenue par l'aile flamande du Parti Social Chrétien, de loin le parti le plus important en Flandre. En 1962, les dirigeants du P.C.S., craignant les déviations « fédéralistes », recommandèrent l'abstention. Du fait, la participation officielle fut beaucoup moins importante qu'en 1961. A part la délégation parlementaire de la Volksunie au grand complet, seuls trois parlementaires participaient à la Marche, contre une quarantaine en 1961. Conclusion : la masse des Flamands n'a pas prêté beaucoup d'attention aux officiels, mais a davantage suivi les mots d'ordre du Comité d'Action Apolitique.

Le gouvernement, alerté, a d'abord essayé par des communiqués de presse de minimiser l'importance de la manifestation, puis, se rendant à l'évidence, a battu prudemment en retraite et s'efforce de mettre en garde « les bons Flamands » contre les menées des « extrémistes ». En fait, malgré toutes les « finesses », malgré toutes les machinations, un front flamand de plus en plus large se dessine et le mot d'ordre « Vlaanderen eerst » (Flandre d'abord) devient une réalité pour les Flamands conscients de plus en plus nombreux.

VOLSKUNIE. — Le Parti National Flamand vient de tenir son Congrès annuel à Antwerpen (Anvers). Alors que, durant les premières années, le programme politique des nationalistes se résumait en quelques slogans bien choisis, la Volksunie a présenté maintenant à ses militants un programme complet, couvrant tous les terrains de l'actualité politique (à part la politique extérieure, où on attend toujours une prise de position claire). Dirigée par une équipe intelligente et énergique, secondée par un nombre croissant de propagandistes et de militants, la Volksunie perce dans toutes les régions flamandes, dans toutes les classes sociales, dans tous les milieux idéologiques. Les nationalistes flamands sont assurément, en ce début de 1963, sur la bonne voie.

AFRIQUE

MALAWI.

AUTONOMIE. — L'autonomie interne du Nyassaland est proclamée. Retour comme premier ministre du Dr Hastings Banda, après 40 années d'exil. Le nouvel Etat s'appelle le MALAWI.

ANGOLA.

PRISONNIER. — Le Père Joachim Pinto de Andrade, incarcéré à Lisbonne en raison de ses sympathies pour le nationalisme

angolais, est dans un état grave. (Voir AR VRO n° 16.) Un abbé portugais a écrit au « Monde » :

« On peut craindre le pire, surtout quand on sait que la PIDE (police politique) inflige plus que jamais à l'abbé Joachim de mauvais traitements. Il se trouve dans une cellule tellement étroite que tout mouvement lui est impossible. Assis sur le lit, ses genoux touchent au mur. Le lit, malpropre et plein de punaises, est recouvert d'un vieux matelas et d'une couverture en lambeaux. Les nuits sont froides et humides à Lisbonne... »

« On a retiré à l'abbé Joachim ses lunettes, sa montre, ses livres et sa valise. Toute la journée, enfermé dans sa sombre cellule, il ne peut rien faire ni pour son corps, ni pour son esprit. Il doit être toujours debout ou assis sur son lit. Et, pour comble, on lui refuse toute assistance religieuse, malgré ses demandes réitérées. »

COMBATS. — Au début de février, les représentants angolais à Alger annonçaient que des combats se déroulaient dans l'enclave portugaise de Cabinda, située au nord de l'embouchure du Congo, entre les troupes portugaises et l'Armée de libération angolaise. Les Portugais utiliseraient l'aviation, des mortiers et des bazookas.

LA REUNION.

INTERDICTION. — Alors qu'il s'appretait à regagner son pays par avion, M. Paul Vergès, secrétaire du Parti Communiste Réunionnais, partisan de l'autonomie de La Réunion, s'est vu refuser l'autorisation de quitter le territoire français. La nouvelle connue dans l'île a provoqué un profond mécontentement.

DEFINITIONS. — Dans le journal *La Voie Communiste* (n° 31), Robert Vauclin écrit :

« Il faudrait qu'il soit clair pour l'opinion publique française et internationale que les... Réunionnais n'entendent ni rester, ni devenir français mais simplement eux-mêmes. Ils n'ont jamais été français, mais simplement sous domination française. Aujourd'hui ils veulent diriger leurs affaires eux-mêmes. (...) Cette exigence s'est traduite en 1960 par la revendication de l'autonomie. Il ne s'agit pas d'un gouvernement local s'occupant des affaires locales, mais d'un gouvernement tout court, d'un gouvernement souverain. Il ne s'agit pas, comme certains le laissent entendre, d'une autonomie du genre de celle dont jouit la Sicile dans le cadre de la Nation Italienne. Les Antilles, la Guyane et la Réunion ne sont pas comme la Sicile des minorités nationales (au sein de la nation française). Ce sont des Nations opprimées qui forgent dans une lutte difficile les conditions de leur libération. »

AMERIQUE

QUEBEC.

NATIONALISME. — Un nouveau combat pour la liberté nationale semble être sur le point de se déclencher. Le mécontentement grandit en effet parmi les Canadiens-français, victimes de leur

situation de minorité dans la Confédération canadienne. Le 11 décembre 1962, une violente manifestation a eu lieu à Montréal. Prenant prétexte de l'inégale présence des Canadiens-français au sein du conseil d'administration des chemins de fer canadiens et de l'attitude injurieuse du directeur de ceux-ci, M. Gordon, pour les Canadiens-français ; près de 2.000 étudiants et 1.000 ouvriers et employés ont paralysé le centre de la ville au cours d'une manifestation monstre. Des heurts sérieux ont eu lieu avec la police et on a dénombré des arrestations et des blessés. Au cours de la manifestation, on a pu voir des pancartes où étaient inscrits les slogans : « A bas la Confédération ! », « Vive l'indépendance du Québec ! ».

MARTINIQUE.

FRAUDES ELECTORALES. — Dans le dernier numéro d'AR VRO, nous avons parlé des fraudes électorales courantes dans les colonies françaises d'Amérique (voir N° 16). En voici un exemple frappant. Il s'agit de l'établissement des procès-verbaux de vote sans dépouillement ! Ce qui a permis au maire de Schoelcher (Martinique) d'arriver aux résultats suivants lors de l'avant-dernier référendum : Inscrits : 3.045 ; Votants : 3.045 ; Oui : 3.045 ; Non : 0. Les braves Martiniquais !

ASIE

KAZAKHSTAN.

PURGE. — Le gouvernement de Moscou, qui vient de décider d'intensifier les études russes sur toute l'étendue de l'U. R. S. S., vient aussi de limoger M. Daoulenov, président du Conseil de la République du Kazakhstan, pour avoir péché par nationalisme, notamment en matière culturelle. M. Daoulenov estimait préférable, officiellement, de traduire directement des textes de l'anglais ou de l'allemand en kazakh, sans passer par l'intermédiaire des traductions russes ce qui était, selon lui, « vouloir faire du beurre avec du lait écrémé ». Selon les observateurs politiques, il est probable que la poussée de nationalisme kazakh, qui a provoqué le limogeage de M. Daoulenov, avait atteint d'autres domaines que les traductions...

BRUNÉI.

REPRESSION. — Les prisons manquent dans le protectorat britannique de Brunéi, où récemment une insurrection populaire contre la domination britannique a été écrasée. Tous les bâtiments publics qui peuvent être utilisés comme lieux de détention sont bondés. L'agence Antara signalait, le 6 février, que les Anglais avaient tout récemment transformé un cinéma en prison pour 200 personnes soupçonnées d'avoir appuyé le Mouvement pour l'indépendance du Brunéi. Le Brunéi est un sultanat au nord de l'île de Bornéo.

On nous écrit...

■ LA MANIERE D'ECRIRE L'HISTOIRE.

« Au répertoire numérique de la série F des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, série intitulée « Langues, Coutumes et Traditions bretonnes — Régionalisme breton », on lit :

« 19 FK2 - Parti National Breton, Gwenn ha Du.

Non communicable.

14 FK3 - « La Bretagne » (1940-1944).

Non communicable.

14 FK4 - Fédéralisme (1940-1944).

Non communicable. »

N'est-ce pas mieux ainsi ? C'est sans doute grâce à ses archives « top-secret » (pourquoi ?) que M. Rebillon a pu écrire : « Au mouvement intellectuel breton, le nationalisme n'a apporté aucune contribution digne d'intérêt. Il n'a d'ailleurs jamais compté qu'un nombre dérisoire d'adeptes... L'appui matériel et moral donné, dès avant 1939, par les services de la propagande allemande au mouvement nationaliste breton... »

Et cet Armand Rebillon est auteur d'une « Histoire de Bretagne » (sic), parue en 1957, et d'où sont extraites les lignes ci-dessus (pages 217-218) ! Avec de tels « historiens » et de tels « archivistes », la Bretagne pourra attendre longtemps pour voir paraître une Histoire Nationale digne de son passé et gage de son avenir. Il est temps que tous ceux de l'Emsav qui détiennent une partie des documents du passé du mouvement (documents écrits, sonores, photographiques, de mémoire, etc...) songent à les communiquer à leurs compatriotes. AR VRO mettra les personnes possédant de tels documents et désirant les prêter pour étude, en relation avec une équipe de jeunes historiens bretons qui vient de se mettre à la tâche pour débarrasser l'Histoire de notre pays de tout obscurantisme et de tout fatras de propagande. »

R. L., 27-12-62.

■ SUGGESTIONS POUR LA LUTTE LINGUISTIQUE.

« Toutes mes félicitations pour votre revue où j'apprécie particulièrement la chronique des nations, les nouvelles de toutes les minorités européennes et, dans ce numéro, le reportage du Congrès Celtique International.

La France ayant maintenant signé la Convention Européenne contre la discrimination dans l'enseignement, un groupement de parents bretons n'aurait-il pas la possibilité d'intervenir sur le plan international pour obtenir son application en Bretagne ? Bien entendu, il faudrait que ces parents, bien déterminés, soient soutenus moralement et pécuniairement par l'ensemble du Mouvement. N'y a-t-il pas de précédents dans d'autres Pays ?

Une autre idée me trotte dans la tête : Ne serait-il pas possible d'organiser une grève de la faim à laquelle participeraient quelques personnalités enseignantes et des jeunes Bretons, pour obtenir l'enseignement du breton ? Il y aurait là de quoi amener toute la presse française et internationale et attirer l'attention sur la liberté dont jouissent les Bretons. Le procédé est payant et, pour peu qu'un certain nombre de membres du Mouvement se joignent aux grévistes, cela provoquerait un mouvement d'opinion sans pareil. Aux grands maux les grands moyens, dit-on. »

Y. B., 5-10-62.

■ NOTRE HISTOIRE.

« ...J'ai particulièrement apprécié l'idée suggérée par Y.B.B. dans le N° 15 d'AR VRO (p. 75) à propos de la formation d'un « Centre de recherches et de documentation historique ».

Ferdinand Lot écrivait, dans « Les invasions barbares » (Ed. Payot, p. 320) :

« En réalité la nationalité tchèque n'était pas morte. Elle vivait dans le cœur des paysans et aussi chez quelques archéologues, historiens, linguistes, grammairiens, gens en apparence fort inoffensifs, redoutables en réalité, car ils font revivre le passé, semblables à de prestigieux médecins qui sauraient raviver la mémoire, et, par suite, restituer leur individualité à des malades que la plus cruelle des infortunes a privés de la faculté la plus précieuse, le souvenir... »

Ce qui peut être vrai pour des Tchèques peut l'être aussi pour des Bretons.

Je souhaite que des « volontaires » répondent à l'appel d'Y. B. B.

Pourtant, le domaine qu'il évoque est assez vaste... Si l'on peut envisager, pour toute la Bretagne, une sorte de « Conservatoire des données historiques », il serait bon de prévoir d'autres centres à l'échelon régional, qui reprendraient le travail des collecteurs plus aisés.

L'article suivant, intitulé « Economie ! », pose un problème.

Dans une Bretagne indépendante, les données seront changées.

Du point de vue économique, un inventaire des ressources constituerait un élément valable ; des recherches ont d'ailleurs été faites déjà dans ce sens.

Un organisme semblable à celui proposé par Y. B. B., mais spécialisé dans les questions économiques, pourrait intéresser ceux dont le tempérament s'accommode mieux de ce genre. »

A. B., 9-10-62.

■ STATISTIQUES POUR LES REFERENDUMS.

« Toutes les statistiques françaises sont faussées à la base par le fait qu'elles tiennent compte seulement des électeurs inscrits, et non des Bretons majeurs, lors du vote considéré. Comme le prouvent les chiffres ci-dessous, il y a une différence et les pourcentages s'en ressentent. Tous ces chiffres de base sont tirés des renseignements statistiques de l'I. N. S. E. E., Quai de Branly, Paris.

Référendum	1958		1961		1962	
		%		%		%
Electeurs	2.211.024	100	2.455.063	100	2.457.688	100
Inscrits	1.990.168	90,08	2.016.837	82,15	2.000.206	81,38
Non inscrits ..	219.856	9,92	438.226	17,85	457.482	18,62
Votants	1.693.017	76,57	1.583.977	64,51	1.557.277	63,32
Exprimés	1.677.511	75,87	1.559.464	63,35	1.499.076	60,92
Abstentions ...	297.151	13,51	432.860	17,64	442.929	18,06
Nuls	15.513	0,70	27.512	1,16	58.201	2,40
Oui	1.419.565	64,17	1.290.413	52,56	1.417.259	57,66
Non	258.902	11,70	265.051	10,79	81.817	3,26

Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous sommes loin des bulletins imprimés pour les victoires du OUI. »

A. D.

■ NOTES DE CAMPAGNE ELECTORALE.

« Guilgomarch-Locunolé. - Premières réunions de la campagne en pays vannetais : des ouvriers agricoles, des artisans qui viennent voir le premier candidat qui ait jamais daigné venir jusqu'à eux. Les routes d'alentour sont des pistes ravonnées, les femmes sont misérables, les gens sont tristes.

Un dialogue bouleversant s'engage sur le problème breton. Je dois promettre de revenir et j'ai tenu parole. J'ai été profondément touché par cette étape faite là où la Bretagne meurt le plus.

Arzano. - Une centaine d'auditeurs attentifs qui acclament souvent. Un groupe d'ouvriers qui se rendent à leur travail

chaque jour en car demande avec véhémence « pourquoi les Bretons ont-ils moins le droit que les Sénégalais d'être indépendants ? » — j'en suis abasourdi : où est le beau modérantisme du Mouvement breton ?

La moindre commune m'envoie un contingent d'auditeurs triple ou quadruple de celui que peuvent espérer les autres candidats. Hommes aux habitudes électorales bien prises, le scrutin le révélera, ils ne s'en enthousiasment pas moins pour la discussion de fond du problème breton. Ils adhèrent à l'analyse coloniale que j'en fais.

Ce succès de foule crée la panique chez les adversaires qui se lancent dans la surenchère bretonne contre moi. Les professions de foi d'hommes qui méprisaient la Bretagne un mois avant deviennent des pamphlets « breizhatavistes », élargissant d'autant le succès de mon entreprise puisque je m'étais présenté sans illusion électorale, mais pour imposer la discussion du problème breton.

Dans la presse, un véritable tollé s'établit dès le premier jour autour de ma candidature. « Candidature inattendue » titrèrent les organes locaux. « Un dur dans la campagne électorale », « Un Breton de choc » écriront les magazines de Paris. « Paris-Match » expédia une équipe de reporters, qui repartirent déçus parce que nous refusâmes de tenir une réunion folklorique, avec bragou-braz et binious : il devait se venger de ce refus en faisant silence.

11 Novembre. - C'est le marathon oratoire : cinq meetings, succès. L'après-midi nous abordons la Côte. Aux véritables séances de travail qu'avaient été les réunions de l'arrière-pays succède, sur la côte, un climat plus électoral. Au lieu des questions d'ordre technique sur le problème breton, l'agriculture et l'intégration européenne que posaient les paysans, les citadins évoquent en termes lapidaires des problèmes de politique générale. Toute la journée nous évoquons les morts de 1914-18 qui ont cru combattre, vaincre et mourir pour que règnent la Justice et l'Égalité, mais dont la Patrie n'a cessé d'être injustement sacrifiée.

Tout au long de la dernière semaine, la campagne devait se poursuivre avec le même succès. A Tregunc, la cellule communiste au complet, conduite par son secrétaire, vint me porter la contradiction avec une parfaite courtoisie. Je m'entendis reprocher de ne pas avoir parlé de la France... ayant parlé de l'Europe, cela donne à penser que cet Etat est exclu du continent européen sur les atlas de l'Université populaire du Parti communiste ! Ce grief chauviniste français était pour le moins inattendu de la part d'un militant internationaliste.

674 voix, tel fut le score au terme de cette campagne. C'était la défaite selon les normes habituelles des votations de ce

genre. Mais étais-je bien un candidat pour qui l'on vote comme à l'habitude ? 674 citoyens de l'arrondissement de Quimperlé avaient jugé en leur âme et conscience que l'homme qu'ils ne connaissaient que comme étant celui qui avait récusé le Tribunal français au nom du droit breton, n'était pas un fou mais qu'il était digne et capable de régler les affaires publiques.

Au delà de cette considération de personne, comme tous les candidats bretons du Finistère, bretons parce que n'étant pas investis par un Parti de Paris et combattant pour la seule cause de la Bretagne, j'avais pu tenir un langage nouveau et inéquivoque sur les problèmes bretons, sans recevoir de chaises à la tête, mais en retenant l'attention du public qui accepta la discussion. La somme de propagande ainsi accomplie en un mois dans six circonscriptions du Finistère sur huit, tenant tous grosso modo le même langage, partageant une orientation commune, représente une somme de propagande bretonne au moins équivalente, sinon supérieure, à ce qui avait pu être fait dans les quinze dernières années. »

GÉRARD TOUBLAN.

■ NOTES DE VOYAGE.

« La Flandre, un petit pays bloqué, au nord-est, entre la Hollande, la Wallonie et la France... »

Le peuple flamand, un peuple brave et gai, travailleur et solide. Pour pouvoir le mieux connaître, pour serrer cette main qu'il nous tendait par-dessus la France, nous avons dû franchir mille kilomètres... cela faisait loin. Pourtant nous ne nous sommes pas sentis dépaysés en Flandre : nous avions pour un temps quitté nos frères, c'était pour trouver des amis.

On nous attendait ; on nous fêta. Au premier contact, la Bretagne et la Flandre se reconnaissaient. Il y avait de quoi : le même adversaire, les mêmes persécutions, le même idéal, le même combat...

Mais voyons un peu la réalité et quelques chiffres : en Belgique, il y a cinq millions de Flamands contre quatre millions de Wallons, et chaque Flamand, non seulement parle le flamand, mais en plus — c'est le cas pour presque la totalité — n'emploie que cette langue dans sa famille, avec ses amis, avec les commerçants, dans la rue, avec les agents de ville même ! Les films sont post-synchronisés en flamand, les affiches de toutes sortes, les journaux, les livres, les enseignes commerciales, les placards publicitaires, les noms de rues, tout est en flamand. Ce peuple en est fier. On le sent conscient — où qu'on aille — de cette importance de parler la langue, et celle-là seulement, au mépris de celle qu'on a voulu lui imposer. A la Boekenbeurse d'Anvers (la « Bourse du

Livre »), qui est chaque année une grande manifestation littéraire flamande, il m'arriva d'avoir à faire, au vestiaire, à une jeune femme affectée à ce service ; comme je m'adressais à elle en français — car à mon grand regret je ne connais pas le flamand — elle me regarda froidement et me répondit : « Ici, on ne parle pas français », puis me tourna le dos ; ce n'était sans doute quère courtois et j'aurais pu m'en sentir vexée, mais au contraire cela m'a fait plaisir et je me suis prise à rêver au jour bienheureux où une telle réponse serait faite en Bretagne...

Il est indéniable, qu'en 1962, dans tous les domaines — en ce qui concerne la lutte pour l'intégrité des droits et privilèges nationaux — la Flandre se trouve très en avance sur la Bretagne. On parle flamand à l'école, on enseigne le flamand à l'école ! Par exemple, nous sommes allés, à l'occasion d'une conférence de M. Depauw, au cours de laquelle nous chantions et jouions de la cornemuse, dans un pensionnat de jeunes filles de premier ordre : les religieuses n'ont pas articulé un seul mot de français.

Nous avons été reçus, la plupart du temps, dans l'Hôtel de Ville ou dans la plus belle salle du pays, et souvent assistait à la réunion le maire, ou des personnalités du conseil municipal, parfois même un sénateur. Avons-nous, chez nous, ces mêmes privilèges ? Si dans une ville bretonne un écrivain breton décidait de faire une conférence sur le parallélisme de la lutte pour la liberté en Bretagne et en Flandre, mettrait-on une salle à sa disposition à l'Hôtel de Ville ?

Un autre exemple : la télévision flamande s'est déplacée, deux jours de suite, pour nous filmer. Au cours de l'interview, ni Patrick, mon frère, ni moi, ne mâchions nos mots, c'est-à-dire que nous répondions aux questions posées avec un souci de vérité qui ne pouvait qu'embarrasser certains, ou plutôt un certain système... Pourtant cette interview a été retransmise intégralement, alors qu'en France toutes celles qui nous concernaient ont toujours été soit supprimées, soit trahies.

Il y a encore beaucoup de choses à dire : la Flandre et la Bretagne sont trop proches l'une de l'autre pour qu'on ne soit pas tenté de faire des comparaisons. Ces comparaisons, d'ailleurs, d'aucuns nous les reprocheront peut-être : il est très vrai qu'elles sont parfois amères. Mais justement, il ne faut pas oublier que ces atouts qu'ont sur nous nos amis flamands, personne n'est venu les leur offrir. Ils ont dû les arracher un à un, au prix de leur sang. Ils n'ont jamais reculé. Ils continuent à avancer. Ils nous sont un exemple, à nous de les suivre aussi vaillamment. Puisque nous visons les mêmes buts, n'aurons-nous pas le même courage ?

Le jour de notre départ, un de nos amis de là-bas nous disait : « Attendez que nous ayons gagné ici et nous irons vous aider en Bretagne... à nous tous, au coude à coude, il faudra bien qu'on y arrive... ». Au coude à coude... il avait raison. C'est bien la seule manière. Il le savait assez lui, ce fils de Flandre, qui a marché, il n'y a pas si longtemps, avec tous ses frères, sur Bruxelles : hommes et femmes, jeunes et vieux ! Ils savaient ce qu'ils voulaient. Tous ensemble, ils étaient décidés à l'obtenir. Ils ont fait ce qu'il fallait pour cela. Eh bien ! ils l'ont obtenu... »

GARLONE LE GOARNIC.

■ POUR HA TRINCHIN.

« Un nebeut evezhiadennoù diwar-benn niverenn diwezhañ (N° 15) AR VRO.

p. 74 : Mat eo lizher S. E.

p. 82 : « L'Avenir fait plus Emsav et moins France Fédérale ». Ret eo da l'Avenir bezañ France Fédérale hag ur fazi eo moulañ war ar gazetenn-se pennadoù diwar-benn kudenn an doare-skrivañ pe kudennoù all a c'hell bezañ komprenet gant an dud eus an emsav nemetken. Evit ar re all eo graet « L'Avenir ».

p. 92 : « Tout comme il est inadmissible de voir Bernard de Parades écrire dans Breiz ». N' on ket a-du evel just gant menozioù B. de P. diwar-benn Breizh. Met petra eo gwelloc'h : gwelout bannieloù gall ha bannieloù brezhon, pe gwelout bannieloù Bro-C'hall hepken ?

p. 95 : « Pourquoi Kendalc'h s'entête-t-il à faire un Camp qui double le Camp des Bretonnants... ». Daou gamp zo evit ar Vrezhonegerien bep bloaz : mat-tre eo ! Talvoudus eo labour an daou. »

R. D., 10-12-62.

■ BROADELOURIEZH.

« Va gourc'hemennoù evit niverenn diwezhañ AR VRO, gwisket ken brav gant Michelet. Tennañ a ra doare ar golo d'ar stummoù yaouank flamm ha nerzhus a c'helled arvestiñ e-barzh kelaouennoù an Emsav a-raok ar brezel.

A-zerez gant ar golo emañ evit qwir peurrest ar gelaouenn. N'ouzon ket peseurt pennad resis da veuliñ ar muiañ : pennad stur, studiadenenn heverk Per Pennek ha Y.-Ch. Veillard (anezhañ ur paotr a-bouez en emsav da zont), keleier eus ar broadoù, notennoù a gelaouennerezh... Diouto e sav frond dispac'hel an hevelep spered a awene teskadoù pouezus maread dispar Breiz Atao.

Ur frealz e gwirionez, e-lec'h pezh a lennis an derc'hent en *Avenir*. Aoniñ a ra Yann Boilvet dirak ar gerioù... Krevet e oa ar wech-se moget ar son, evit ober diouzh doare an Houad Chadennet ! Gwelloc'h eo ganin klevout Yann Fouere, ar stourmer kozh ha pennek, oc'h embann e ranker stourm e sell an holl, hep klask c'hoari ar c'havailher kuzh ha dreist-holl hep klask tromplañ ar bobl diwar-benn diazez gwirion hon ober. Pegoulz e welimp erfin « ar » strollad breizhat, an doare gwellañ da ziskouez hor pal dirak an holl, kuit a widre hag a bilpousezhez ? Dav eo d' an emsaverien argas da vat diouzh o zro aergelc'h ar spont hag ar gablusted o kontammañ dizehan abaoe ar brezel hor stourm hag hon darempredoù diabarzh. Perak e vefe deut ur strollad da vezañ didalvoud ha noazus en amzer-vremañ, daoust bennak ma vefe aet ar strolladoù er-maez a c'hiz e Bro-C'hall en abeg da unvezegiezh an Hini A Ouzer ? Un abeg ouzhpenn da gemer hor plas er goulo politikel bet toull et Breizh abaoe an dilennadegoù.

Un dra all. Emañ ganin al levrig embannet e 1911 gant ar P. N. B., « Pour le Séparatisme ». Kerse e voe ganin, e niverennoù 12 ha 13 AR VRO, da geñver hanter-kantvet deiz-ha-bloaz ar P. N. B., na vije ket bet adembannet diskleriadur ar Strollad Broadel Breizhat a gaver e penn al levrig. Ar skrid brezhonek kentañ hon eus aze oc'h embann didro ha dichipot ez eo Breizh ur vroad, gant un taerder n'eo ket bet hevelebekaet biskoazh bete-vremañ. Da evezhiañ ivez ez eo bet troet an diskleriadur gant Fañch Vallée, ar pezh e deus disoñjet kalz a dud pa gomzent eus Tad ar brezhoneg. E-touez dielloù istor an Emsav e tlefe bezañ lakaet ar skrid-se.

Ur menoz mat adskoulmañ darempred gant Kelted tramor war an dachenn bolitikel. War an tu-se e ranker en em dreñ da gentañ penn, ha n'eo ket war-du adrenkadur frammadur diabarzh Bro-C'hall (ur seurt oberenn a ya dreist hon nerzhioù) rak evel-se e lakaomp Breizh war ar renk Europat hag etrevroadel, ha n'eo ket gall ha rannvroel. Dre Geltia e tremen hent Breizh war-du Enropa. »

A. T., 10-1-63.

■ AU SUJET DE LOUIS N. LE ROUX.

« A propos de *Brug*, d'Emile Masson, vous avez indiqué que Louis N. Le Roux s'occupait de la production matérielle de la revue. Il n'a jamais dû, en fait, s'en occuper, car, dès cette époque, il devait déjà être en Angleterre où, dans les débuts de la guerre 14-18, il fut, pendant quelques semaines, incorporé dans l'armée britannique. »

C. LE MERCIER d'ERM, 11-7-62.

Livres, Journaux et Revues

« On croit que tout est perdu. Alors un oiseau se met à chanter... » Huit ans après les BARZHONEGOU de KERVERZIOU, EVIDON VA-UNAN de RONAN HUON et AMRED AR MIZIOU DU de YUENN OLIER, voici une lumineuse plaquette de YELLEN : *PERC'HINDOUR*. Et les poètes de rouvrir leurs cahiers... Est-ce le début d'une collection ? (En vente chez Herri Hillon, Arzon (Morbihan) - C. C. P. 120-68 Rennes. Prix 5 francs.)

Autre événement, la sortie aux EDITIONS AL LIAMM du roman de ROPARZ HEMON, *MARI VORGAN*. Vu d'un autre point, c'est le mythe de Fand, dont ROPARZ HEMON fit déjà ce qui est pour moi le plus beau poème jamais écrit en breton : *GWARIZI VRAS EMER*.

La porte d'AL LIAMM, déjà réentr'ouverte aux hautes études par le texte de YUENN OLIER sur *la Gaule des 4^e et 5^e siècles* dont le dernier chapitre et les conclusions paraissent dans le numéro 95, donne entrée aux travaux d'ethnophilologie de GOULVEN PENNAOD, membre de la Société de Linguistique de Paris. Il n'est pas souhaitable de voir « Al Liamm » envahie par des études trop spécialisées. Mais l'Alma Mater du mouvement intellectuel breton de l'après-guerre ne peut refuser de recevoir de temps à autre ses enfants et petits-enfants, ne serait-ce que pour les connaître, les faire connaître, et s'en trouver rajeunie. Dans le numéro 95 aussi, de STEN KIDNA deux poèmes à la Hieronymus Bosch, un nouveau fragment de *l'Ecole Buissonnière de Veig Trebern* par YUENN DREZEN, une nouvelle de YEUN AR GOW, l'acte II de *The Taming of the Shrew*, des notes de toponymie de T. JEUSSET.

Toujours aux EDITIONS AL LIAMM, six nouveaux livres pour les enfants : 16. - *Istor ar Mabig Zezus*, br. : MAOZEL GLANNDOUR, Imprimerie de l'Evêché de Quimper ; 17. - *Rozenn-Wenn ha Rozenn-Ruz*, br. : ROPARZ HEMON ; 18. - *Périg hag ar Briñsez*, gant CHARLES DEULIN, br. : F. KERVELLA ; 19. - *An Eostig*, gant ANDERSEN, br. : ROPARZ HEMON ; 20. - *Bleiz noz Nedeleg*, br. : F. KERVELLA-KONGAR ; 21. - *An tri Berc'hell roz*, br. : GWION ROLLAND.

Saluons en KELEIER ROAZHON HAG AR RETER, le premier organe d'information locale publié en breton à Rennes « depuis l'arrivée des Bretons en Armorique » (ABK).

AR BED KELTIEK, outre ses chroniques habituelles, donne, avec *Dori Gwenn*, la refonte dans une langue riche d'un épisode de la « Morte d'Arthur » de Malory.

Le numéro 36 de *HOR YEZH* expose certains problèmes pratiques de syntaxe et de morphologie sous les plumes de ALAN HEUSSAFF, A.-J. RAUDE, T. JEUSSET, Y. PLEGER, ABENEZ, ARZEL EVEN. Un nouveau fragment du poème moyen-breton inédit *Buhez Voizez* complète la livraison.

Le premier fascicule des *Evezhiadennoù war c'heriadur Roparz Hemon* est publié par SKOL dans son numéro 19-20. Ce travail de

F. KERVELLA, l'auteur de *Yezhadur bras ar Brezhoneg*, est en fait une liste de mots (l'ouvrage complet dépassera les 200 pages) ne figurant pas dans le *Dictionnaire Breton-Français* de R. H. Nous recommandons l'ouvrage aux étudiants.

BARR-HEOL ouvre sur un éditorial d'avant-garde auquel nous ne pouvons qu'adhérer sans réserve : là est l'esprit du Fondateur des *Bleun-Brug*. P. BOURDELLEZ analyse les résultats malheureux des manœuvres électorales à Guingamp. Le numéro, très fourni comme toujours, contient aussi des notes sur la langue religieuse dans le Trégor, sur le Concile, l'excellente chronique de BENEAD : *Brec'hiad plouz... Bozad greun*, et un conte de Noël... sur la planète Mars.

Le fascicule 6, *DIVIZOUT - E*, du *Dictionnaire Historique du Breton*, de ROPARZ HEMON, occupe les cent pages du numéro 39-40 de **PREDER**.

STURIER-YAOUANKIZ, n° 24, développe sur les plans économique, politique, religieux, comme sur celui de la fraternité occidentale, les conséquences de l'accession au statut européen du scoutisme national breton. Il montre ce qu'est la fidélité au sens de l'Histoire, non pas l'histoire convulsionnaire de mythes forcés brutes, mais celle de l'Esprit à l'œuvre dans la Création.

AN TRIBANN, n° 30, devient plus nettement national, dans le sens de notre « paganité ». A y signaler, signées de KADVAN, de nouvelles notes d'ethnophilologie sur le sujet « *Petra eo ar Yezh ?* ».

LA BRETAGNE REELLE - CELTIA, numéros 150 et 151, donne des textes sur l'Europe des Peuples, le Problème Gallo, le Problème Religieux...

On s'inquiète au sujet de **L'AVENIR**. Nous sommes de tout cœur avec les jeunes qui parviennent à y faire entendre la voix saine de l'Emsav... Mais nous expliqueront-ils, ceux d'entre eux qui sont au Comité Directeur, à la suite de quel désordre sont présentées en éditorial des opinions qui vont à l'encontre de ce que l'on croit être la ligne du M. O. B. ? « Les Bretons sont des Français, et sans doute les Français qui ont le plus de titres à l'être » (n° 67, page 1). Ce cataplasme servait à panser la mutilation psychique des Poilus bretons. Il est devenu une curiosité, mais **L'AVENIR** n'est pas un *Cabinet Pittoresque*, que je sache...

J'ai dû apaiser un camarade venu, avec irritation, me montrer l'article liminaire de JOSEPH MARTRAY dans le numéro de Janvier de **LA VIE BRETONNE**. Joseph Martray et quelques autres, qui eux n'ont pas l'excuse d'une spécialisation poussée, restent curieusement fermés à deux faits : 1) que le ressaisissement économique breton actuel est un effet d'entraînement, — ou un aspect délibéré selon les cas, — du ressaisissement national breton illustré par *Breiz Atao* ; qu'on rouvre en effet *Breiz Atao*, et on trouvera, dans ses pléines motivations, cohérence et extension, l'énoncé des problèmes économiques bretons, repris depuis par le M. O. B. et le C. E. L. I. B. en vue d'objectifs restreints et sur des motivations escamotées ; 2) que l'Economique par lui seul n'est porteur d'aucune détermination ; il attend sa forme du Politique, comme le Politique

reçoit son sens d'un autre ordre plus essentiel encore où s'inscrivent précisément la nation, ou la famille de nations, toute identité communautaire ; ainsi le miracle national d'Israël était a priori un défi aux règles de la Politique en cours et une absurdité économique ; et puisque Joseph Martray parle de « domaine colonial », qu'a été le Plan de Constantine, cette super-Loi Programme que les Français offraient, dans l'évolution de l'Algérie ? Notre économie n'est pas déterminée par le jeu des faits économiques bruts, elle ne prend forme que comme aspect d'une politique, et cette politique sera la politique française que nous connaissons bien et qui n'a aucune raison de changer tant que nous serons des vaincus ; elle sera une politique bretonne, c'est-à-dire normale, le jour où nous aussi aurons fait notre miracle national. Mais l'important pour Joseph Martray est à notre avis ailleurs : c'est que cet homme d'action agisse dans sa partie, et agisse comme il le fait en patriote et nous lui pardonnons avec le sourire la chasse aux Sorcières qu'il mène à ses moments perdus contre les Autonomistes.

aA.

PUBLICATIONS BRETONNES :

En breton : AL LIAMM (bimestriel) 15 F (beau papier 20 F). Directeur R. HUON, 132, rue de Verdun, Brest. Trésorerie P. LE BIHAN, 6, Domaine des Hocquettes, Suresnes (Seine). C.C.P. 5349-06 Paris. — HOR YEZH (trimestriel) 10 F. Mlle J. QUEILLE, 47, rue Notre-Dame, Guingamp (Côtes-du-Nord). C.C.P. 1240-22 Rennes. — **PREDER** (12 n° l'an) 36 F. Dr ETIENNE, Châteaulin (Finistère). C.C.P. 16.093-13 Paris. — **BARR-HEOL - WAR FEIZ HA BREIZH** (trimestriel) 5 F. Abbé LE CLERC, recteur, Buhulien (C.-d.-N.). C.C.P. 91-764 Rennes. — **AR BEDENN EVIT AR VRO** (apériodique). Mlle SAINT-GAL DE PONS, Keresperz, Louannec (C.-d.-N.). — **AR BED KELTIEK** (mensuel) 7 F. AR BED KELTIEK, 21 rue de Dixmude, Brest. C.C.P. 1907-07 Rennes. — **SKOL** (trimestriel) 10 F. SKOL, Plouézec (Côtes-du-Nord). C.C.P. 1911-06 Rennes. — **STOURMER**, 7,50 F. Madame JOSSEAUME, 12, rue du Mail, Savigny-sur-Orge (S.-et-O.). C.C.P. 13.949.23 Paris. — **GWERIN**, supplément bi-annuel de « Hor Yezh », 10 F l'an. C.C.P. de *Hor Yezh*.

Bilingues ou de langue française : **L'AVENIR** (mensuel) 5 F. B. P. 89, Brest, C.C.P. 1132-86 Rennes. — **AR SONER** (mensuel) 10 F. P. MONJARRET, 18, boulevard Joffre, Lorient. C.C.P. 1436-15 Nantes. — **STURIER YAOUANKIZ** (mensuel) 6 F. Yann BOUESSEL DU BOURG, 38, avenue Emile-Zola, Paris (15°). C.C.P. 1374-03 Rennes. — **MISSION BRETONNE** (hebdomadaire) 12 F. 6, rue de l'Eglise, Paris (15°). C.C.P. 8301-85 Paris. — **CELTIA** (bimensuel) 10 F. J. QUATREGEUFS, Merdrignac (C.-d.-N.). C.C.P. 754-82 Rennes. — **AN TRIBANN** (trimestriel) 7,50 F. GORSEDD, 70, avenue du Plessis-Tison, Nantes. C.C.P. 1907-81 Nantes. — **LA VIE BRETONNE** (mensuel) 8 F, 1, rue Poullain-Duparc, Rennes (I.-et-V.). C.C.P. 295-41 Rennes.

En anglais : **BRETON NEWS**, Linton, Fassaroe Lane, Fassaroe, Bray, C° Wicklow, Irlande. — **CELTIC VOICE**, Graham Bros., 5, The Street, Didmorton, Badminton, Glos. Angleterre, 5 shillings.

TOUR D'HORIZON

• MARC'HARID GOURLAOUEN.

C'est près d'une centaine d'amis qui, malgré l'hiver, se sont rendus, le 23 décembre, à Callac, pour honorer, à l'occasion du 25^e anniversaire des cours par correspondance OBER, leur courageuse animatrice, Marc'harid Gourlaouen. Autour de notre amie on remarquait F. Kervella, le grammairien, qui fut parmi les fondateurs de SKOL OBER, Maodez Glanndour, l'Abbé Klerg, secrétaire de Kuzul ar Brezhoneg, Yeun ar Gow, Yann ar Beg, président du Kuzul, M. Gab Le Moal, président du Bleun-Brug, Mark ar Berr, secrétaire et fondateur de l'Unvaniezh Koad-Kev, Ronan Huon, Youenn Olier, Gî Etienne, et bien d'autres. Des jeunes de KAVY étaient présents. Des allocutions furent prononcées par Maodez Glanndour et Per Denez. De nombreux témoignages de sympathie furent, en outre, reçus de nombreuses personnalités bretonnes. De jeunes enfants — bretonnants — fils et filles des anciens élèves de Marc'harid Gourlaouen, lui offrirent une machine à écrire et un chèque, dus à la générosité de ses amis et admirateurs. La commémoration du 25^e anniversaire de SKOL OBER a été organisée par G. Dubourg et P. Denez.

Nous rappelons à ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas encore la langue nationale l'adresse des cours (gratuits) de SKOL OBER : MARC'HARID GOURLAOUEN, 30, rue Victor-Hugo, Douarnenez.

• SKOUTED BLEIMOR.

Le groupe des Scouts d'Expression Bretonne Bleimor était, jusqu'à une date récente, affilié aux Scouts de France. Le 18 octobre, BLEIMOR, ayant quitté les Scouts de France, a été reconnu comme « Province » des Scouts d'Europe. Le groupe breton des Scouts d'Europe prend ainsi sa place aux côtés des groupes allemand, autrichien, belge, hollandais, français, grec, etc... Décidée lors d'une réunion tenue à Tréguier le 21 août — à l'occasion du Congrès Celtique — l'adhésion de Bleimor aux Scouts d'Europe a été réalisée avec célérité et une nécessaire discrétion. Perig et Lizig Keraod, et les aumôniers Bleimor, doivent être félicités de cette action, qui marque une nouvelle étape dans le développement du mouvement scout breton.

Il est inutile de dire que la décision Bleimor a été fort mal accueillie par certaines personnes liées au scoutisme français. Tous les patriotes bretons, dont les enfants pratiquent ou désirent pratiquer le scoutisme, se doivent d'aider Bleimor en fondant, dans leur ville, un groupe de Scouts Bleimor. Souhaitons aussi la constitution de groupes bretonnants.

La belle revue *Sturier-Yaouankiz* fait le lien entre les divers groupes bretons Bleimor : elle est dirigée par le Secrétaire National aux Scouts Bretons, P. Keraod (6, Villa d'Estienne d'Orves, Clamart), auquel on doit écrire pour la création de nombreux groupes scouts bretons.

• CELTIC LEAGUE.

La LIGUE CELTIQUE est en pleine organisation. Ses buts ont été exposés dans le dernier numéro d'AR VRO, page 92. Il est inutile d'insister auprès des nationalistes bretons pour souligner son importance. Ceux de nos amis qui nous sont connus comme anglicisants recevront dans quelques jours un bulletin d'inscription en anglais, que nous leur recommandons vivement de remplir, en adressant le montant de leur adhésion au secrétaire-trésorier : C. LE GOFF, 6, rue de la France-Combattante, Brest Saint-Marc - C. C. P. 733-04 Rennes. Notons que l'adhésion est de 10,00 francs — et non 7,00 comme il a été noté par erreur dans le dernier numéro d'AR VRO. L'adhésion donne droit au service du périodique *Celtic News* et d'un volume annuel dont l'éditeur est le Dr. Ceinwen Thomas. Le secrétaire de la section pour la région parisienne est notre ami Erwan-Weltaz Vallerie.

• DISTINCTION.

Notre compatriote Gérard TOUBLANC a reçu, le 11 octobre 1962, le diplôme de *Doctor of letters and laus* décerné par le Ministerial Training College of the City of Sheffield pour une thèse intitulée « Le Traité d'Union de la Bretagne et de la France du 4 Août 1532 — Formation et Répudiation du Traité ».

Nous croyons savoir que notre compatriote se rendra à Sheffield dans le courant de l'année pour y recevoir les insignes de son grade. Nos félicitations.

• L'AVENIR DU FOLKLORE.

Le Télégramme (19-20 janvier) tient ses lecteurs au courant des opinions exprimées par M. Malraux, ministre des Affaires Culturelles, lors du débat sur le budget des affaires culturelles. Les voici :

« Aux orateurs qui se sont inquiétés de la survie du folklore, le ministre répond que, dans son esprit, il ne saurait s'agir de ressusciter des mœurs et des coutumes qui allaient de pair avec la civilisation d'avant le machinisme. Il ne s'oppose pas, bien entendu, à ce que l'on préserve certaines danses, mais il s'étonnerait de voir toute la jeunesse se jeter dans les jeux de la Saint-Jean avant d'aller regarder la télévision. (Rires, mouvements divers.)

Au surplus, le problème fondamental pour la jeunesse n'est pas de savoir comment il faut meubler ses loisirs, mais lui donner une nourriture hautement intellectuelle et artistique.

Contre l'appel instinctif des masses, seul compte le recours aux plus hautes valeurs. (Applaudissements sur de nombreux bancs.) »

• CONGRES CELTIQUE INTERNATIONAL.

Le Congrès Celtique International se tiendra du 16 au 20 avril à Carbis Bay, St IVES, en Cornouaille. Une délégation bretonne prendra part aux travaux de ce Congrès. Les compatriotes qui désireraient s'y rendre sont priés de se mettre en rapport sans plus tarder avec le secrétaire de la Section Bretonne : YVES OLLIVIER, 23 bis, Boulevard Burloud, Rennes. Rappelons que deux bourses,

couvrant environ la moitié des frais de voyage, ont été créées pour aider les jeunes Bretons qui voudraient s'y rendre.

● NATIONS.

Lors de la récente visite à Dublin du team français de Rugby, la presse a parlé de *Tournoi des Cinq Nations*. Quelles sont ces cinq nations ? Voyons : France, Angleterre, Irlande, Ecosse et Pays de Galles. Les trois premières ont un statut politique internationalement reconnu. L'Ecosse conserve quelques symboles officiels de son ancienne indépendance : par exemple, la reine d'Angleterre n'est pas, en Ecosse, Elizabeth II, mais Elizabeth I. Le Pays de Galles... eh bien, le Pays de Galles est *exactement* comme la Bretagne. Bravo, sportifs, de lui avoir donné le nom qui lui convient : celui de nation. Mais ne vous arrêtez pas en si bon chemin !

● LA MORT LENTE.

De 1954 à 1962, le département du Finistère a perdu 20.000 émigrants — jeunes hommes et jeunes femmes. En effet, pour un excédent de 32.000 des naissances sur les décès, la population du département n'a augmenté que de 12.000 unités (727.847 en 1954, 739.309 en 1962).

La diminution est parfois catastrophique dans les cantons ruraux ou maritimes. Voici les pourcentages de diminution sur huit ans :

Lanmeur	1,6 %	Bannalec	6,7 %
Rosporden	1,8 %	Saint-Renan	7 %
Pont-l'Abbé	2,5 %	Sizun	7,6 %
Lesneven	2,8 %	Pont-Croix	7,7 %
Pont-Aven	2,8 %	Le Faou	7,8 %
Taulé	3,8 %	Saint-Thégonnec	8,7 %
Landivisiau	3,9 %	Châteauneuf-du-Faou	9,6 %
Douarnenez	4,8 %	Daoulas	9,6 %
Scaër	5 %	Briec	10,4 %
Saint-Pol-de-Léon	5,1 %	Plouigneau	10,9 %
Lannilis	5,7 %	Ouessant	11,6 %
Carhaix	5,9 %	Ploudalmézeau	11,9 %
Crozon	6 %	Huelgoat	12,5 %
Plouzévédy	6,2 %	Pleyben	12,8 %
Plogastel-St-Germain	6,3 %	Ploudiry	13,8 %
Plouescat	6,4 %	Arzano	15,2 %
Plabennec	6,6 %		

● CELTISME A LA MODE.

La direction de « Sciences Psychiques et Santé Humaine » nous fait parvenir le n° 23 de la revue, dans lequel commence une série d'études sur les Druides signée H. R. PETIT.

● GORSEDD.

Sous l'impulsion de son secrétaire général, notre ami Aldrig RUSSE, le Gorsedd connaît un regain d'activité. Commentant le

Gorsedd de Saint-Quay, qui se tint les 25 et 26 août, après le Congrès Celtique, Aldrig Russe écrit :

« Sa signification particulière tient à sa nouvelle orientation. Les participants ont montré par le sérieux de leurs interventions qu'ils entendaient placer l'examen de toutes les activités bretonnes sous le signe de l'Unité. La bonne volonté militante des meilleurs Bretons, si elle peut se déployer dans les domaines les plus variés, ne doit pas cependant se prodiguer sans qu'un lien très souple les préserve de toute tentative contradictoire, de tout désarroi momentané en cas de désorganisation inattendue. »

Parmi les interventions remarquées, il faut citer celles de Yann Sicard, de M. Dartige du Fournel, de M. David, de R. Tostivint, de G. Toubanc, de P. Loisel, Grand Druides. Notre savant compatriote, F. Ters, demanda que l'on « collige les 2.000 mots indispensables à qui veut apprendre le breton ». Pouvons-nous faire remarquer à ses auditeurs que ce travail a été fait il y a près de 20 ans, que la liste de ces mots s'appelle « Alch'houez ar Brezhoneg EEun », qu'un nombre imposant de textes et d'ouvrages a été rédigé en *Brezhoneg Eeun* et que le *Cours Élémentaire de Breton* a été refondu il y a quelques années pour n'inclure que ces mots ? Cette « langue simple » forme la base de l'enseignement de SKOL OBER (30, rue Victor-Hugo, Douarnenez).

● ADRESSES UTILES.

Notre ami HILLION-YELLEN, imprimeur à Arzon, Morbihan, nous signale qu'il a fait l'acquisition de beaux caractères celtiques et qu'il pourra faire, pour nos amis, leurs cartes de visite, papiers ou éditions de luxe.

Notre ami HERVE LEMÉE (32, place des Lices, Rennes) a édité un papier à lettres de luxe, marqué d'un beau drapeau breton imprimé en sérigraphie, qu'il vend au prix de 4,90 francs les 50 feuilles.

● MIEUX QU'UN PLAN DE CONSTANTINE OU UNE LOI-PROGRAMME.

Le 15 décembre, M. Jeanneney, alors ambassadeur de France, fait remettre au ministre algérien des affaires étrangères un chèque de 50 millions de nouveaux francs, *don français* pour la Campagne des Labours. Depuis la séparation des Trésors, le 12 novembre, le gouvernement français a fait remettre 100 millions de N. F. à Alger en novembre et 200 millions en décembre. Ne pourrions-nous, nous aussi, séparer les Trésors et avoir M. Jeanneney comme ambassadeur à Rennes ?

● EN PLEINE DEMOCRATIE.

La nouvelle loi instituant la Cour de Sécurité autorise les arrestations et perquisitions de nuit, la détention et la mise au secret pendant 10 jours des personnes arrêtées. La Convention Européenne des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, signée en 1950, porte que toute personne arrêtée doit être *immédiatement* traduite devant un juge. Notons, en passant, que la Convention

Européenne des Droits de l'Homme, rédigée il y a 13 ans, n'a pas encore été ratifiée par la France.

• **HEUREUX LES PACIFIQUES !..**

A la Commission de la Défense Nationale : « Aucun pays ne prendra le risque de subir un bombardement atomique par Mirage-IV », déclare M. Clostermann, U. N. R. — Titre du *Monde*, 19 janvier.

• **BRETON, BASQUE, OCCITAN AU BACCALAURET ?**

Alors, c'est fini ? ! Voir AR VRO, n° 16, p. 87.

• **DEJA MORTE ?**

M. Pisani, ministre de l'agriculture, est venu déclarer à Rennes — 4 et 5 février — qu'il n'était pas favorable à une Loi-Programme pour la Bretagne. « Je ne crois pas qu'une Loi-Programme pour une seule région puisse présenter un intérêt général, » a-t-il déclaré (*Le Télégramme*, 6 février).

• **DRAPEAUX.**

Poursuivis pour avoir arraché des drapeaux français, le 11 août, à Quintin, Georges Cadoudal, Yann Peron et Pierre Guilleux ont été jugés par le Tribunal de Grande Instance de Saint-Brieuc, en audience correctionnelle. Au domicile de Cadoudal, les gendarmes, nous dit *Ouest-France*, 2-3 Fév., découvrirent l'un des drapeaux « utilisé comme descente de lit », « Vandallisme, gaminerie, en tous cas geste stupide, difficilement explicable » (*O.-F.*, 8 Fév.). Nos trois compatriotes ont été condamnés à 250 F d'amende. Beaucoup de nos amis aimeront sûrement les aider à payer cette amende. L'adresse de Georges Cadoudal est : Koad an Ti, BOURBRIAC (Côtes-du-Nord).

Pour vos photographies...

de famille, de congrès, de groupes

ACTUALITÉS MONDIAL PHOTO
ANDREVI FLEURY

8, rue de Trévise — PARIS (9^e)
(PRO 74-50 ou VIL 65-20)

Brezhonegerien, it da di ur brezhoneger !

DISQUES IRLANDAIS

"GAEL-LINN"

En 45 T. EP. :

MISE EIRE (CEF. 002) « Gael-Linn » a créé, sous ces titres, deux émouvants films sur l'Histoire Moderne de l'Irlande. La

musique de Sean O'RIADA, basée sur des thèmes traditionnels, souligne de son émouvante beauté les phases les plus dramatiques de la lutte irlandaise pour la liberté : Insurrection de 1916, Exécution de Padraic Pearse, Mort de Terence MacSwiney, Election de Eamonn de Valera, Organisation de la résistance par Michael Collins. — Les deux 45 T. de « Gael-Linn » mettent la musique de ces films à la disposition des admirateurs de l'Irlande.

AN POC AR BUILE (GL. 2)

Quatre chants gaéliques d'humour et de gaieté : belle voix de ténor de Sean O'SÉ, l'orchestre *Ceoltoiri Chualann* et Sean O'RIADA.

SEAN MAGUIRE (CEF 008)

le « Roi » des violoneux irlandais donne des airs de danse traditionnels dans le style traditionnel. Le Hornpipe est en particulier remarquable.

CAITLIN WATKINS (CEF 005)

s'accompagne à la harpe celtique pour chanter des airs traditionnels.

DEIRDRE NI FHLOINN (CEF 006)

Quatre chants gaéliques avec accompagnement de harpe.

CHANTS DE NOEL (SP 7)

Un récit selon les évangiles, avec des « noëls » chantés par le Chœur de Kimmage Manor, Dublin.

En 33 T. :

PLAYBOY OF THE WESTERN WORLD (CEF 012)

musique de Sean O'RIADA, sur des thèmes populaires, pour le film basé sur la célèbre pièce de SYNGE, avec l'orchestre *Ceoltoiri Chualann*, création de Sean O'RIADA qui comprend *bodhran* (tambour à peau de chèvre), violon, Pib Uilleann, « tin whistle » et accordéon.

REACAIREACHT AN RIADAIGH (CEF 010)

le chanteur Darach O'CATHAIN, l'orchestre *Ceoltoiri Chualann* sous la direction de Sean O'RIADA interprètent des airs traditionnels.

TOMAS O SUILLEABHAIN (CEF 001)

le célèbre ténor irlandais chante huit chants traditionnels. Accompagnement : Orchestre de Radio Eireann.

SEAN O'SIOCHAIN et MAIRTIN O'DIOMASAIGH

(CEF 003)
donnent chacun une dizaine des airs gaéliques les plus connus.

CEOLTA EIREANN (CEF 004)

Le célèbre chœur « *Cor Cois Laoi* » et l'orchestre de Radio Eireann interprètent des chants et des airs traditionnels.

GAEL-LINN CABARET (CEF 007)

Chants et airs populaires : Caitlin Watkins, Michael O Conaill, Grainne Ni Chormaic, Liam Devally, Deirdre Ni Fhloinn, Breandan O Duchbhaill, Eili Ni Mharcaigh, Sean Maguire, Fionnuala Ni Shuilleabhain, Seamus Mac Gabhann.

SEAMUS ENNIS (CEF 009)

l'un des plus célèbres folkloristes irlandais interprète des chants et des airs populaires (pib uilleann et tin whistle).

SEAN MAGUIRE et EILI NI MHARCAIGH (CEF 011)

24 airs de danse. Violon et piano.

En 45 T. standard :

- « *Pop Music* » : chansons modernes en irlandais.
- « *Mi Iomlan* », Sonny Knowles et « *Stuinn* », Johnny Christopher. — (An 1)
- « *An bhfuil an Fonn Sin Ort ?* », Sonny Knowles et « *Bi Liom* », Johnny Christopher. — (An 2)
- « *Olagon* » et « *Fill* » : Joe Lynch. — (An 3)
- « *Palabra d'Amor* », Roy Donnelly et « *Neili Mhici Oig* », Sean Fagan. — (An 4)
- Sean Fagan : « *An Tiun agus Tu* » et « *Feirin Nollag* ». — (An 5)

Pour apprendre l'irlandais

TEACH YOURSELF IRISH

Deux 33 T. sous pochette pour accompagner le manuel de Myles DILLON et Donncha O CROININ édité par *English Universities Press*, London.

Les commandes et paiements doivent être faits à :

J. DESBORDES, Bât. H. 4, Ker Andon
CONCARNEAU (Sud Fin) - C.C.P. 1493-79 Nantes

Tarifs :	45 T. EP	9,50 F
	33 T.	21,00 F
	45 T. standard	5,00 F
	« Teach yourself Irish » ..	42,00 F

TISSAGES A LA MAIN

SERVICES DE TABLE - JUPES
ECHARPES - CRAVATES HOMMES

Décors et coloris spéciaux pour groupes et clans bretons

Yvonne Guellec

Manoir de Krec'h-lan - Kerfeunteun - Guimper

Spécialité de kabigou bretons

C. C. P. Rennes 1338-47

Tél. : 8-19

VINS FINIS

Alsace : Mergy de Riquewihr

Bourgogne : Terrand, Nuits St-Georges

Bordeaux : Uzac

Porto Robertson

LILI MORVEZEN, 6, avenue de la Gare
CONCARNEAU — Tél. 7-31

H. DANIGO Rue Marc-Sangnier
BOUQUINISTE Kerfeunteun, Guimper (Fin.)

achète et vend

LIVRES EN LANGUE BRETONNE

TOUS OUVRAGES SE RAPPORTANT A LA BRETAGNE

Listes périodiques — Service gratuit sur demande

Le journal illustré des enfants bretons
WANIG HA WENIG

fait par eux et pour eux

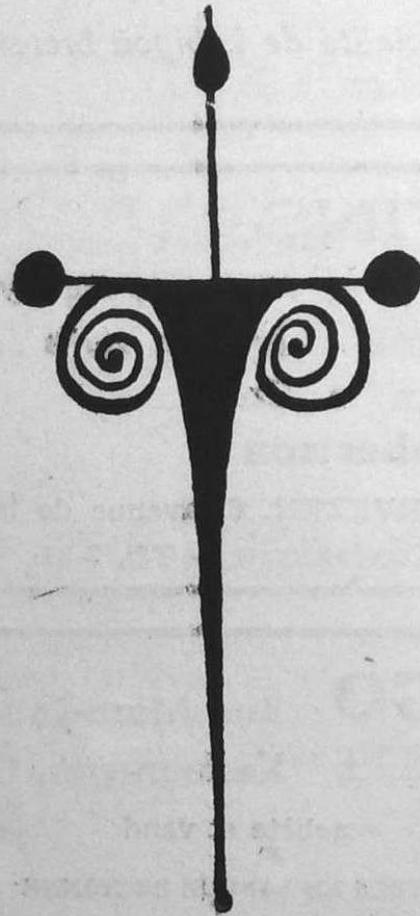
en breton simple

1,50 F l'abonnement

Journal WANIG ha WENIG, PLOUEZEC (C.-d.-N.)

C. C. P. Rennes 1705-96

Imprimerie "La Mouette" - La Boule - Dépôt légal : 1^{er} Trimestre 1963
N° inscription C. P. P. 36.528 - Le Directeur-Gérant : P. DENIS



3 F